Retard dans la construction du nouvel Institut de Technologie de Rimouski?

Le projet de construction du nouvel institut de technologie de Rimouski qui, depuis déjà plusieurs mois, demeure en suspens, se concrétiserait au début de l'été prochain. Aux options déjà existantes au niveau de l'institut s'ajoutera celle pour la formation des techniciens le laboratoire.

Le supérieur de l'Institut de Technologie, Mgr Antoine Gagnon, qui a fait cette déclaration au cours d'un appel téléphonique, a également mentionné que cette nouvelle option ajoutée aux cours actuels dispensés par l'institut de Rimouski, serait probablement une exclusivité ou tout au moins ne serait donnée que par une seule autre école, soit l'Institut de Technologie de Montréal.

Mgr Gagnon a aussi ajouté que ce nouveau cours était un peu la cause principale du retard de la construction du nouvel édifice à Rimouski. De plus, a poursuivi le supérieur, l'intégration de plusieurs autres options qui sont maintenant du niveau de l'institut soit pour la formation de teneurs de livres, de secrétaires, etc., cause de nombreux problèmes au ministère de l'Education qui se doit de les résoudre avant de commencer la construction d'un immeuble qui se voudra fonctionnel. Toutefois, a terminé Mgr Gagnon, l'Institut de Technologie de Rimouski est au pre-

(suite à la page 3)

L'ECHO DU BAS ST-LAURENT

PUBLIE UN JOUR PAR SEMAINE • LU SEPT JOURS PAR SEMAINE

numéro 10¢ Rimouski, jeudi, le 13 janvier 1966 33e ANNEE — No 43

Bibliothèque Législature
Hôtel du Gouvernement
Québec
1-7-

EXPOSITION DU MUSEE DU QUEBEC A RIMOUSKI

LA CULTURE POUR TOUS

● C'est mardi, le 11 janvier, que s'ouvrait, à la bibliothèque du Séminaire de Rimouski, l'exposition de peintures organisée par le Service des Arts plastiques du ministère des Affaires Culturelles du Québec. Cette exposition itinérante groupe quelque trente oeuvres originales appartenant à la collection permanente du Musée du Québec.

Sur la photo ci-dessus, prise lors de l'ouverture de cette exposition, nous reconnaissons, de gauche à droite, Me Maurice Tessier, maire de la Cité de Rimouski; M. le chanoine Robert Lebel, supérieur du Séminaire; M. Rolland Boulanger, directeur du Service des Arts Plastiques au ministère des Affaires Culturelles; Mme Maurice Tessier et M. Jean-Paul Legaré, de Rimouski, représentant des Compagnons de l'Art.

Le sous-ministre des Affaires culturelles, M. Guy Frégault, ayant été empêché de venir à Rimouski, c'est le directeur du service des Arts plastiques, M. Rolland Boulanger, qui a prononcé l'allocution d'ouverture de l'exposition de peinture du Musée de Québec, mardi soir, au Séminaire de Rimouski.

On pourra lire ci-dessous le texte de son allocution.

Le ministère des Affaires culturelles met à la disposition de Rimouski une exposition qui rassemble trente tableaux des collections du Musée du Québec. Ce groupe d'oeuvres cherche à représenter, dans un ensemble cohérent, les diverses étapes et les tendances les plus significatives de notre peinture.

En inaugurant cette même exposition à Ville Jacques-Cartier, le 17 décembre dernier, M. Pierre Laporte déclarait que, dans cette expérience, "nous avons mis beaucoup d'espoir".

A l'origine de cette manifestation, comme à l'origine des salons du livre que le ministère a présentés dans sept ou huit régions, il y a une intention qui est devenue un programme. Celui-ci peut se résumer ainsi : que chaque homme, que chaque femme du Québec ait sa part dans le développement de la vie culturelle de la collectivité.

Nous affirmons — et nous l'affirmons par des actes — que la participation de la collectivité à l'accroissement des biens culturels doit se traduire autrement que par des initiations à en faire les frais. Ici, le rôle de l'Etat, nous semble-t-il, est de faire le nécessaire pour faciliter au plus grand nombre possible l'accès aux arts.

Le public, nous le savons, va vers l'art. Nous en voyons une preuve dans l'augmentation considérable du nombre des visiteurs qui affluent au Musée du Québec. En 1965, cette institution, qui appartient à toute la population, a accueilli, en moyenne, plus de mille personnes par jour. Depuis son inauguration, le Musée d'art contemporain, à Montréal, a reçu, de son côté, trois mille amateurs par semaine.

L'ART vers le public

Voici que, maintenant, l'art va vers le public. Certains expriment parfois la crainte que cet effort de diffusion, qui s'inscrit dans le mouvement de déconcentration mis en train par le ministère, n'entraîne un certain apauvrissement des manifestations qui se déroulent dans la métropole et dans la capitale. Cette appréhension ne peut venir que d'une observation superficielle des phénomènes de culture.

S'il est vrai qu'avec ses mu-

(suite à la page 2)

Les devis pédagogiques des écoles polyvalentes de Rimouski et Mont-Joli bien vus au ministère de l'Education

Projet de piscine "à l'eau"

Les devis pédagogiques des écoles polyvalentes de Rimouski et Mont-Joli ont été bien reçus par le ministère de l'Education.

Voilà ce qui est résulté de la rencontre qui a eu lieu à Québec, les 29 et 30 décembre, entre le représentant du ministère de l'Education, M. Réal Dionne, directeur des programmes de construction, et M. l'abbé Jean-Guy Nadeau, directeur général des écoles de la CS du BSL, le Dr Gaston Beaulieu, président; le Dr Jean-Louis Desrosiers, commissaire, et M. Fernand Dionne, secrétaire-trésorier.

Selon M. l'abbé Nadeau, le nombre de locaux d'enseignement demandé par la CSR du BSL a été accepté par le ministère de l'Education. Cependant, des modifications sur les surfaces prévues ont été faites, contrairement aux espérances de la CSR du BSL.

PISCINE

M. Réal Dionne a également fait part d'une décision prise par le ministre de l'Education, M. Paul Gérin-Lajoie, à l'effet qu'il n'était pas question de construire de piscine dans aucun complexe polyvalent de la province. M. le Ministre admet que ce serait une bonne chose, mais le budget de la province ne le permet pas.

Toutefois, il est possible qu'on accepte ce projet, surtout s'il y avait une entente future entre les municipalités afin de défrayer le coût de construction de ces piscines. Il est évident que la CSR du BSL souhaiterait qu'une entente survienne avec les municipalités concernées.

COMPLEXE POLYVALENT DE MONT-JOLI

Actuellement, les architectes préparent les esquisses de l'école polyvalente de Mont-Joli, et la CSR du BSL espère présenter ces esquisses à la fin de janvier ou au début de février. On espère que les constructions commenceront dès le début de l'automne 1966.

COMPLEXE POLYVALENT DE RIMOUSKI

Avant que les architectes commencent à faire l'esquisse de l'école polyvalente de Rimouski, ils devront faire un estimé des modifications nécessaires pour rendre polyvalente l'école régionale Paul-Hubert et pour recevoir ensuite l'approbation du ministère de l'Education.

Une rencontre entre le comité de construction de la CSR et les architectes est prévue pour la semaine prochaine.

On prévoit que la construction de l'école polyvalente de Rimouski sera retardée de quelques mois, parce qu'on doit tenir compte de ce qui existe déjà, soit l'école régionale Paul-Hubert.

Les RESTAURATEURS se groupent en association

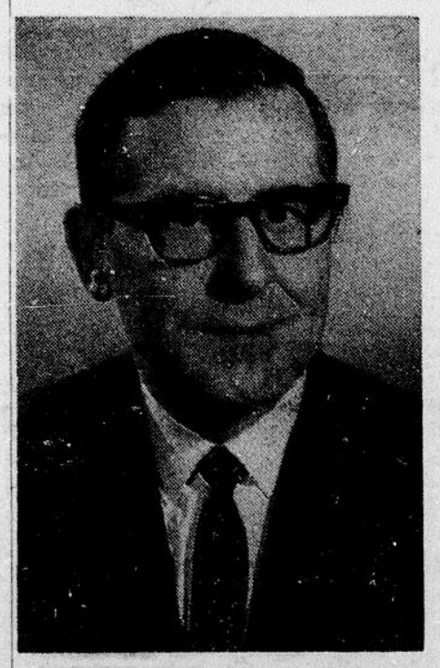

M. Bernard Martin,
président

Les restaurateurs de la ville de Rimouski se sont réunis, récemment, pour jeter les bases d'une nouvelle association. Il s'agit toutefois d'un premier pas puisqu'on se propose, d'ici peu, d'étendre les cadres de la nouvelle association à tous les restaurateurs du Bas St-Laurent. soit de Trois-Pistoles à Matane.

Les restaurateurs hors de la ville de Rimouski seront tenus au courant des prochaines démarches afin de les intégrer à l'association régionale.

Conseil

Le conseil provisoire de la nouvelle association des restaurateurs de Rimouski se compose comme suit : président, M. Bernard Martin; vice-président, M. Gérard Michaud; secrétaire, M. Denis Paradis; trésorier, M. Marcel Michaud; directeurs : Mme Napoléon Langis, Mme Roger St-Pierre, MM. Léonard Bouillon, Renaud Cyr et Gérard Roy.

A quand la visite de l'hon. Lucien Cliche. ministre des Terres et Forêts, à Rimouski ?

Les empoyés municipaux de la Cité de Rimouski ont fêté M. Armand Gagnon, greffier, avant son départ pour Thetford-Mines où il remplira les mêmes fonctions.

Le chapitre des Ingénieurs Professionnels de Rimouski compte maintenant 28 membres.

L'archevêque de Rimouski, Mgr Charles-Eugène Parent, est maintenant de retour après une longue convalescence dans un hôpital de Québec.

Quant à M. le chanoine Léopold Côté, curé de l'Isle-Verte, il a pu passer les fêtes à l'archevêché mais il devra réintégrer l'hôpital St-Joseph sous peu.

La basse québecoise Joseph Rouleau, originaire de Matane, qui fait partie du Covent Garden depuis 8 ans, a été invité à chanter au théâtre Bolshoi, de Moscou, et dans plusieurs autres villes russes, dès le printemps prochain.

Le premier ministre Pearson a choisi M. Albert Béchard, député de Bonaventure, comme secrétaire de Mlle Judy Lamarch, qui elle-même est secrétaire d'Etat.

Le jeune pianiste Gaston Brisson, de Pointe-au-Père, donnera un récital, le 6 février prochain, pour un groupe d'élèves du Séminaire de Rimouski.

La ville de Mont-Joli compte un club de plus, celui du "Raquetteur le Métis" dont la présidence a été confiée à Antoine Gauthier. Cette nouvelle formation sportive est en pleine campagne de recrutement.

Puisque les habitués des boîtes à chansons n'ont pas eu l'occasion d'entendre Raoul Roy, au Pirate de St-Fabien-sur-mer, l'été dernier, ils seront enchantés d'apprendre qu'il donnera un récital à la Vache Marine, en mars prochain.

Thérèse Deroy a porté chance à Mme Léopold Lepage, de St-Marcelin, à l'émission radiophonique "Café Maison", lundi matin. Mme Lepage a remporté la magnifique somme de $175.00 en devinant le titre de la chanson-concours "L'Amour". Mme Lepage a même ajouté que Thérèse Deroy était sa chanteuse préférée.

Grande ouverture de Go-Gaz Ouellet à Baie-Comeau-Hauterive, dimanche, le 16 janvier. Le ciel de Baie-Comeau sera illuminé par un gigantesque feu d'artifice de deux heures.

Ce jour-là les sportifs auront l'occasion de faire signer des autographes par Maurice Richard et Sam Etcheverry qui seront à Baie-Comeau, dimanche après-midi, de 2 heures à 5 heures, pour marquer l'ouverture du service Go-Gaz Ouellet.

De source certaine, Rosaire Deroy a endisqué deux de ses compositions et son disque sera en vente dès la semaine prochaine... La compagnie pour laquelle il a enregistré lui assure un succès formidable...

Les époux "Salisse", de Bruxelles, conférenciers de marque en ce qui concerne la spiritualité conjugale, seront les invités du Foyer Notre-Dame, samedi le 29 janvier.

Pour la première fois, un couple marié donnera une conférence dans une église. Par le fait même, il accomplira la mission sacerdotale du laïque, définieau Concile.

Les journalistes exagèrent, a protesté Brigidde Bardot, dernièrement; la moitié des mensonges qu'ils colportent sur mon compte ne sont même pas vrais...

Félicitations à Marcel Duchesne qui vient d'être promu à la gérance du rayon de la mercerie pour hommes de la maison Albert Michaud Inc.

La culture...

suite de la 1ère page

sées, ses galeries, ses bibliothèques, ses écoles, ses ateliers et ses maisons d'édition, Montréal est destiné à demeurer le plus grand foyer de rayonnement culturel du Québec et qu'il est extrêmement important d'entretenir et d'activer ce foyer, il n'en est pas moins vrai que plus les préoccupations intellectuelles et artistiques s'élèveront dans le reste du territoire québecois, plus l'action culturelle qui se déploie dans la métropole prendra d'ampleur. Elle grandira au rythme des besoins qui s'exprimeront dans toutes nos régions. Elle s'accordera à la vie qui bat d'un bout à l'autre de notre province.

Un enrichissement

Ce qui est vrai de Montréal l'est aussi de Québec. Nous savons très bien, par exemple, que, si l'orchestre symphonique de la capitale ne donnait pas, hors des murs de cette dernière, tous les concerts qu'il offre aux vastes auditoires de la province, il n'aurait ni l'importance ni la qualité qu'il a acquises, et les premiers à en souffrir seraient les amateurs de musique de la ville de Québec. Et le Musée d'où ont été décrochés les tableaux actuellement groupes à Rimouski ne s'en trouve pas diminué, bien au contraire; il s'enrichit de votre intérêt et s'anime de votre ferveur, en attendant de vous ouvrir ses portes quand vous viendrez dans la capitale.

Ils n'ont été que trop étroits, les cadres dans lesquels se développe notre culture. Les élargir ne peut qu'augmenter la vitalité de celle-ci et que provoquer un approfondissement de sa signification. Cette plante qui pousse a besoin de grand air.

Echanges

On parle beaucoup, ces années-ci, de dialogue. Le mot est dans toutes les bouches, sous toutes les plus et, singulièrement, sous les moins originales. Cela même est d'ailleurs le signe d'une très large aspiration à établir des échanges. Des expositions comme celle qui s'ouvre ici aujourd'hui ne sauraient avoir d'autre résultat que d'intensifier les échanges qui conditionnent la vie culturelle.

Je parlais, il y a un instant, des besoins qui se font jour partout dans le Québec. "L'art, écrivait Lucien Febvre, n'est pas un jeu. L'art n'est pas une technique. L'art est l'expression d'un **besoin** de l'être humain. Des êtres humains". Et il ajoutait ceci, que tous pourraient méditer ou, au moins, discuter sérieusement : "Des groupes humains, à une certaine époque, dans un certain pays".

En organisant ce circuit d'expositions itinérantes dont Rimouski est la deuxième étape, le ministère des Affaires culturelles a conscience d'apporter les éléments d'une réponse à ce besoin. Ce besoin, il sait qu'il n'a rien de théorique; il est réel, il est présent et il va s'intensifiant dans le Québec d'aujourd'hui.

AGENDA DE L'ÉCHO

...9 au 20 janvier :

Exposition de peintures à la bibliothèque du Séminaire de Rimouski organisée par le Service des Arts plastiques du ministère des Affaires Culturelles du Québec.

Vendredi, 14 janvier :

Conférence de M. André Muller, directeur artistique de l'Ecole Nationale de théâtre, à l'Alliance Française de Rimouski.

Dimanche, 16 janvier :

... heures : présentation du ... de la campagne Caritas ... l'Institut de Marine de Rimouski.

... heures : lancement du fonds ... de la Société St-Jean-Baptiste de Rimouski, à l'hôtel ... Louis.

Lundi, 17 janvier :

8 h. 30 : assemblée publique du conseil municipal de la Cité de Rimouski, à l'hôtel de ville.

Mardi, 18 janvier :

Réunion mensuelle du Cercle d'Economie Domestique de St-Robert.

7 h. 30 : réunion mensuelle du Cercle d'Economie Domestique de Sacré-Coeur.

Mercredi, 19 janvier :

8 heures : assemblée de fondation des cours d'éducation pré-natale à l'école Langevin, de Rimouski.

Jeudi, 20 janvier :

8 h. 30 : spectacle de Mme Monique Leyrac au Centre Culturel de Rimouski.

Dernière journée de l'exposition de peintures organisée par le Service des Arts plastiques du ministère des Affaires Culturelles, à la bibliothèque du Séminaire de Rimouski.

M. J.-L. Trépanier chez les techniciens

Les activités 1966, chez les techniciens professionnels de Rimouski, commenceront le lundi 17 janvier, par un banquet qui sera servi à l'hôtel Georges VI, à 6 h. 30 p.m.

Le conférencier sera M. Jean-Louis Trépanier, coordonnateur des envolées à Québecair. Il parlera de l'atterrissage des avions.

Le programme du Chapitre des Techniciens prévoit que les dîners-causerie se répéteront à tous les deuxièmes lundis de chaque mois.

Un rappel

C'est le vendredi 14 janvier, à 8 heures 30, au local habituel (l'école secondaire Langevin) que l'Alliance française de Rimouski présente M. André Muller, directeur artistique de l'Ecole Nationale de Théâtre, dans une causerie sur "le métier de comédien".

L'Alliance rappelle l'événement à tous ses membres, déjà convoqués, et à tous les amis du théâtre. Un rendez-vous à ne pas manquer !

APPEL A LA CONSCIENCE DES AUTOMOBILISTES

Le Comité provincial de Sécurité routière "Prudentia" en appelle à la conscience des automobilistes du Québec pour leur faire comprendre qu'ils ont la responsabilité morale de conduire prudemment. Le même principe s'applique lorsqu'il s'agit de confier son automobile à une personne qui n'a pas les capacités physiques ou morales pour conduire sans danger ou prudemment.

Cherchez-vous un emploi ?

EXTERIEUR - HOMMES

Photographe :

Photographier plans, documents, à l'aide d'une caméra spéciale. Reproduire, agrandir ou réduire (micro-film). Formation secondaire. Bilingue. Expérience à titre de photographe commercial requise. Semaine de 5 jours. 40 heures. Salaire selon compétence.

Apprentis-mécaniciens :

Après période de formation, les candidats seront intégrés à la section mécanique diesel. Diplômés d'un institut de technologie. Semaine de 5 jours. 48 heures. Salaire selon convention collective.

Apprentis-électriciens :

Candidats recevront durant une certaine période de la formation en vue d'occuper des postes d'électriciens, diplômés d'un institut de technologie. Semaine de 5 jours. 48 heures. Salaire selon convention collective.

LOCAL - FEMMES

Surveillante :

Diriger et surveiller le personnel d'un important restaurant. Agir comme caissière. Expérience nécessaire. Salaire selon compétence.

Cuisinières :

Nous avons plusieurs offres locales d'emploi. Salaires variant selon compétence et lieu d'emploi.

SERVICE NATIONAL DE PLACEMENT

42, ave de la Cathédrale
RIMOUSKI, Qué.
Tél. : 723-2257

PROCÉDEZ

par ordre d'importance! Edifiez votre programme d'assurance-vie et d'épargnes sur la base solide de l'assurance-vie permanente avec valeurs comptant—qui répondra à vos besoins financiers aussi longtemps que vous vivrez. C'est de l'assurance "ordinaire" . . . avec des valeurs extraordinaires. Appelez:

DAVID GUY
157, St-Germain
Tél. 723-8595

LA Great-West
COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE

Samson, Bélair, Côté, Lacroix et associés

COMPTABLES AGREES

vous font part que

leurs bureaux de Rimouski

sont maintenant situés

au 44, ave de la Cathédrale

Edifice Banque Canadienne Nationale

Rimouski,

Case postale 250 — Téléphone 724-4136

DEBUT DU CARNAVAL LE 20 JANVIER

Il est maintenant officiel que le Carnaval d'hiver régional, de Rimouski, débutera le 20 janvier pour se terminer le 17 février. Selon le président du comité d'organisation, M. Zénon Ouellet, des manifestations publiques se dérouleront toutes les fins de semaine, à Rimouski et dans les municipalités environnantes dont Bic, St-Fabien, St-Gabriel, Luceville, St-Donat, Rimouski-Est, Sacré-Coeur et Nazareth.

Le Club de Ski du Mont-Blanc, le club de hockey Les Feuilles d'Erable ainsi que la JOC ont bien voulu prêter leur concours à l'organisation de cet événement, de sorte qu'on entrevoit déjà un immense succès.

Le programme des festivités de ce carnaval sera rendu public d'ici quelques jours et le président a laissé entendre que chaque municipalité qui y participera mettra en évidence ses richesses naturelles. Par exemple, à St-Donat les visiteurs pourront se rendre sur le mont Comi.

Il est également à remarquer que le carnaval débutera par la présentation du spectacle de Mme Monique Leyrac au Centre Culturel de Rimouski, le 20 janvier, sous l'égide de la Jeune Chambre de la Cité. A l'issue de ce spectacle, il y aura présentation des 10 duchesses dont l'une deviendra la Reine du premier carnaval d'hiver régional de Rimouski.

CONFERENCIER CHEZ LES ASSUREURS-VIE

Me Ronaldo Raboin, notaire, de Rimouski, sera le conférencier lors du dîner mensuel de l'Association des Assureurs-Vie du Bas St-Laurent qui se tiendra à l'hôtel St-Louis, le 17 janvier 1966, à 6 heures p.m.

Sa causerie portera sur le Bill 16.

Membres du Conseil consultatif canadien de l'Aménagement rural

M. F.-X. Legaré, de Rimouski, directeur régional de la CSN, et Me Gabriel Béland, de Cabano, président du COEB, viennent d'être nommés membres du Conseil consultatif canadien de l'Aménagement Rural.

M. Legaré et Béland assistaient à l'assemblée de création de cet organisme, par le gouvernement, en tant que délégués de la CSN et du Conseil d'Orientation Economique du Bas St-Laurent.

Le nouvel organisme a pour but de conseiller le gouvernement fédéral dans l'établissement d'une politique d'aménagement rural. Des représentants de toutes les provinces du pays font partie de ce conseil qui est composé de 34 membres dont 7 du Québec.

Le maire et trois échevins ne se présenteraient pas aux élections municipales de Trois-Pistoles

Le maire et les trois échevins sortant de la ville de Trois-Pistoles ont révélé, dernièrement, qu'ils ne seraient pas candidats aux élections municipales qui se tiendront le 1er février prochain.

Pour sa part, M. Charles-Henri Rioux, maire de Trois-Pistoles depuis quatre ans, a donné comme raison de sa démission que son commerce ne lui laissait plus de temps pour s'occuper de la chose municipale et qu'il préférait voir confier le poste à une autre personne.

Par contre, les trois échevins qui ont signifié leur intention de ne pas se présenter sont MM. Jean-Paul Belzile, Dassylva Guillemette et Emile Lagacé. Les trois autres membres du conseil municipal qui demeureront à leur poste sont MM. Albert Côté, Martin Ouellet et Pierre-Antoine D'Auteuil.

Réalisations considérables

Depuis la venue de M. Rioux comme maire de la ville, Trois-Pistoles possède une filiale du Service Social du diocèse de Rimouski qui dessert les paroisses de la région. Il a également contribué à la construction d'un foyer pour vieillards dont l'ouverture s'est faite en septembre dernier.

Devant la disparition possible d'usines forestières dans la région, le maire a multiplié ses démarches pour que ces usines continuent à opérer et il a prôné la formation d'une commission industrielle pour étudier les problèmes de la ville et de la région.

Dans le domaine des loisirs, Trois-Pistoles est l'une des rares villes de cette importance à posséder un directeur des loisirs. Le conseil municipal s'est également porté acquéreur de l'aréna que l'on a transformé en un véritable pavillon des sports.

Encore dans le domaine des loisirs, on a procédé à la création d'une commission des loisirs qui, bientôt, se portera acquéreur du Centre des Loisirs de Trois-Pistoles actuellement propriété de la Fabrique de l'endroit.

Retard...

suite de la 1ère page

mier rang des projets de construction du ministère et sa réalisation devrait débuter dès l'été prochain.

de sources sûres que les devis

D'autre part, nous apprenons pédagogiques nécessaires pour tracer les plans du futur institut n'ont pas encore été remis entre les mains de l'architecte et de l'ingénieur chargés de préparer les plans du nouvel institut.

Cette précision ne concorde pas avec la déclaration de Mgr Antoine Gagnon, puisque si les plans ne sont pas encore esquissés, il est très improbable que la construction commence au début de l'été prochain.

ON DEMANDE

TECHNOLOGISTES MEDICALES

demandées par **l'Hôpital des Sept-Iles.** Salaire excellent et bénéfices spéciaux. Toute demande devra être adressée au

Directeur du Personnel, Hôpital des Sept-Iles

RONDE des VILLES

RIVIERE-DU-LOUP

Permis de construction : $8 millions

La ville de Rivière-du-Loup a émis pour $8,000,000 de permis de construction et de réparation en 1965. Ce montant représente un chiffre record. Mais si on considère que la construction de l'hôpital représente à elle seule quelque $6,000,000, la construction générale s'est maintenue à un rythme presque normal, mais quand même remarquable pour Rivière-du-Loup.

Fin des travaux à Gros-Cacouna

De lourds camions entassent les dernières pierres pour compléter la jetée nord du port de Gros-Cacouna. Une fois cette tâche terminée, les travaux seront interrompus jusqu'au printemps. Pour compléter la jetée nord, il aura fallu quelque 2,000,000 de tonnes de roc et environ un an de travail.

TROIS-PISTOLES

Emprunt de $215,000.00

La ville de Trois-Pistoles a vendu, ces jours derniers, à un syndicat, pour $215,000 de titres à 6 pour cent au prix de $92.10 l'unité. A ce compte, la municipalité obtient son argent à un loyer moyen net de 7.1977 pour cent. L'emprunt comporte un solde de $176,500 à renouveler en 1976 pour un terme additionnel de 20 ans.

suite à la page 16

COURS DE RADIO-AMATEUR

Comme par les années passées, des cours de radio-amateur seront donnés à l'Institut de Marine à compter du 17 janvier 1966. Le cours a une durée de 80 périodes, réparties sur deux soirs par semaine. Les intéressés pourront s'inscrire les lundi et mardi 17 et 18 janvier à 7 heures p.m. à **l'Institut de Marine, rue St-Louis.**

RECEPTION aux vendeurs de BERTIN & FILS Ltée à l'hôtel St-Louis par HARDING'S CARPETS

La Cie **Harding Carpets, le plus grand** fabricant de **tapis** mur à mur au Canada, pour souligner **les succès** de la maison **Bertin & Fils Ltée** dans la vente de tapis, a reçu les vendeurs de cette firme dans un meeting **"Pause-Etude"** récemment.

Outre les représentants de la Cie **Harding Carpets,** MM. Camille Leduc, vice-président; Yvon Hébert et Jacques Pronovost, spécialistes, de Montréal, nous reconnaissons au premier rang MM. Lucien Bertin, président de la maison Bertin & Fils Ltée; Julien Alary, vice-président et gérant des ventes, ainsi que les vendeurs de la maison Bertin qui ont tous suivi avec intérêt les données sur les nouvelles fibres de tapis mises sur le marché, les nouvelles textures et couleurs pour 1966. "Plus de compétence pour servir la clientèle en 1966".

EDITORIAL

L'INDUSTRIE: UNE PRIORITE

Dans le dialogue que nous avons entretenu avec certains groupes de la Côte Nord au sujet de l'industrie forestière, M. Laurent Laplante, du journal L'Aquilon, a cru discerner un aspect sentimental. A son tour, Mlle Lisette Morin, du Progrès du Golfe, y va de ses commentaires et fustige notre irréalisme, notre rêverie, notre sentimentalité.

Notre confrère du Progrès limite ses considérations à Rimouski. Il ne faut pas voir trop grand, souhaiter d'évolution rapide; il faut laisser Rimouski aller "son petit bonhomme de chemin". Mlle Morin écrit : "Cette opinion stigmatise une façon de penser trop répandue de rêver de prospérité future au lieu de s'atteler résolument à **l'avancement modeste, mais sûr,** des établissements que nous possédons déjà."

L'éditorialiste nous invite à des "avancements modestes", mais note aussitôt : "les riverains d'en face, plus réalistes, ayant emprunté leur dynamisme aux gigantesques consortiums qui exploitent leur territoire . . ." Parce que le gigantisme nous est refusé, le dynamisme nous serait-il donc interdit. La "modestie" n'est pas, que nous sachions, la plus sûre vertu du progrès économique.

•

En dépit de nos divergences de vues, nous voulons tous arriver au même but, une plus grande prospérité pour nos régions.

Que Le Progrès veuille se tenir "assez loin de l'enjeu du débat", et souhaite un progrès plus lent, mais certainement plus sûr", c'est son affaire. Ne faisant rien pour la promotion industrielle, il aura la tâche facile de justifier sa position en dépréciant celle des autres.

Pour notre part, à L'ECHO du Bas St-Laurent, nous ne faisons pas que rêver d'industries futures; nous y travaillerons et nous y arriverons. Nous n'arrêterons de travailler à cette fin que si les sans-travail nous disent qu'ils sont satisfaits de leur sort, que si les pères de famille se disent confiants pour l'avenir de leurs enfants, qui si nos lecteurs nous signalent que nous sommes dans la mauvaise voie. Si on nous prouve que nous travaillons en vain, nous aurons alors plus de temps pour lire des romans.

•

Rimouski ville de services, ville commerçante, métropole scolaire, cela nous l'avons préconisé et défendu à temps et à contretemps... sans nous boucher sur l'avenir immédiat. Mais nous l'avons fait en n'oubliant pas que notre structure économique est boiteuse, incomplète, qu'il y manque du travail pour les bras inactifs.

Un développement progressif des services et du négoce, comment cela est-il possible si l'édifice ne repose pas sur une base solide: l'industrie primaire puis l'industrie secondaire? Pouvons-nous prespérer longtemps en n'étant que des consommateurs et en ne produisant pas, en n'ajoutant pas d'utilité aux biens ?

Dans notre région, 18 hommes sur 100 vivent de l'industrie alors qu'au Québec 28 sur 100 en vivent. N'est-ce pas suffisant pour nous inciter à travailler à l'industrialisation ?

Nous continuons à penser que l'industrialisation de Rimouski et du Bas St-Laurent est une priorité, voire une question d'urgence.

Le BAEQ prévoit, de son côté, que sans amélioration de l'économie, sans industrialisation, la pupulation du territoire sera le même dans 20 ans qu'elle est aujourd'hui. Comment peut-on espérer, dans ces conditions, un essor même lent et sûr des services et du commerce.

On lit, dans DOCUMENTS, No. 3 Main d'oeuvre 1, du BAEQ, ce qui suit :

"La croissance **du secteur industriel est présentée comme la seule façon d'engager le territoire sur la voie d'une véritable expension.** On peut songer, par exemple, à l'installation d'une industrie motrice qui aurait des effets d'entraînement, c'est à dire qui amènerait l'organisation d'industries secondaires dans la région. **Tout cela entraînerait un plus grand nombre de services de toutes sortes (magasins, garages, etc)".**

Ce serait une erreur manifeste que de considérer Rimouski en vase clos, comme un phénomène isolé. Rimouski et la région sont interdépendantes. Trop longtemps Rimouski a progressée grâce à la région mais seul. Dans l'avenir, l'aménagement doit profiter à toutes les parties du territoire. Rimouski doit être prospère mais dans une région prospère.

Dès à présent on peut prévoir que le passage des gens de la campagne à la ville va s'accentuer considérablement. Rimouski sera appelée à accueillir un nombre croissant de travailleurs rejetés par la terre et la forêt.

Les jeunes qui quittent les paroisses, dit M. Louis Savard, du BAEQ, pourraient demeurer dans la région si l'on parvenait à développer certains pôles régionaux ou **de nouvelles industries** absorberaient les surplus de main d'oeuvre... **L'iindustrialisation** de certains pôles, c'est encore **le meilleur moyen** de retenir sur place la main d'oeuvre régionale".

Mlle Morin peut continuer à souhaiter un avancement modeste, un "progrès" lent mais sûr; pour notre part, nous croyons davantage en la nécessité de créer un climat de dynamisme et nous continuerons à nous battre sur la ligne de front pour l'industrialisation

L'un et l'autre nous servirons notre ville et notre région par des voies d'approche différentes. Pour dynamique qu'elle soit, nous n'estimons pas que la nôtre soit moins réaliste.

Jean-Paul LEGARE

Les coopératives de consommation forment leur propre bureau d'aménagement

Les coopératives de consommation établies dans le territoire du Bureau d'Aménagement de l'Est du Québec (BAEQ) ont constitué leur propre bureau d'aménagement Co-Op. A la suite de quatre journées d'étude tenues à Rivière-du-Loup, Rimouski, Maria et Mont-Joli, trois délégués de chaque zone de travail Co-Op ont été élus pour former le Bureau d'aménagement Co-Op à l'intérieur du territoire-pilote.

Les tâches dévolues à ce Bureau sont énumérées par M. Gédéon Caron :

1.—Profiter du travail de recherche fait par la Fédération des Magasins Co-Op quant à la situation actuelle des coopératives dans le secteur de la consommation et quant à leurs possibilités d'avenir.

2.—Etudier et mettre au point une ou des formules nouvelles d'organisation, afin de consolider les coopératives déjà existantes et afin de développer des unités nouvelles là où le besoin s'en fait sentir.

3.—Définir la formule d'associations coopératives régionales en vue de permettre aux unités locales d'atteindre au maximum d'efficacité.

4.—Former des comités de travail dûment mandatés et responsables au Bureau d'aménagement Co-Op pour apporter à ce dernier une ou plussieurs suggestions d'action présentables aux coopératives du territoire-pilote, qui pourront les accepter, les améliorer ou les rejeter.

Les comités de travail mentionnés étudieront les points suivants :

- **Régionalisation :** définir les territoires, déterminer les implantations et les types de magasins.
- **Structures :** les unités locales demeurant, définir les structures de représentation pour les sociétaires et les administrateurs, et de gestion pour les gérants et le personnel.
- **Collaboration agricole :** découvrir les coopératives agricoles affectées par la régionalisation du secteur de la production et qui peuvent continuer à répondre à certains besoins de leurs sociétaires en devenant des unités locales mixtes.
- **Financement :** préparer une ou des formules de financement adéquates.

5.—Travailler en collaboration avec le BAEQ en vue : a) d'utiliser les informations du BAEQ pertinentes à l'aménagement des magasins Co-Op comme réseau de distribution des produits de la région au niveau des consommateurs; b) d'inscrire le pla nd'aménagement Co-Op dans l'ensemble du plan du BAEQ pour le territoire-pilote.

Quand les suggestions ou esquisses auront été sanctionnées par le Bureau d'aménagement Co-Op, elle seront présentées aux coopératives par l'animation sociale aux différents paliers : a) de la gestion; b) de la direction; c) du personnel; d) du secrétariat pour acceptation et entreprise de la phase d'action.

Selon M. Gédéon Caron, les différentes étapes de la planification devraient avoir été franchies à la fin de février 1966 et les étapes de la mise en application devraient débuter durant le mois suivant.

Grève possible, lundi prochain, des étudiants des écoles spécialisées de Rimouski

A la suite d'une réunion spéciale groupant la majorité des étudiants des écoles spécialisées de Rimouski, soit l'Institut de Technologie et l'Institut de Marine, il a été décidé, à l'instar des autres écoles spécialisées de la province, de prendre tous les moyens nécessaires afin d'obtenir du ministère de l'Education qu'il modifie le calendrier scolaire des quelque 60 maisons d'enseignement spécialisé du Québec.

C'est au cours d'une séance tenue mercredi avant-midi que les étudiants ont décidé d'appuyer leurs confrères des autres villes de la province, demandant à être reçus par les autorités du ministère de l'Education. Depuis lundi, les étudiants spécialisés de Rimouski tenaient des sessions d'information pendant ou en dehors des heures de cours afin de faire connaître les buts poursuivis et les moyens à prendre. Ces séances se poursuivront jusqu'au 17 janvier.

Posibilité d'une grève

Pour sa part, la Fédération des Etudiants des Ecoles Spécialisées du Québec, qui compte 27,000 adhérents, se propose de déclencher une véritable grève, si au 17 janvier on n'en est pas venu à une solution du problème. La grève se ferait, précise-t-on, avec piquetage. L'étape suivante, prévue à partir du 24 janvier, consisterait en une marche sur Québec.

Les causes du dilemme

Le problème vient du fait que l'on a décidé cette année de réduire le nombre d'heures de cours par semaine (de 35 à 30) et de prolonger l'année scolaire jusqu'au 23 juin, alors qu'auparavant elle se terminait le 4 du même mois.

Les étudiants prétendent que cela ne tient pas compte de leurs besoins, puisqu'ils viennent en bonne partie de milieux peu fortunés et que conséquemment ils ont besoin de travailler pendant les vacances.

En plus de demander l'abolition de l'horaire annuel présent, les étudiants suggèrent qu'un comité, comprenant des représentants du ministère, des professeurs et des étudiants, soit formé pour préparer un calendrier qui tienne compte des étudiants et des impératifs de coordination du ministère.

L'ECHO DU BAS ST-LAURENT INC.

Publié par :
L'Echo du Bas St-Laurent, Inc.
160-B, rue St-Germain — RIMOUSKI
Case postale 410
Abonnement : Canada : $4.00
Autres pays : $5.50

Membre de Audit Bureau of Circulation (ABC).
Membre de l'Association des Hebdomadaires de Langue Française du Canada.
Membre de Canadian Weekly Newspapers Association (C.W.N.A.).

Rédacteur en chef :
Jean-Paul Legaré

Journalistes :
Jacques Ross
Ginette Fournier,

Annonces :
Alphonse Rousseau

Secrétaire :
Odette Moyen

Chroniqueur sportif :
Emile Michaud

Abonnement :
Armand Arguin

TELEPHONES :
Nouvelles 723-6528
Annonces 723-6529

● Le ministère des Postes, à Ottawa, a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de deuxieme classe de la présente publication

Pourquoi pas, à Rimouski, UN OUVROIR CENTRAL ?

pour l'assistance morale et matérielle aux familles nécessiteuses

A toute la population, à tous les bienfaiteurs connus ou inconnus, à tous les organisateurs, les centaines de foyers bénéficiaires de paniers de provisions, de vêtements, de jouets, vous disent un chaleureux merci.

A Rimouski :

21 organismes (clubs sociaux, communautés religieuses et ouvroirs ont préparé et distribué 238 paniers de Noël dans des foyers du Grand Rimouski. Le Conseil des Oeuvres a prêté son concours en assumant la coordination dans l'attribution de ces paniers aux foyers nécessiteux.

Le Centre Marie de l'Incarnation, Collège des Ursulines, 20 paniers; Le Club Richelieu, 26; Ecole St-François-Xavier des Soeurs de l'Immaculée-Conception, 23; le Comité conjoint et les syndicats ouvriers, 35; les Filles d'Isabelle de Rimouski, 33; le Club Lions, 20; les professeurs et élèves du Séminaire, 15; la Société St-Vincent de Paul et St-Jean-Baptiste de St-Robert, 12; l'Amicale des Frères du Sacré-Coeur, 14; le Comité de Secours et de Bienfaisance de St-Germain, 9; l'Association des Vétérans, 6; la Société St-Vincent de Paul de St-Yves, 5; la Société St-Vincent de Paul de Ste-Agnès, 4; les employés du magasin Zeller's, 3; Ouvroir de la paroisse du Sacré-Coeur, 4; la Société St-Jean-Baptiste de Ste-Odile, 3; Mme Lucien Bertin, 1; les Scouts du Séminaire, 1; la Société St-Vincent de Paul de Nazareth, 1.

D'autres groupements ou individus ont peut-être fait des dons plus ou moins équivalents à ceux des organismes ci-haut mentionnés, malheureusement, ils ne nous sont pas connus. D'ailleurs, nous savons pertinemment qu'un club social n'a pas daigné participer à ce mouvement collectif coordonné.

Un ouvroir central pour le Grand Rimouski :

A ce moment-ci de l'année, nous sentons particulièrement le besoin d'une centralisation et d'une coordination du travail et des efforts de tous ceux et celles qui se dévouent bénévolement dans des circonstances identiques : soit dans les cadres d'un club social ou d'un ouvroir local.

Un ouvroir central se présenterait comme un moyen efficace d'utiliser toutes les énergies et les loisirs des personnes bénévoles à bon escient. Autrement, plusieurs personnes d'un même ouvroir ou d'une même association multiplient leurs efforts pour faire ce que d'autres associations ou organismes font déjà pour les mêmes indigents.

Un ouvroir central permettrait encore de mieux utiliser les énergies déjà disponibles et d'en enrégimenter de nouvelles telles les religieuses, les personnes âgées tant dans les visites et l'éducation au foyer que dans le travail manuel à l'ouvroir même.

- Un ouvroir central favoriserait le montage de dossiers et d'un fichier central qui fourniraient les données nécessaires pour un plus juste partage à l'endroit des familles dans le besoin.
- Un ouvroir central pour le Grand Rimouski répartirait sur une plus grande population les besoins des familles indigentes. Du même coup, un ouvroir central aiderait plus adéquatement les paroisses où l'organisation locale est dépassée, du fait de l'existence d'un nombre plus considérable de familles nécessiteuses.
- Un ouvroir central libérerait certains bénévoles du travail parfois ingrat dans le fond des ouvroirs pour favoriser les contacts humains et le soutien moral à apporter aux indigents.
- Un ouvroir central éviterait qu'on soit parfois sévère pour telle famille ou tel individu nécessiteux qui essaie d'exploiter plusieurs bienfaiteurs à la fois.
- Un ouvroir central n'enlèverait pas les pauvres de celui-ci ou de celle-là, mais aiderait à les mieux servir, à les mieux aider dans un travail de rééducation, si c'est nécessaire. Actuellement, nous divisons nos forces et nous multiplions les dons, sur le plan matériel mais quel temps nous reste-t-il pour le soutien moral à apporter à ces personnes ?

Actuellement, nous pensons en terme d'agrandissement du Grand Rimouski au plan municipal. Pourquoi ne pas suivre ? Pourquoi ne pas oublier les petites diversités de clocher et ne pas faire partie du mouvement commun pour l'inauguration d'un ouvroir central, à brève échéance. L'action est déjà lancée, elle se poursuit. De jour en jour, on progresse. Peut-être ne manque-t-il que vous pour déclencher ce mouvement décisif ?

Gérald Fournier,
directeur,
Conseil des Oeuvres

$81,314 pour les terrains, à Mont-Joli

Les Distributeurs Unis de Mont-Joli acceptent de vendre à la Commission scolaire régionale du Bas St-Laurent le terrain sur lequel sera érigé le complexe polyvalent de Mont-Joli, au prix fixé par les évaluateurs indépendants, Ross & Associés, de Montréal.

Une partie de ce terrain sera achetée de la ville de Mont-Joli pour la somme de $2,574 et l'autre partie des Distributeurs Unis pour la somme de $78,740, formant un total de $81,314 pour une superficie de 1,256,979 pieds carrés.

On se souvient que le ministère de l'Education avait refusé d'accepter le premier prix fait par les Distributeurs Unis, soit 0.09 le pied carré, et qu'il exigeait même un rapport d'évaluation scientifique du terrain.

LA BIBLE VOUS PARLE
Textes choisis par la Société Catholique de la Bible

L'homme avisé cèle son savoir, le coeur des sots publie leur folie.

(Prov 12, 23)

LIBRAIRIE
Vous trouverez au
Comptoirs Horizon
INC.
les principaux volumes des Editions Garneau Ltée, de Québec
VISITEZ
Comptoirs Horizon
INC.
125, de l'Evêché, Rimouski
Tél. : 723-6560

PROFITEZ DE CES FAMEUX
Spéciaux
ET ECONOMISEZ DES LE DEBUT DE 1966

3% D'ESCOMPTE!

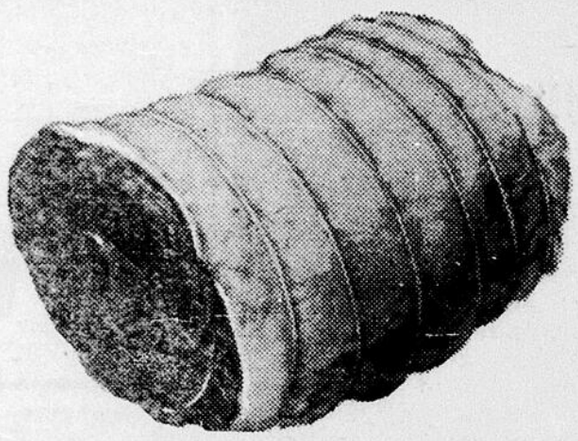

Rosbif
Lb
Roulé 7 côtes
.69
BOEUF DE L'OUEST

BOLOGNA
FRAIS ou FUME
Lb .29

Boeuf haché
MAIGRE
Lb .35

BANANES
MURIES A POINT

La livre .09

TOMATES
DE CALIFORNIE
mûries à point
EN CELLO
2/.29

CAROTTES
NUMERO 1 DU QUEBEC
Sac de 5 livres
.29

POIS
VERTS ASSORTIS "YORK"
4 boîtes 10 oz. .49

BISCUITS
ASSORTIS "MONTMAGNY"
BOITE DE 3 LIVRES .99

Café

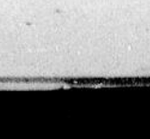

Sac de 1 lb
.89

AMANDES
assorties "TIP-TOP" Boîte 13 oz. .69

Jus de pommes
"ROUGEMONT"
3 boîtes 20 oz. .49

Papier de toilette
Couleurs assorties
Moderne Facelle 4 rlx .45

SERVICE DE LIVRAISON GRATUITE

BEAUCOUP D'AUTRES SPECIAUX!
Marché LEBEL ENR.
EPICERIE LICENCIEE — RIMOUSKI
Roger Bérubé, propriétaire
Téléphone : 723-2241

Les Jeunesses Musicales présentent

Au Séminaire, 17 janvier, 8 h. 30

RECITAL DE PIANO

"Le vrai visage de Chopin"

Nadia Strycek, pianiste belge

Andrée Desautels, commentatrice

PROGRAMME

a) — Première Ballade en sol mineur, opus 23

b) — Sonate en si bémol mineur op. 35
Grave.
Scherzo.
Marche funèbre.
Finale Presto.

c) — Troisième Scherzo en do dièse mineur, op. 39.

PAUSE

d) — Fantaisie impromptu, op. 66

e) — Deux valses : Si mieur - Sol bémol majeur

f — Deux Mazurkas : La mineur op. 68, no 2,
Si bémol majeur op. 7, no 1

g) — Polonaise en la bémol majeur, op. 53

N. B. — Mlle Strycek est une pianiste de grande classe. Elle a donné des récitals à Vienne, Copenhague, Amsterdam, Genève, Lauzanne, Munich, Cologne, Hambourg, Hanovre, Berlin et Montréal.

Les billets sont en vente à la Pharmacie Moreault, tél. 723-2459, et le SOIR DU CONCERT, au Séminaire.

ADMISSION : $1.50 et $1.00.

CINEMA

SEMAINE DU 15 AU 21 JANVIER

AUDITORIUM

LES FELINS

Comédie policière. Un sujet rocambolesque, prétexte à un exercice de virtuosité technique. Le rythme est trépidant et soutenu. Pour adultes avec des réserves : même si les personnages sont peu sympathiques, un climat de sensualité et de violence baigne l'ensemble.

L'AMOUR EN QUATRIEME VITESSE

Comédie musicale. Il s'agit de mettre Elvis Presley en vedette, mais dans un décor dynamique cette fois. On remarque une bonne séquence : la course d'automobiles filmée d'un hélicoptère. Pour adultes.

CARTIER

L'EXPRESS DU COLONEL VON RYAN

Drame de guerre. Histoire fantastique d'évasion au rythme très rapide. La mise en scène est très habile, l'interprétation est de premier ordre, et les décors naturels de grande beauté. Pour adultes et adolescents : malgré une brève scène délicate noyée dans un ensemble sain.

LA FUREUR DES APACHES

Western. Si le sujet est loin d'être neuf, le réalisateur manifeste du métier : dans la mise en scène, malgré certains clichés, dans le rythme. dans la direction des interprètes. Pour tous : les violences habituelles au genre sont présentées avec discrétion.

Matinée, 15 janvier

LE PLUS BEAU JOUR DE MA VIE

Mélodrame musical. Malgré une histoire plutôt simpliste et larmoyante, on est intéressé par les Petits Chanteurs de Vienne, de belles photos de l'Autriche et des interprètes sympathiques. Pour tous.

TELEVISION

Images en tête, 15 janvier

DOUZE HOMMES EN COLERE

Drame de la justice. Le cadre étroit d'une salle des jurés empêche les prouesses techniques, mais oblige la caméra à une analyse plus fouillée des personnages. Fonda est tout à fait remarquable. Pour adultes et adolescents : les jurés égoïstes et calculateurs sont éclipsés par le personnage central.

Cinéma Kraft, 14 janvier

SUSPENSE AU DEUXIEME BUREAU

Drame d'espionnage. Scénario plus que banal, mise en scène médiocre. Il n'y a guère de suspense que dans le titre. Pour adultes : on y retrouve les violences habituelles et quelques images osées.

Cinéma international

LE CHEVALIER SANS TERRE

Aucune information.

Cours de dessin, peinture et sculpture au Centre Culturel

Des cours de dessin, peinture et sculpture seront bientôt donnés au Centre Culturel de Rimouski, à l'intention des jeunes de 4 à 17 ans. Ces cours seront dispensés le samedi et débuteront le 29 janvier. La durée en sera de 16 semaines à raison de deux heures par séance.

L'inscription à ces cours se fera au Centre Culturel, le samedi 22 janvier, de 10 heures à midi, et le coût est de $20.00 incluant les frais d'inscription de $5.00 et le matériel didactique.

Pourquoi ces cours ?

La raison d'être de ces cours est que l'enseignement des arts plastiques favorise l'épanouissement des facultés intellectuelles en développant l'imagination, la réflexion, l'observation, la mémoire, la sensibilité et le goût. Cela met également à la portée des élèves de nombreux moyens d'expression.

Ils offrent aussi l'avantage de se fixer sur l'authenticité de l'art et permettent en même temps de découvrir de bonne heure les talents véritables.

Ces cours, qui sont placés sous la direction de quatre spécialistes en éducation artistique, portent sur des projets d'imagination, de mémoire et d'observation. Les travaux personnels alternent avec les travaux d'équipe. Les élèves sont répartis en groupes, selon leur âge et selon leur expérience.

Cours pour les adultes

Pour une deuxième année consécutive, il y aura des cours de peinture, modelage et d'histoire de l'art pour les adultes. Ils seront dispensés le soir au Centre Culturel de Rimouski.

L'inscription se fera le lundi 24 janvier à 7 heures et le coût est de $35 incluant les frais d'inscription de $10.00 et le matériel didactique.

A la fin des cours, le Centre produira une attestation d'étude démontrant que les élèves ont suivi des cours d'arts plastiques. Pour de plus amples informations, veuillez communiquer avec M. Luc-Bernard Duquette, directeur du Centre d'Art, au tél. 723-7246.

Une journée des constructeurs, à Rimouski, le 22 janvier

L'Association des Constructeurs du Bas St-Laurent tiendra une journée des constructeurs, samedi le 22 janvier, à Rimouski. Le programme pour les participants masculins se lit comme suit : 3 heures, conférence de M. Léo Pressé sur l'administration des entreprises; 4 heures, forum; 5 heures, vin d'honneur; 7 heures, banquet; 8 h. 30, conférence; 10 heures, soirée avec orchestre et danses.

Par contre, les dames qui participeront à la journée pourront, dès 3 heures de l'après-midi, suivre une clinique sur les soins d'entretien facial et sur le maquillage. Cette clinique sera donnée par Mme Kathe Caron tandis que Mme Odette Santerre parlera des vêtements de base.

A 4 heures, les dames se réuniront pour le thé. Pour cette occasion, les hôtesses seront Mmes Claude St-Hilaire et Marcel Fradette. Après le thé, les dames rejoindront leurs époux pour le banquet et la soirée. Il est à remarquer que toutes les activités de la journée se dérouleront à l'hôtel St-Louis, de Rimouski, et que le conférencier lors du banquet sera M. Normand Hudon, caricaturiste bien connu.

SANS TOI

Quand tout finit
A l'instant
Où tout venait de commencer
Quand tu es parti
Au temps où je m'étais donnée
Quand l'espoir s'enfuit
Au moment
D'unir nos destinées
Quand il n'y a plus de vie
Parce que tu n'es plus :
Que devient le coeur ?

fleur des roches

MONIQUE LEYRAC

à Rimouski, le jeudi 20 janvier

à 8 h. 30 p.m.

au Centre Culturel

BILLETS EN VENTE :

Pharmacie Moreault
Pharmacie St-Germain
Pharmacie Marquis

$3.00 - $2.50 - $1.50

En vedette à la

SALLE SAINT-BARNABE

de l'hôtel du Boulevard

L'ENDROIT LE PLUS POPULAIRE POUR TOUS LES JEUNES DANS LE VENT

LA POPULAIRE

SYLVIE VARTAN

NOTEZ BIEN !

A l'avenir, la salle Saint-Barnabé sera fermée tous les lundis pour permettre au personnel de prendre un congé. Cependant elle pourra être louée à des groupes ou clubs sociaux, etc. Pour informations et réservation :

Tél. 723-9231

vous êtes invités à venir voir et entendre AU SCOPITONE du SALON-BAR de l'Hôtel du Boulevard, ces NOUVEAUX films :

"MES MAINS SUR TES HANCHES" avec ADAMO

"JE SUIS FOU" avec LES BARONETS

"MES YEUX SONT FOUS" avec JOHNNY HALLYDAY

"I LOVE PARIS" avec MICHEL LEGRAND et son orchestre

À 41 BLVD SACRÉ-COEUR

VISITEZ CES LOGEMENTS
TOUT À L'ÉLECTRICITÉ

8
logements spacieux

confort moderne

PROPRIÉTÉ DE
LÉOPOLD TREMBLAY

TÉLÉPHONE
723-7335

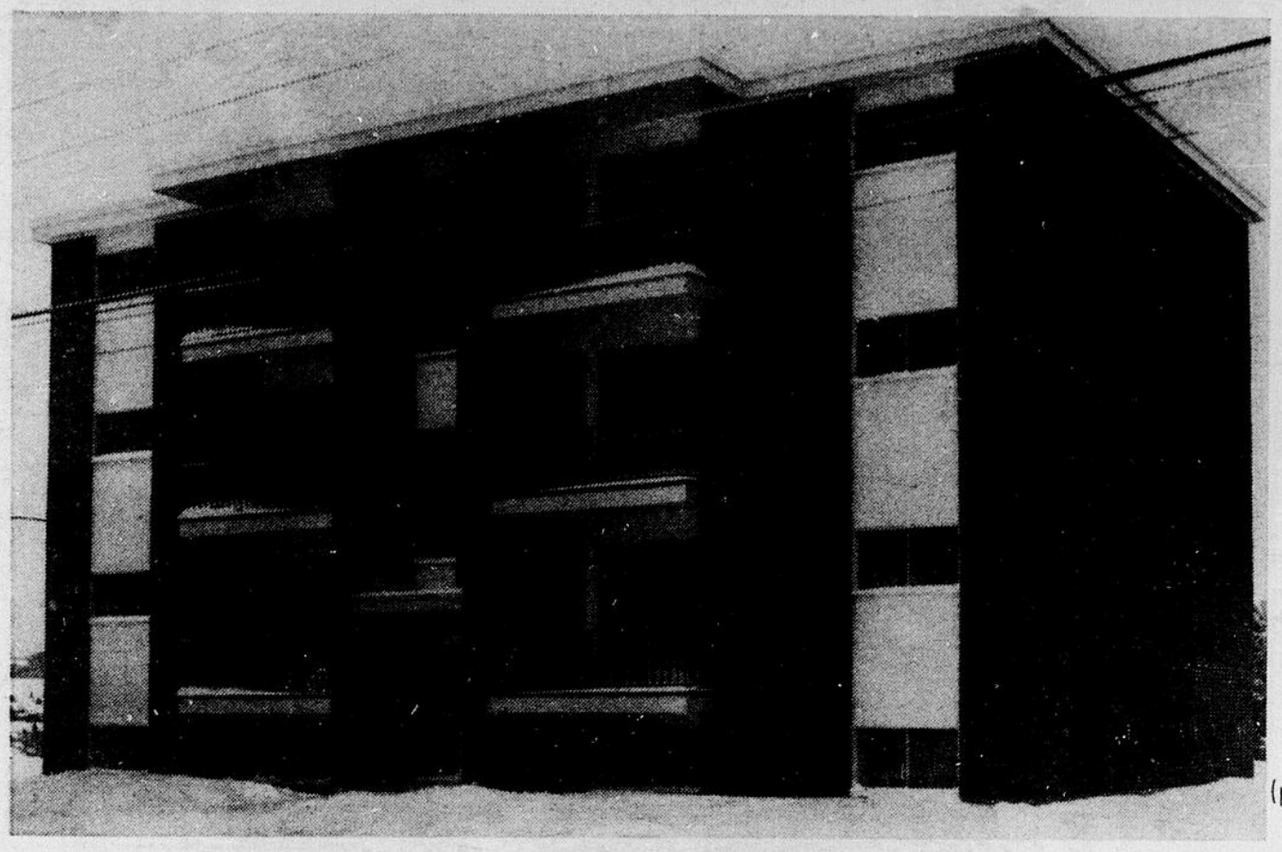

HEURES D'OUVERTURE :

vendredi 14 janvier
7 heures à 9 heures p.m.

samedi 15 janvier
2 heures à 9 heures p.m.

dimanche 16 janvier
2 heures à 9 heures p.m.

TOUS INVITES, TOUS ATTENDUS

(photos Rita Chevron)

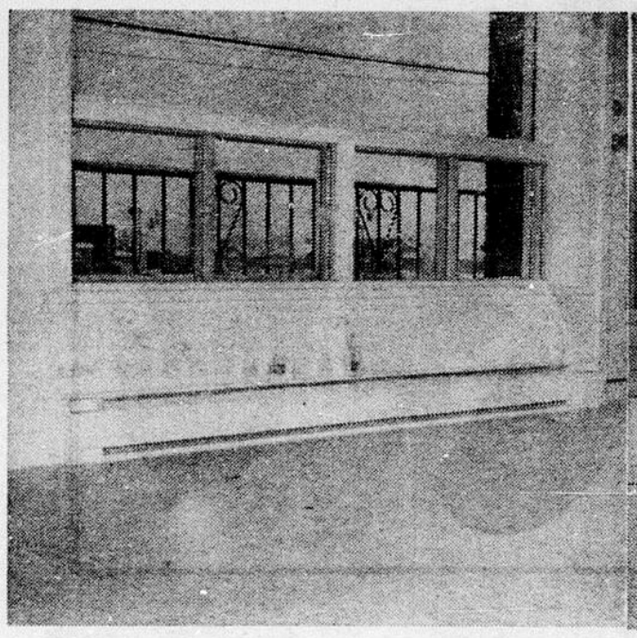

Le prix du loyer comprend le confort total assuré par le système de chauffage tout à l'électricité,

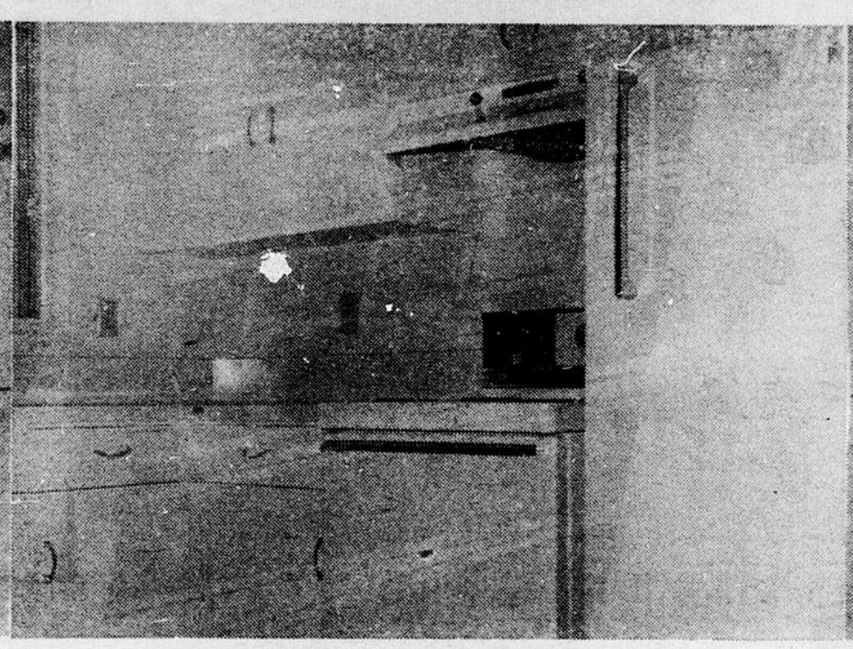

. . . les tservices de la cuisinière et du refrigérateur,

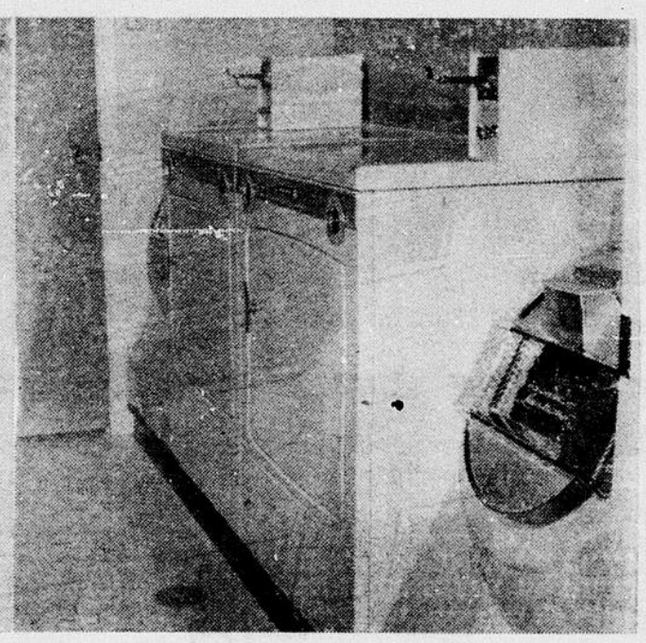

. . . et l'accès aux facilités de la vie moderne.

Le propriétaire d'un bloc chauffé à l'électricité

- récupère tout l'espace possible (pas de "fournaise", pas de réservoir d'huile)
- vit dans une plus grande propreté (pas de fumée, par de suie ni aucun autre résidu sur les murs et sur les tentures)
- jouit d'une température contrôlée dans chaque pièce (plus frais dans les chambres, plus chaud dans la salle de bains)
- oublie les nettoyages annuels de la fournaise et les remplacements de pièces
- trouve la parfaite tranquillité (pas de brûleur ni de ventilateur qui démarrent, surtout durant la nuit)
- assure à son foyer un degré idéal d'humidité (toute la maisonnée respire mieux, le matin : finies les gorges et les membranes nasales desséchées).

Des représentants et une conseillère en économie domstique de l'**HYDRO-QUEBEC** se feront un plaisir de répondre à toutes vos questions sur le chauffage à l'électricité et sur la manière idéale de vous servir des appareils électroménagers modernes.

AMEUBLEMENT
ET
DECORATION

Bertin & FILS LTEE.

signé :
Sylvie Mathieu,
décoratrice diplômée

383, St-Germain **Tél. 723-6555**

De nombreux prix de présence seront gracieusement offerts par
LESCONSTRUCTEURS DE CE BLOC A LOGEMENTS ULTRA-MODERNES

Compliments de
ROLAND LEVESQUE
200, CATHEDRALE
Contracteur 723-3772

Compliments de
JOS. HUPPE & FILS LTEE
117, NOTRE-DAME
Plombier 723-7108

Compliments de
DOUCET & LAMONTAGNE
117, NOTRE-DAME
Briqueleurs 723-6073

Compliments de
JOS. BEAULIEU & FILS LTEE
33, BELZILE
Portes et chassis 723-2673

Compliments de
CIE MITIS LTEE
356, ST-GERMAIN 724-4455

Compliments de
WELLIE LAROUCHE
40, LEONIDAS
Fer ornemental 723-7461

Compliments de
Romuald Turgeon & Fils Ltée
AVE MICHAUD
Couvre planchers 723-8174

Compliments de
LEOPOLD TREMBLAY, m.el.
27½, ST-LAURENT
Electricien 723-7335

Compliments de
GERALD LEBLOND LTEE
20, ST-PIERRE
Toiture 723-7903

RÉGALEZ-VOUS D'UN REPAS À LA VIANDE À LA MODE D'ANTAN

VENTE de JANVIER

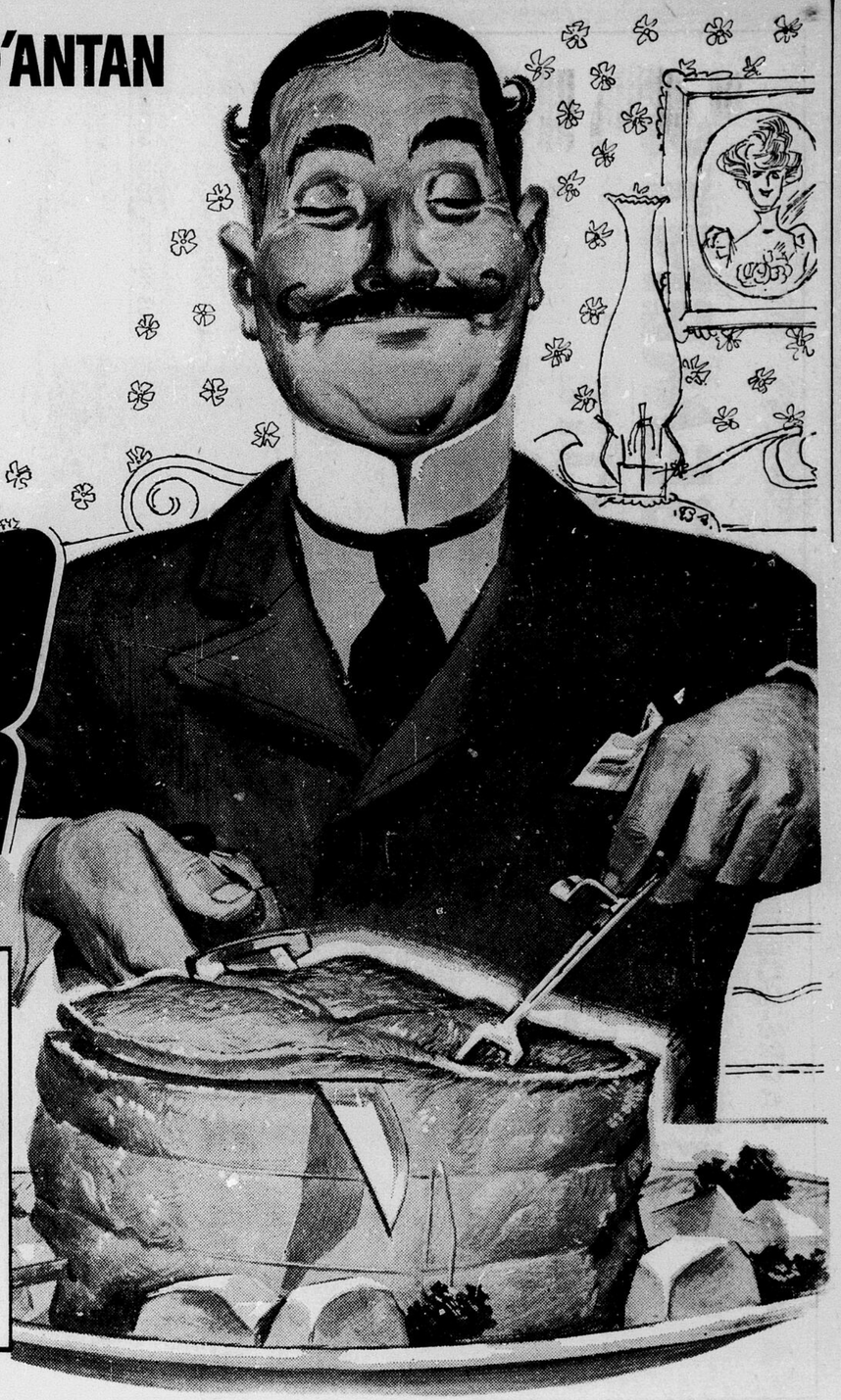

Lorsque grand maman était une jeune mariée, il y avait un autre homme important dans sa vie . . . le boucher expert et amical du voisinage! Elle avait confiance en lui et écoutait ses conseils. Il avait un attrait tout *spécial* grâce aux viandes qu'il lui vendait!

Eh bien, cet attrait *spécial* des merveilleuses viandes existe au DOMINION, la même qualité et le bon goût que grand maman pouvait servir si bien à sa famille! Grâce au boucher amical au comptoir des viandes du Dominion, vous pouvez aussi profiter régulièrement de services personnels et des conseils avisés d'un expert moderne dans les viandes.

Adoptez DOMINION au cours de cette vente spéciale de janvier et profitez de vrais régals à la mode de chez nous! Procurez-vous aussi les autres produits spéciaux et vente au DOMINION!

JUS DE TOMATES "DOMINO" - Surchoix	6	btes 20 oz.	.89
POIS VERTS "York" POIS et CAROTTES	5	btes 15 o.	1.00

GIGOTS D'AGNEAU

lb **89**¢

25 TIMBRES DOMINO EN SURPLUS
Avec coupon et achat de **Chocolat instant** Choco de Cadbury
Boite 65¢

25 TIMBRES DOMINO EN SURPLUS
Avec coupon et achat de **ESSUIE-TOUT** Blanc ou rose "FACELLE"
2 rouleaux 57¢

100 TIMBRES DOMINO EN SURPLUS
Avec coupon et achat de **$10.00 OU PLUS** de marchandises assorties achetées en une seule fois
Se termine sam. 15 jan. au DOMINION

200 TIMBRES DOMINO EN SURPLUS
Avec coupon et achat de **$20.00 OU PLUS** de marchandises assorties achetées en une seule fois
Se termine sam. 15 jan. au DOMINION

300 TIMBRES DOMINO EN SURPLUS
Avec coupon et achat de **$30.00 OU PLUS** de marchandises assorties achetées en une seule fois
Se termine sam. 15 jan. au DOMINION

400 TIMBRES DOMINO EN SURPLUS
Avec coupon et achat de **$40.00 OU PLUS** de marchandises assorties achetées en une seule fois
Se termine sam. 15 jan. au DOMINION

"DOMINO" - Surchoix		20 oz.	
POIS VERTS "York" POIS et CAROTTES	5	btes 15 o.	1.00
Confiture aux fraises "NATION BEST"		Pot 24 oz.	.39
Fèves jaunes coupées "KOUNTY KIST". Régulier		Boîte 10 oz.	.10

BEIGNES "RICHMELLO" 2 btes de 12 .49

ACHETEZ avec CONFIANCE
Toute la viande ou produit de viande vendu au Dominion, qu'il soit frais, congelé ou apprêté, est inspecté par le gouvernement

GIGOTS D'AGNEAU

Jeune - Tendre
Inspecté par le gouvernement
Lb **.69**

PETIT JAMBON roulé lb .89

Genre Cottage "BURNS" fumé

Epargnez! FRUITS et LÉGUMES FRAIS

PATATES de table

Du Québec No 1
Se conservent l'hiver
50 Lb **1.29**

TOMATES DE FLORIDE 2 lb .59
No 1 - Rouges - Mûres - Les meilleures

CHOUX VERTS Lb .12
Nouvelle récolte de Floride - Fermes

ORANGES "Outspan" 5 Lb .59
No 1 - De l'Afrique du Sud - Pelure mince - Juteuses

Poitrines ou cuisses poulet LB .59
Fraîches et tendres - Idéal pour frire

BACON tranché Paquet 1 lb .99
"BURNS" - Traité au sucre - Sans couenne

spéciaux d'épicerie

ANANAS tranchés 3 boites 28 oz. 1.00
"PICNIC" - De choix

Spaghetti ou macaroni 3 paquets 2 lb .79
longs - "ECONOMY"

BLE D'INDE 5 boites 20 oz. 1.00
Genre crème "AYLMER" de choix

DETERGENT EN POUDRE Format familial 1.19
"FAB" - EXTRA SPECIAL - RABAIS 0.40

25 TIMBRES DOMINO EN SURPLUS
Avec coupon et achat de **Tissus faciaux** "ROYALE" Paquet de 333 **33¢** Dans Grands Marchés
Se termine mer 19 jan. au DOMINION

25 TIMBRES DOMINO EN SURPLUS
Avec coupon et achat de **FARINE** Tout usage "ROBIN HOOD" Sac de 5 livres **67¢**
Se termine mer 19 jan. au DOMINION

25 TIMBRES DOMINO EN SURPLUS
HUILE VEGETALE Pure "Mazola" Bouteille 32 oz. **99¢**
Se termine mer 19 jan. au DOMINION

25 TIMBRES DOMINO EN SURPLUS
Avec coupon et achat de Tout **BATON de HOCKEY** Dans Grands Marchés
Se termine mer 19 jan. au DOMINION

25 TIMBRES DOMINO EN SURPLUS
Avec coupon et achat de **SIROP de TABLE** "Old Tyme" Bouteille 16 oz. **39¢**
Se termine mer 19 jan. au DOMINION

25 TIMBRES DOMINO EN SURPLUS
Avec coupon et achat de **GRUAU** "ROBIN HOOD" Rapide 48 oz. ou Instantané 44 oz. **55¢**
Se termine mer 19 jan. au DOMINION

25 TIMBRES DOMINO EN SURPLUS
Avec coupon et achat de **SHORTENING** "JEWEL" Paquet 1 livre **38¢**
Se termine mer 19 jan. au DOMINION

25 TIMBRES DOMINO EN SURPLUS
Avec coupon et achat de **Fixatif cheveux** "HALO" Boite 11 oz. **99¢** Dans Grands Marchés
Se termine mer 19 jan. au DOMINION

TOUT EST GARANTI!

25 TIMBRES DOMINO EN SURPLUS
Avec coupon et achat de **CAROTTES du Québec** Sac 5 lb
Se termine mer 19 jan. au DOMINION

25 TIMBRES DOMINO EN SURPLUS
Avec coupon et achat de **Chocolat instant** Choco de Cadbury Boite 1 livre **65¢**
Se termine mer 19 jan. au DOMINION

25 TIMBRES DOMINO EN SURPLUS
Avec coupon et achat de **ESSUIE-TOUT** Blanc ou rose "FACELLE" **2** rouleaux **57¢**
Se termine mer 19 jan. au DOMINION

25 TIMBRES DOMINO EN SURPLUS
Avec coupon et achat de **RIZ** "UNCLE BEN" Boite 28 oz. **61¢**
Se termine mer 19 jan. au DOMINION

25 TIMBRES DOMINO EN SURPLUS
Avec coupon et achat de **CAFE** "RED ROSE" 8c de rabais Boite 1 livre **1.03**
Se termine mer 19 jan. au DOMINION

25 TIMBRES DOMINO EN SURPLUS
Avec coupon et achat de **Nettoyeur à four** "JIFOAM" Boite 8 oz. **98¢** Dans Grands Marchés
Se termine mer 19 jan. au DOMINION

25 TIMBRES DOMINO EN SURPLUS
Avec coupon et achat **SAUCISSES de BOEUF** "Hygrade" 1 lb ou plus
Se termine sam 15 jan au DOMINION

25 TIMBRES DOMINO EN SURPLUS
Avec coupon et achat de **FEVES BLANCHES** "THOMPSON" Paquet 16 oz. ou 2 lb
Se termine mer 19 jan. au DOMINION

25 TIMBRES DOMINO EN SURPLUS
Avec coupon et achat **HAMBURG** frais 1 lb ou plus
Se termine sam 15 jan au DOMINION

25 TIMBRES DOMINO EN SURPLUS
Avec coupon et achat de **OIGNONS JAUNES** du Québec Sac de 5 lb
Se termine mer 19 jan. au DOMINION

25 TIMBRES DOMINO EN SURPLUS
Avec coupon et achat **TETE FROMAGEE** "Bilopage" 12 oz
Se termine sam 15 jan au DOMINION

25 TIMBRES DOMINO EN SURPLUS
Avec coupon et achat de **PETITS NAVETS** du Québec Sac de 5 lb
Se termine mer 19 jan. au DOMINION

50 TIMBRES DOMINO EN SURPLUS
Avec coupon et achat **CORNED BEEF** Cry-O-Vac
Se termine sam 15 jan au DOMINION

Nous nous réservons le droit de limiter les quantités
Prix en vigueur jusqu'à samedi, 15 jan., au Dominion :
150, RUE ST-GERMAIN, RIMOUSKI, Qué.
DOMINION STORES LIMITED

DOMINION

L'Echo Sportif

Revue des événements de la semaine

Par EMILE MICHAUD

UN MAL POUR UN BIEN...

Les Feuilles d'Erable de Rimouski qui n'accumulent que des défaites, depuis quelque temps, sont maintenant en dernière place du classement et il est juste de dire que l'année 1966 débute mal pour le groupement dirigé par Denis Fillion. La suspension imposée à Gaston Lebel à la suite de l'attaque portée contre l'arbitre Robert Thériault, la semaine dernière, mettait l'équipe dans une très mauvaise position et la situation n'est pas encore rétablie bien que les responsables tiennent bon.

Rimouski. Pour l'instant, faisons le point. Depuis le déùLa perte de Gaston Lebel peut être lourde pour l'équipe but de la saison, Lebel n'a pas donné son plein rendement et ne semblait pas en position de retrouver son aplomb car il n'avait pas d'entrain au jeu. Lebel jouait tout simplement pour suivre les autres et parce que l'on se mettait à ses genoux. Il était visible qu'il n'était pas intéressé car un type comme Lebel avait l'étoffe voulue pour se retrouver parmi les cinq premiers compteurs du circuit. Ce n'était pas le Gaston Lebel des bonnes années et il disait à qui voulait l'entendre qu'il était "écoeuré". Il n'y a donc pas à se surprendre de la façon avec laquelle Lebel a agit et de la tournure des événements.

En perdant Gaston Lebel, le Rimouski peut maintenant compter sur les services de Gilles Thibeault. Ce n'est pas du nouveau pour personne, Lebel et Thibeault ne s'entendaient pas et c'est pour cette raison que Thibault n'est pas revenu avec l'équipe au début de la saison. Thibeault sera donc de retour avec les siens et n'aura pas de difficultés à faire mieux que Lebel a fait depuis le début de la saison. Thibeault est un excellent joueur qui redonnera confiance à toute l'équipe et c'est ce qui manquait sur le groupement formé de lignes d'attaque dont les joueurs sont de petite taille. Dans le cas de Jules Bellavance, il n'y a rien à voir avec le cas Lebel et c'est sur pression qu'il a dédidé de revenir à la charge. Bellavance à déjà prouvé que ses services étaient utiles sur l'équipe.

Il est logique de dire que la perte de Gaston Lebel est un mal pour un bien car ce dernier ne donnait pas le rendement dont il était capable alors que Thériault et Bellavance veulent jouer. Il est certain qu'ils prendront la chose au sérieux. Nous les connaissons comme tels et nous ajoutons que dans le cas présent, ce sont eux qui relèveront les Feuilles d'Erable. Il serait injuste cependant de ne pas louer les efforts qu'a fait Lebel dans le passé car il fut l'un des grands responsables des succès des Feuilles d'Erable. Depuis plusieurs années, il est considéré comme le joueur ayant le plus de talent et tous les amateurs s'en souviendront. Il est malheureux de constater que les choses arrivent ainsi car c'est le terme d'une saison pour Lebel et peut-être une mauvaise fin de carrière.

UN MAL POUR UN BIEN...

Quoique très sévère, nous ne discuterons pas la décision du président Julien Bouchard de suspendre Gaston Lebel pour le reste de la saison. Il était difficile de s'attendre à autre chose car le lien d'amitié est très fort entre le président et l'arbitre Robert Thériault qui fut et qui est encore son bras droit. Nous avons toujours prêché le respect des arbitres et pour le bon fonctionnement d'une ligue, il est de première importance que soient punis les joueurs qui tentent de leur faire un mauvais parti.

Nous connaissons Robert Thériault comme arbitre et, depuis longtemps, nous avons la conviction qu'il n'a pas les qualifications nécessaires pour officier dans un circuit aussi important que celui du Bas St-Laurent. Thériault à la don de provoquer le mauvais caractère des joueurs car il ne veut pas ou il discute très mal lorsque ceux-ci demandent des explications sur les punitions qu'il impose. A plusieurs reprises, depuis le début de la saison, Thériault fut le sujet de mécontentement de la part des joueurs aussi bien que des spectateurs; ce fut le cas à Rivière-du-Loup, dimanche dernier et encore là, c'est parce qu'il a manqué de diplomatie.

A la suite de l'incident de jeudi dernier, à Trois-Pistoles, nous aurions crû que ceci aurait été suffisant pour que Thériault annonce sa démission mais malheureusement, il ne semble pas encore avoir pris cette décision. Il y a donc lieu de croire qu'il ne fut pas malmené par Lebel mais que pour lui, c'était une excellente occasion de prouver qu'il est le numéro un sur la patinoire. Un arbitre aussi bien qu'un joueur peut briser une ligne de hockey et c'est ce qu'il arrivera si Thériault demeure à son poste. Le président aurait avantage à le faire officier dans des ligues de jeunes car au point ou il est rendu, il n'est plus possible de le corriger même s'il recevait des cours des meilleurs officiels de la Ligue Nationle. Et pourquoi ne pas suivre les joutes des gradins ce qui serait pour lui la meilleure façon d'améliorer ses écrits.

Nous le répétons, la Ligue de Mockey du Bas St-Laurent est une affaire sérieuse et il est important que les arbitres collaborent avec les joueurs qui, nous l'admettons ne sont pas toujours doux. Nos arbitres doivent user de tact et ceux que ne sentent pas capables de contrôler une partie, feraient bien de rester chez-eux. Nos arbitres sont rémunérés et nous avons droit d'exiger d'eux le maximum.

UNE DESCENTE EN SKI

Plusieurs adeptes du ski rigoleront sans doute après avoir suivi avec intérêt les péripéties de la descente en ski que nous vous offrons ci-dessus.

Pourtant, sans être aussi humoristiques, les incidents qui surviennent au Centre de Ski Mont-Blanc n'en sont pas moins savoureux pour les spectateurs qui veulent se payer une pinte de bon rire.

GO-Gaz Ouellet ouvre à Baie-Comeau-Hauterive

GO-Gaz Ouellet Ltée prend pied sur la Côte Nord après avoir conquis le marché de la région métropolitaine de Montréal, du Lac St-Jean, du Bas St-Laurent et de la Gaspésie et d'autres régions.

C'est Baie-Comeau-Hauterive qui aura l'avantage de bénéficier du premier service Go-Gaz Ouellet de la Côte Nord et des prix réduits qu'offre cette compagnie distributrice de gazoline, la seule compagnie indépendante du Québec contrôlée par des Canadiens français et dont le président est un ancien Rimouskois, M. Lorenzo Ouellet.

C'est dimanche, le 16 janvier, que se fera l'inauguration officielle du nouveau poste Go-Gaz Ouellet qui est situé entre Baie-Comeau et Hauterive.

Le président, M. Lorenzo Ouellet, a déclaré que sa compagnie, après de multiples autres, plaçait sa confiance dans l'avenir de la Côte Nord. Aussi, ajoute-t-il, avons-nous voulu installer à Baie-Comeau-Hauterive le plus gros et le plus dispendieux de tous nos services de la province.

De nombreuses personnalités et hommes d'affaires de la Côte Nord ont été invités à l'ouverture du poste Go-Gaz Ouellet à

laquelle le président, M. Ouellet, assistera. De plus, les grandes étoiles du sport Maurice Richard et Sam Etcheverry seront présents. On pourra donc les rencontrer, dimanche, de 2 h. à 5 h. p.m., et faire signer des autographes.

Comme toujours, l'ouverture sera accompagnée d'un gigantesque feu d'artifice d'une durée de deux heures qui illuminera le ciel de Baie-Comeau, dimanche soir, à partir de huit heures.

M. Lorenzo Ouellet rappelle que des analyses scientifiques faites récemment ont fourni la preuve que toutes les essences se valent. Le gaz GO a donc une une qualité assurée même si son prix est inférieur aux autres essences.

GAGNANTS DE LA JOURNEE DE LA GAZOLINE DE LA JEUNE CHAMBRE

On remarque sur la photo ci-haut Michel Legaré, secrétaire du comité d'embellissement, remettant les pneus à neige à M. Morneau, l'heureux gagnant.

MATANE RESTE AU SOMMET

Au cours des quinze derniers jours, le classement de la Ligue de Hockey du Bas St-Laurent s'est écarté alors qu'il y a une différence de 13 points entre la première position occupée par les Castors de Matane et la dernière, détenue par les Feuilles d'Erable, de Rimouski, qui ont connu huit défaites en neuf joutes. Matane a donc 27 points, Trois-Pistoles 22, Rivière-du-Loup 21 et Rimouski 14 points.

La lutte se fait présentement entre Matane, Rivière-du-Loup et les Lions de Trois-Pistoles que dirige habilement Yvon Harrison. Les Feuilles d'Erable passent une période difficile mais le retour de Gilles Thibault et de Jules Bellavance pourrait bien apporter des changements au sein de l'équipe qui a dû subir de mauvais effets à la suite de la suspension imposée à Gaston Lebel. On sait que Lebel sera absent pour le restant de la saison et que cette suspension pourrait bien mettre fin à sa carrière. Lebel s'en est pris à l'arbitre Robert Thériault lors de la rencontre disputée à Trois-Pistoles, jeudi dernier.

Malgré tout, les rencontres que présente la Ligue du Bas St-Laurent sont fort intéressantes et les amateurs sont nombreux dans les différentes localités du circuit. Toutes les équipes comptent de chaud partisans qui ne donnent pas leur place pour manifester à l'occasion.

UN AUTRE GAIN DU MATANE

Les Castors de Matane ont triomphé une fois de plus, mardi soir, au Palais des Sports de l'endroit, des Feuilles d'Erable de Rimouski par le pointage de 3 à 1.

Les Matanais, qui tiraient de l'arrière par un but après les deux premières périodes de jeu, sont revenus plus fort dans la troisième pour enregistrer trois filets et ainsi s'emparer d'une victoire très importante.

Les vedettes du Matane ont été Marc Bélanger qui joua une magistrale partie en comptant un but et en fournissant une assistance, ainsi que le gardien Maurice Massé qui bloqua 34 rondelles dont deux sur des échappées des frères Gaston et Georges Côté. Les autres compteurs des gagnants furent Roma Fournier et Jacques Massé.

Pour le Rimouski, Marcel Pelletier et Guy Harrisson se sont signalés; le premier en comptant l'unique filet des Feuilles d'Erable et l'autre en arrêtant à maintes occasions les élans des Castors.

TROIS-PISTOLES DECLASSE RIVIERE-DU-LOUP

Pendant ce temps, à la Cité des Jeunes, de Rivière-du-Loup, les Lions de Trois-Pistoles déclassaient les Loups par le compte de 10 à 5. La grande étoile des Lions fut Jacques Mercier qui enfila quatre buts en plus de se mériter une mention d'assistance. Guy Lepage, des Lions, s'est aussi signalé en réussissant un filet et en fournisant quatre passées.

Pour les Loups, les compteurs furent Jacques Dubé avec deux, Gilles Carignan, Réjean Hamelin et Jocelyn Hardy avec un chacun. L'arbitre Rénald Roy décerna 9 punitions au cours de cette joute qui fut disputée devant près de 800 personnes.

Après ces joutes de mardi, le classement des équipes se lit comme suit : Matane en tête avec 27 points; Trois-Pistoles au second rang avec 22 points; Rivière-du-Loup au troisième rang avec 21 points et, enfin, Rimouski en dernière place avec seulement 14 points.

Pour ce qui est des compteurs, Réjean Hamelin et Jean-Claude Lepage, tous deux des Loups, viennent en première place avec un total de 45 points. Au deuxième rang, on retrouve Gaston Côté, des Feuilles d'Erable, et Jocelyn Hardy, des Loups, avec chacun 41 point. Enfin, Maurice Massé, des Castors de Matane, a conservé la meilleure moyenne chez les gardiens de but de la ligue.

JOUTE MOUVEMENTEE

A Rivière-du-Loup, dimanche dernier, dans une rencontre où l'arbitre Robert Thériault dut avoir recours à la police pour quitter la glace avant la deuxième période, le club de l'endroit l'a emporté 7-5 contre les Feuilles d'Erable de Rimouski.

Paulo Ouellet, Réjean Hamelin et Jocelyn Hardy furent les gros canons des gagnants alors qu'ils obtinrent chacun deux buts. Guy Harrisson et Gaston Côté furent les meilleurs des perdants.

La rencontre fut marquée de quinze punitions dont des dix minutes et des mauvaises conduites à Réal Beaupré, Pit Roy et Jacques Tremblay. Pelletier fit 35 arrêts contre 32 par Langlois.

AUTRE GAIN DU MATANE

Pendant ce temps, le Matane l'emportait 8-7 contre les Lions dans une rencontre disputée à Trois-Pistoles. C'est Roma Fournier qui compta le but victorieux en période supplémentaire. Le jeune Massé effectua 49 arrêts contre 39 par Lamoureux, des perdants.

Mario St-Louis, Fournier, Bernier, Tremblay et Massé furent les meilleurs des gagnants alors que Larrivée et Dufour furent les meilleurs des perdants. La joute ne fut pas rude puisque seulement six punitions furent imposées.

CONDITIONS EXCELLENTES POUR LE SKI

Avec l'abondance de neige, les conditions de ski sont excellentes au Mont-Blanc et l'on nous dit qu'elles sont meilleures qu'elles ont jamais été. Il est possible de skier dans des pentes où la neige est bien tassée et ceci même s'il neige très souvent.

Le Centre de Ski Mont-Blanc met à la disposition des skieurs un nouveau service qui leur permettra de s'enquérir des conditions de ski. Il suffit de téléphoner au numéro 723-9091 et une voix enregistrée sur un ruban magnétique donnera tous les renseignements désirés.

AMQUI EN TETE

Le secrétaire Roger Beaulieu nous fait parvenir régulièrement les statistiques de la Ligue de la Vallée et les dernières nous montrent que le Amqui est en tête avec 12 points suivi du Causapscal avec 9 de même que Mont-Joli. Sayabec vient en quatrième place avec 6 points et le Matane n'a pas encore remporté de victoire.

Chez les gardiens de buts, c'est J.-M. Bélanger, du Amqui, qui possède la meilleure moyenne. Il a une fiche de 3.2. La saison de la Ligue de la Vallée est encore jeune mais il semble que l'on s'amuse bien dans ce circuit.

Prochaines parties, jeudi, Matane visite Amqui. Dimanche, Mont-Joli se rend à Matane et Amqui visite Causapscal. Mardi prochain, ce sera Sayabec à Mont-Joli.

Gaston Lebel
fin de carrière ?...

Gilles Thibault
retour attendu...

Jules Bellavance
retrouve son poste...

RIMOU-SKI MONT-BLANC

- Un nouveau service d'informations téléphoniques pour le Centre de Ski Mont-Blanc est maintenant en opération 24 heures par jour. Ce service vous donne les conditions des pentes et les heures d'opération. Un numéro à retenir : 723-9091.
- Une heureuse nouvelle : sur les 22 élèves qui ont suivi des cours de moniteurs, 16 ont passé leurs examens et recevront un certificat de CASA.
- A cet effet, dès samedi prochain, ces moniteurs donneront des cours de ski pour les étudiants, et cela gratuitement. On espère que ces cours se donneront également pour les adultes.
- On peut se réjouir de constater que le Centre de Ski n'a encore enregistré aucune fractureou accident depuis le début de la saison. Tout marche rondement.
- Dans le cadre du Carnaval, le Centre de Ski a offert sa participation étroite, en présentant une duchesse. Son nom : Huguette Gagné.
- Dans cette optique, le 5 février sera la journée dite de participation. A cette occasion, différentes activités seront annoncées. La programmtion n'est pas encore officielle, nous la publierons dans nos pages, la semainep rochaine.

Diplômes de moniteurs à seize skieurs du Mont-Blanc

Seize skieurs et skieuses du Centre de Ski Mont-Blanc, de Ste-Blandine, ont reçu leurs diplômes de moniteurs, samedi dernier, le 8 janvier, après avoir suivi durant quatre jours des cours dispensés par M. Rémi Larose, instructeur en chef de ce centre de ski. Ces cours étaient sous le patronage de l'Association Canadienne de Ski Amateur.

Les juges, lors de la tenue des examens, étaient M. Maurice Caron, de Matane, chef examinateur; M. Sabin Gagnon, de Matane, président de la zone de ski des Monts Notre-Dame; M. Ghislain Lavoie, de Rimouski, et M. Rémi Larose, également de Rimouski. Il est à noter que tous les juges sont des membres de l'Alliance Canadienne des Moniteurs de Ski.

Chez les hommes, celui qui accumula le plus de points lors des examens fut M. Bernard McKinnon tandis que Mlle Marthe Lepage en faisait autant chez les demoiselles.

Les autres diplômés sont : MM, Jacques Boucher, Jacques Bourdages, Gilles Doucet, Gilbert D'Amours, Denis Morency, Jean Marion, Jacques Racine, Michel Ringuet, Louis-Marie St-Pierre et Jean-Yves Vézina. Chez les jeunes filles, outre Mlle Lepage, quatre demoiselles ont reçu des diplômes : Mlles Odette Carrier, Francine Dechamplain, Hélène Lapointe et Claire Simard.

La remise des certificats, qui s'est déroulée au chalet du Club de Ski Mont-Blanc, était présidée par M. Sabin Gagnon, de Matane, qui décerna les diplômes aux récipiendaires.

Il est à remarquer que les nouveaux moniteurs donneront, à partir de samedi le 1' janvier, des cours à l'intention des étudiants et étudiantes de Rimouski. Ces cours, qui sont gratuits, débuteront à 2 heures et ceux qui seraient intéressés à s'y inscrire devraient le faire au cours de l'avant-midi.

ACHETEUR D'UN BATEAU !

Serais intéressé à acheter un bateau de pêche (botte) avec moteur, en bonne condition, ayant entre 38' et 46' de longueur. Toute personne devra communiquer avec

REGIS TREMBLAY
21, rue Brûlé, BAIE COMEAU, Qué.

Amateurs de théâtre, comédiens talentueux, tenaces, nous montons une pièce de théâtre à Rimouski. Les intéressés, composez : 723-5966

Inauguration de la glissoire du Bic

Dimanche dernier avait lieu, au Bic, l'ouverture officielle de la glissoire du Mont St-Louis. M. le chanoine Zéon Soucy, curé du Bic, a procédé à la bénédiction.

Ont aussi participé à cette inauguration, le maire du Bic, M. Romuald Bérubé, ainsi que les membres du conseil municipal.

Cette année encore, la glissoire fonctionne rondement. Le bureau de direction a enregistré, depuis le début de la saison, 500 heures de location de traînes, ce qui établit un réel succès. On ne s'attendait ps à une telle popularité.

La gent écolière est ravie de l'opportunité que la direction de la glissoire leur donne. En effet, à tous les soirs, de 7 à 8 heures, de même que tous les samedis après-midi de 1 à 2 heures, la glissoire opère pour eux gratuitement.

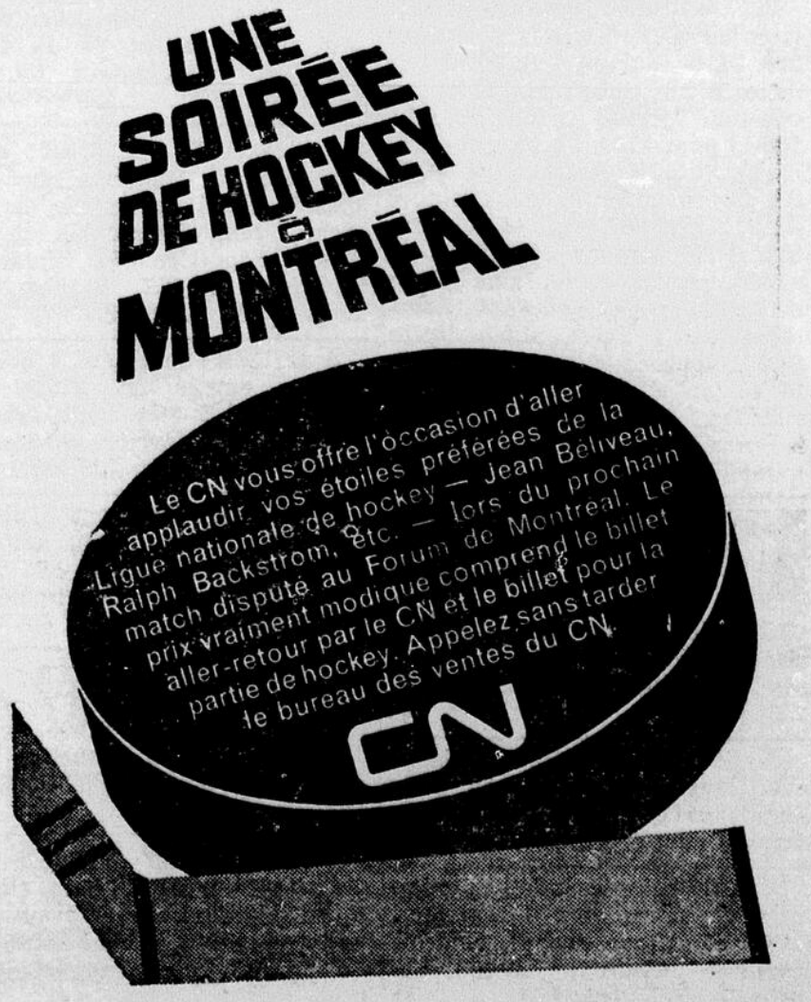

Petites annonces classées

PAYABLE AVANT PUBLICATION • Minimum : 25 mots $1.00 • 2¢ le mot additionnel • 4¢ le mot, hors de la région
Les annonces doivent nous parvenir avant le mardi, à midi, • 160-B, RUE ST-GERMAIN, Tél. : 723-6528

Propriétés à vendre

MAISON A VENDRE : 7 pièces, 2 chambres de bain, système de chauffage eau chaude, électricité 100 ampères. Située à 16, Hudon, Rimouski. S'adresser au tél. 723-6855. (1)

A VENDRE : maison située rue Desjardins, à Ste-Agnès. Cause de départ. 7 pièces et sous-sol fini. S'adresser au tél. 723-5821. (1)

TERRE A VENDRE : située à un mille du village de St-Anaclet, 2 arpents x 40, avec ou sans roulant. Pour plus amples renseignements, adressez-vous à René St-Laurent, R.R. 1, St-Anaclet. Tél. 723-6741. (1)

RESTAURANT A LOUER OU A VENDRE : pas de comptant, avec ou sans salon de barbier; aussi hôtel à vendre. S'adresser à Clément Bernier, St-Narcisse. Tél. 30. (1)

A VENDRE maison neuve, pouvant être occupée immédiatement. Plan de financement de la Société Centrale d'Hypothèques et de Logement. S'adresser à Roland Levesque. 200, Cathédrale, Rimouski. Tél. 723-3772. (1)

Terrains

A VENDRE : plusieurs terrains boisés pour construction. Situés Place Bellevue dans St-Pie X, ave de la Cathédrale "sud". Conditions faciles à tout acheteur sérieux. S'adresser à M. Gilbert Lévesque, 71, rue St-Laurent, Rimouski. Tél. 723-6826 (1A)

TERRAIN A VENDRE OU A LOUER : eau courante. S'adresser à Albert Parent, 101, Tessier, près de l'église de Ste-Odile. (1A)

Auto

A VENDRE : camion "White", 7 tonnes, avec équipement à neige; aussi souffleur "Blanchet" sur tracteur et moteur auxiliaire, en bonne condition. S'adresser à St-Fabien au tél. 172, Mme Jean-Philippe Cloutier. (2)

Divers

A VENDRE : laveuse de vaisselle portative, 10 mois de service, à l'état neuf. Pour cause de modifications à la maison. S'adresser au tél. 723-3013. (3)

A VENDRE : couvertures de laine 56 x 72 : $1.59; fils à tisser 2/8, 2/16, couleur, 1 lb $0.75 - 20 livres $12.22 (tubes de 2¾ lb, par couleur); jersey nylon et soie, 800 lb pour $100. Port payé ou 25 lb $4.22 taille; coton rayé $0.25 lb; polyon $0.98 lb; mousseline à drap blanc 66", vg. $0.59 (drap blanc 77" largeur et plus 1 lb $1.22); serviettes douzaine $0.47; coton blanc 3 verges $1.00; courtepointes, 4 livres $1.00; 10 lb $1.97. Boutons 800 $1.00; dentelle 40 vgs $1.00; toile satinée à robe vg. $1.20 (20% dépôt, balance C.O.D.). Schaefer, Drummondville, P. Q. (3)

A louer

GRANDE CHAMBRE à louer : située près institutions religieuses et hôpital. S'adresser au tél. 723-3118. (4)

A LOUER : chambre moderne avec lavabo, pour une ou deux personnes. Cuisine attenante. S'adresser au tél. 723-7130. (4)

A LOUER : grande chambre meublée, permission de cuisiner. Poêle électrique fourni. Endroit tranquille. S'adresser à 108, Cathédrale. Tél. 723-3219. (4)

A LOUER : 1 appartement de 1½ pièce, très luxueux, chauffé, taxe payée. Libre immédiatement. Immeuble Le Séjour, tél. 724-4106 le jour et le soir 723-8759. (4)

A LOUER : chambre pour monsieur, très centrale, avec entrée privée, solarium, évier, secretaire et fauteuil. S'adresser au tél. 723-2710. (4)

A LOUER : un appartement meublé, frigidaire et poêle, situé dans le centre de la ville. S'adresser à 26, St-Paul, Rimouski. Tél. 723-8179. (4)

CHAMBRE A LOUER : avec cuisine privée, tout confort. S'adresser au tél. 723-3415. (4)

CHAMBRE ET PENSION, située à 87, 1ère rue, St-Pie X. S'adresser au tél. 723-8372. (4)

A LOUER : chambre dans le centre de la ville. S'adresser au tél. 724-4106 le jour et 723-8759 le soir. (4)

CHAMBRE A LOUER : s'adresser, l'avant-midi ou après 5 heures, au tél. 723-7739. (4)

A LOUER : grande chambre chauffée avec radiateurs. Lavabo, sortie privée, permission de cuisiner. Située près de l'hôpital, 7, rue Ste-Anne, Rimouski. Tél. 723-7126. (4)

GRANDE CHAMBRE à louer : libre immédiatement. Située dans le centre commercial. S'adresser à 164, St-Germain, apt 2, Rimouski. Tél. 723-8248 ou 723-3488. (4)

3 CHAMBRES A LOUER, dont l'une est double, pension si désirée. Bon chez-soi, vie familiale. Prix courant, près des écoles et magasins. Situées rue St-Jacques. S'adresser au tél. 723-8450. (4)

A LOUER : chambres modernes avec armoires, poêle électrique et usage du frigidaire et téléphone. Service de lavage gratuit, entrée privée. Les Appartements Lemieux, 340 St-Germain, Rimouski. Tél. 723-9911. (4)

Logements

A LOUER : logement 4 pièces plus chambre de bain, fini très moderne, chauffé. Situé sur la 2e rue, St-Robert, près école St-Jean-Bte. S'adresser au tél. 723-8985. (5)

A LOUER : logement moderne, 4 pièces, chauffé, 1er plancher, très propre, sous-sol compris. $68.00 par mois. Situé à 15, rue St-René, Rimouski. S'adresser après 5 heures au tél. 723-9150. (5)

LOGEMENT CHAUFFE : 5 pièplus chambre de bain, chauffé et situé dans édifice de la ville. Poêle et réfrigérateur fournis. Tél. 723-6506. (5)

LOGEMENT A LOUER : dans immeuble à l'épreuve du feu, chauffé, situé sur la rue de l'Evêché, dans l'immeuble de la Caisse Populaire de Rimouski. S'adresser à 133, Evêché-, Rimouski, tél. 723-3368. (5)

A LOUER : logement 4 pièces, chauffé, entrée 220. $75.00 par mois. Situé à 508, boul. Jessop. Libre le 1er février. S'adresser au tél. 723-5242 ou 723-3467. (5)

A LOUER : logement 5 pièces plus chambre de bain, système de chauffage, situé à 27, Tanguay, Rimouski. Libre immédiatement. Tél. 723-3097. (5)

LOGEMENT A LOUER : moderne, 5 pièces, entrées pour laveuse et sécheuse. Libre immédiatement. Prix raisonnable. Tél. 724-4446 le jour et 723-7702 le soir. (5)

A LOUER : logement de 5 pièces plus chambre de bain, chauffé, installations pour laveuse et sécheuse. Situé à 131, Hupé, Rimouski. S'adresser au tél. 723-3256. (5)

HYPOTHEQUE

MONTANT DU PRET	PAIEMENT PAR MOIS
$1,500	$25.00
$2,000	$33.00
$2,500	$42.00
$3,000	$50.00

Votre prêt est protégé en cas de décès, maladie, accident, chômage, grève, etc.

Raymond D'Amours
représentant de
Thibeault & Associés Inc.
116 Cathédrale RIMOUSKI
Tél. : 723-2543

A LOUER : logement 5 pièces, chauffé, 1er plancher. Libre le 1er février. S'adresser au tél. 724-4536. (5)

LOGEMENT A LOUER : 5 pièces plus chambre de bain, chauffé, situé à 8, ave Rouleau, Rimouski. S'adresser au tél. 723-7446. (5)

LOGEMENT A LOUER : 4 pièces plus chambre de bain, entrée 220 avec possibilité d'installer sécheuse. S'adresser au tél. 723-8203, après 5 heures. (5)

A LOUER : logement 4 pièces plus chambre de bain, 1er étage. Situé à 102, St-Joseph, Rimouski. S'adresser au tél. 724-4229. Libre au début de février. (5)

A NAZARETH, MAISON A LOUER : 3 pièces, prélarts et poêle fournis, $35.00 par mois; aussi logement 4 pièces à louer, entrée 220, près église. S'adresser au tél. 723-3788. (5)

A LOUER : logement 4 pièces, chauffé, eau chaude fournie, taxe d'eau comprise, lustres fournis, prêt à être occupé le 1er février. Situé à 35, Doucet, Rimouski. Tél. 723-9802. (5)

A LOUER : logement 3 pièces, situé à 1, rue Evêché, Rimouski. Location $38.00 par mois. S'adresser à 14, Lepage, Rimouski. (5)

A LOUER : logement 5 pièces plus chambre de bain, situé au premier plancher. Système de chauffage air chaud, peinturé à neuf, planchers recouverts de prélarts, grand espace disponible dans cave. Libre immédiatement. $65.00 par mois. Tél. 723-3327, M. Charles Demers, Ouellet Automobiles Ltée. (5)

LOGEMENT A LOUER : 4 pièces, non-chauffé, situé rue Evêché, Rimouski, 3e étage. Libre immédiatement. S'adresser au tél. 723-7824, M. Georges Michaud. (5)

A LOUER : logement 3 pièces, situé à 98, Cathédrale, Rimouski. S'adresser au tél. 723-7089 ou 723-3112. (5)

A LOUER : logements neufs, chauffés, 4 pièces plus chambre de bain, plus chambre de débarras. Electricité, eau chaude, poêle et réfrigérateur fournis. Situés à 41, boul. St-Germain, Rimouski. Tél. 723-7435. (5)

A LOUER : logement 3 pièces ces, près de la cathédrale. S'adresser au Magasin Amiot Enr. Libre immédiatement. (5)

LOGEMENTS neufs à LOUER : 2½, 3½ et 4 1/2 pièces, dans édifice moderne, chauffés, tuile sur les planchers, eau chaude et taxe d'eau fournies. Situés près des maisons d'enseignement, épiceries et église. S'adresser au tél. 723-6161. (5)

AUBAINE — Meubles neufs ou usagés. Vente et service télévision "Electrohome". Vendons et échangeons meubles de toutes sortes. Occasion exceptionnelle de vous procurer de bons meubles à très bon marché, aux Enchères Cherrier, 105, St-Germain. Tél. 723-7373.

On demande

ON DEMANDE : nouvelle industrie aurait besoin de 2,000 pieds de plancher. Local chauffé de préférence. S'adresser à C. P. 410, Dépt G, Rimouski. (6)

Dame qui possédez temps libre, vendez dans votre voisinage plus de 250 nécessités domestiques. Généreuse commission, bonis, spéciaux, etc. Territoires libres : St-Fabien, St-Valérien. Demandez catalogue : FAMILEX, 1600 Delorimier, Montréal, Qué.

HOMMES DEMANDES : Meteor Brush désire prendre applications pour gérant, vendeurs à domicile pour Rimouski et les environs. Expérience non requise pour vendeurs. Fonds de pension, assurance-groupe. Ecrire à 1425, Garnier, Québec 6. (6)

ON DEMANDE : une compagnie désire embaucher représentant dans le territoire de Rimouski pour représenter la Cie Star-Brush. Si intéressé, s'adresser au tél. 723-7514. (6)

ON DEMANDE : dames ou filles, une comme aide-cuisinière et une autre comme aide générale, avec expérience, chambre et pension, salaire intéressant. Pour rendez-vous, signaler 736-4649, demander Mme Ouellet. (6)

SALAIRE ELEVE POUR UN HOMME de plus de 40 ans. Nous voulons un homme pour la région de Rimouski. Le bon homme qui sera qualifié gagnera jusqu'à $12,000 par année. Nous payons des avances sur le salaire et n'exigeons aucun investissement. Si vous êtes âgé de 40 ans ou plus, avez de l'expérience dans la vente et conduisez une voiture, écrivez-moi une note personnelle à Vice-prés., Dépt NL, P. O. Box 70, Station R, Toronto 17, Ontario. (6)

Variété

LAVAGE, REPASSAGE ET SECHAGE. Livraison gratuite. S'adresser au tél. 723-7682. (7)

REPARATION de meubles de tous genres, en bois seulement. S'adresser à 73, Dubé, Rimouski. Tél. 723-8368. (7)

PROFITEZ DE NOS AUBAINES pour renouveler vos meubles de chalet. Nous achetons, vendons et échangeons. Notre devise est de donner satisfaction Adressez-vous au Magasin d'Articles Usagés Enr., 7, St-Jean-Bte. Rimouski. Tél. 723-6321. (7)

LA BIBLE VOUS PARLE
Textes choisis par la Société Catholique de la Bible

O Dieu, ta parole en se découvrant illumine, et les simples comprennent.
(Ps 119, 130)

AVIS

Je, soussigné, Roland Imbeault, avise toutes personnes concernées que je ne me tiens pas responsable des dettes contractées en mon nom par mon épouse, Mme Roland Imbeault (Lucille Lavoie).

Daté à Rimouski, ce 10e jour de janvier 1966.

Roland Imbeault

Le Colisée de Rimouski accepté

La Commission municipale de Québec vient d'approuver l'important projet de la construction d'un colisée, à Rimouski. Le projet est de l'ordre de $501,300.

Ce projet est le plus important de ceux qui ont reçu l'approbation de la commission. Les sept projets approuvés et présentés par autant de municipalités du Québec représentent une somme totale de $1,682,805. Ils ont été aprouvés en vertu de la loi pour faciliter le financement de certains travaux municipaux.

A LOUER
"LES APPARTEMENTS ANTONIO"
Logements luxueux de 4½ et 5½ pièces à prix raisonnables.
TEL, : 723-6376
ANTONIO LEVESQUE

MAISONS A VENDRE
Avec Boni Fédéral $200 comptant.
PLAN D'HABITATION LEVESQUE INC.
Tél. 723-6376

LOGEMENTS A LOUER
Repeints à neuf. Deux de 3 pièces, un de 4 pièces et l'autre de 9 pièces. Situés à 3, Lasalle, Nazareth. Un mois gratis avec bail d'un an.
Tél. : 723-2124

Bureau à louer
Edifice moderne, à l'épreuve du feu. 910 pieds carrés 1er étage, édifice United, 166, rue St-Germain, Rimouski.
Téléphones : 723-2452 ou 724-4392

BUREAUX A LOUER
Centre section commerciale, 1er étage Edifice Woolworth-Dominion, 148, rue St-Germain, Rimouski.
S'adresser par téléphone au numéro 723-7861 ou 723-2432 à Rimouski ou 279-9696 à Montréal, ou par lettre à 11 Ainslie, Outremont, Québec.

ON DEMANDE
OPERATRICE DE MACHINE COMPTABLE
Expérience obligatoire pour bureau de Rimouski
S'adresser à
151, St-Germain, Rimouski. Tél: 723-3354

70 couples sont interrogés

Désire unanime: l'organisation de cours d'éducation pré-natale

Assemblée pour l'organisation de cours d'éducation pré-natale

Mercredi, le 19 janvier, à 8 heures p.m., à l'école secondaire Langevin, invitation à tous les intéressés, soit les couples, les organismes à caractère familial, social ou médical et les représentants des gouvernements.

Cette assemblée devra se prononcer sur l'opportunité d'offrir à nouveau des cours d'éducation pré-natale au niveau du Rimouski métropolitain et, dans l'affirmative, constituer un comité pour l'administration de ces cours.

N.B.— On pourra lire, ailleurs dans le journal, le résultat d'une enquête auprès de 70 couples.

Afin de donner aux lecteurs rimouskois une réponse plus que satisfaisante à cette question, nous avons interrogé pour vous 70 couples qui ont déjà suivi ces cours. Nous leur avons posé 7 questions. Voici les résultats de ce test d'opinion accompagné de certains commentaires.

ASSEMBLE PUBLIQUE LE 19 JANVIER

C'est à vous et à nous de se pencher et de travailler ferme à la réorganisation de ces cours. Tous les couples intéressés et désireux de voir ce projet se réaliser, sont invités à assister à la réunion générale qui aura lieu mercredi, le 19 janvier, à 8 heures p.m., en la grande salle de l'école secondaire Langevin, rue St-Jean-Baptiste, Rimouski.

Le Comité provisoire des cours d'éducation pré-natale.

1ère question :

Avez-vous apprécié les cours d'éducation pré-natale ?

Les 70 couples furent unanimes à répondre **OUI.**

Certains y ont ajouté ce qui suit : **"Pour connaître la bonté de ces cours, il faut les suivre. C'est merveilleux. Il n'y a pas que moi qui suis enchantée, car mon mari est également heureux de cette méthode et il est là pour m'encourager. C'est beaucoup pour moi de sentir mon mari intéressé".**

"J'ai apprécié ces cours pour le bien-être et la détente apportée au cours de la grossesse".

Et une autre femme d'ajouter : **"J'étais enthousiasmée par ces cours. Ils nous apprennent à travailler avec la nature au lieu de contre la nature".**

2e question :

Advenant la naissance d'un autre enfant, seriez-vous intéressés à les suivre à nouveau ?

66 des 70 couples sont définitivement intéressés à suivre les cours à nouveau advenant une nouvelle grossesse et si les cours se donnent. Deux couples les suivraient à nouveau, mais partiellement. Enfin, deux autres couples ont donné une réponse négative qui témoigne beaucoup plus d'une déception causée par la perte d'un enfant ou d'une mauvaise expérience que de l'inefficacité des cours d'éducation pré-natale.

A cette deuxième question, il faut rattacher certaines recommandations de la part d'une dame qui se dit prête à suivre à nouveau les cours, mais à condition que le personnel de l'hôpital favorise la parturiente préparée à l'accouchement naturel et facilite au mari le rôle actif qu'il est préparé à jouer dans cet accouchement. Sans l'aide et la compréhension de la part des médecins et des infirmières, les efforts, la persévérance, la préparation et les meilleurs exercices de respiration de la mère sont annihilés.

3e question :

Quel prix seriez-vous disposés à payer pour chaque période de cours ?

Puisque dans le processus d'organisation, il faut penser à un moment donné en terme argent, cette question semblait inévitable. Alors elle fut posée aux couples. Voici en tableau ce que représentent les données recueillies :

Prix du cours	Réponses
$1.50	2
2.00	16
2.50	7
3.00	29
4.00	1
5.00	1
Absence d'opinion	14
	70

4e question :

Le montant de $3.00 du cours vous semblerait-il : a) trop élevé; b) raisonnable ?

a) trop élevé :	OUI :	23
	NON :	38
	Absence d'opinion :	9
		70
b) raisonnable :	OUI :	47
	NON :	1
	Absence d'opinion :	22
		70

Certains couples ont mentionné que les $3.00 de la période de cours étaient très raisonnables pour le cours lui-même, mais que tout déboursé pouvant être occasionné pour le transport pour suivre le cours augmenterait le prix du cours.

5e question :

Seriez-vous en faveur de la réorganisation de ces cours sur une base permanente ?

69 des 70 couples se sont prononcés en faveur de la réorganisation de ces cours sur une base permanente. Ils les jugent nécessaires et ils espèrent qu'un plus grand nombre de couples pourront suivre ces cours.

6e question :

Seriez-vous disposés à participer à une rencontre en vue de mettre sur pied cet organisme ?

54 couples se montrent intéressés et prêts à apporter leur appui et leur coopération à la réorganisation de ces cours. Des 16 autres couples, 8 couples ne peuvent prêter leur concours en raison de circonstances spéciales, mais n'en désirent pas moins la réalisation du projet, et les 8 autres couples se sont abstenus de donner une opinion à cette question.

7e question :

Advenant la réalisation de ce projet, encourageriez-vous de futurs parents à suivre ces cours ?

Outre une absence d'opinion, 69 couples se sont dits prêts à épauler le projet et à promouvoir auprès des autres couples : jeunes et moins jeunes, le recrutement si nécessaire.

Les couples consultés semblent très satisfaits de ce qu'ils ont reçu. **Garde Liliane Lévesque, i.l.,** a été la pionnière de ces cours à Rimouski en étroite collaboration avec le **Dr Dollard Simard.** A cette époque, c'était nouveau pour tout le monde : non seulement pour les couples, mais également pour le milieu hospitalier. Désormais couples, médecins, infirmières, hôpitaux se montrent intéressés à toute promotion dans ce domaine.

Conclusion :

Nous ne saurions établir le besoin de cours d'éducation prénatale dans la grande cité de Rimouski sans nous référer à des données élémentaires : celles des baptêmes en 1965.

643 baptêmes

En effet après avoir consulté les registres des paroisses formant le Grand Rimouski (St-Germain, St-Pie X, St-Robert, Ste-Odile, Nazareth, Sacré-Coeur, Ste-Agnès, St-Yves, Pointe-au-Père et St-Anaclet) nous totalisons le nombre assez considérable de 643 baptêmes en 1965. Ce chiffre est assez impressionnant et suffisent pour fournir l'assistance aux cours d'éducation pré-natale qui pourraient se donner.

De ces 643 couples qui ont agrandi leur famille au cours de 1965, ils n'auraient peut-être pas tous été disposés à suivre les cours soit en raison de leur motivation, ou soit encore en raison de leur disponibilité financière. De toute manière, ce n'est qu'avec l'existence de ces cours que nous croyons pouvoir étendre les conséquences heureuses qu'ils procurent à ceux qui peuvent en bénéficier.

De fait, si les cours veulent atteindre leurs objectifs d'éducation pré-natale et de prévention des problèmes conjugaux et familiaux, il faudra trouver un moyen d'en faire profiter au au maximum tous les couples qui en manifesteront le désir : les couples infortunés comme les couples à l'aise. Ces cours devront profiter tant au couple ouvrier qu'au couple professionnel. S'il existe des difficultés financières restreignant le nombre et la sélection des couples, il faudrait en venir à trouver une solution avantageuse et non restrictive.

FIANCES DE NOEL

M. Gilles Thibault

Mlle Pauline Fortin

M. Gilles Thibault, fils de M. et Mme J.-Emile Thibault, de Rimouski, et Mlle Pauline Fortin, fille de M. et Mme Paul-Emile Fortin, de Mont-Joli, dont les fiançailles ont eu lieu à Mont-Joli, à l'occasion de la fête de Noël.

VOTRE VENTE

débute jeudi, le 13 janvier, aux

CREATIONS CHEZ MADAME

20, Cathédrale RIMOUSKI Tél. 723-6360

UNE OCCASION INESPEREE DE PROFITER DE REELS

BAS PRIX

MANTEAUX $10.00

ROBES $3.95

MANTEAUX

1er GROUPE **$20.00**
2e GROUPE **$40.00**
3e GROUPE à ½ **PRIX**

ROBES

14.95 à 24.95 pour **$11.95**
29.95 à 39.95 pour **$19.95**
45.00 à 75.00 pour **$29.95**

VETEMENTS SPORT Réduits de 25%

CHAPEAUX
Créations à **$9.00**
Autres à **$5.00**

Pour la maternité
ROBES $5.00
JUPES, BLOUSES, SLACKS $3.00

LINGERIE 1 GROUPE à ½ prix

COIFFURES DE LAINE à $1.00

DES SPECIAUX, TOUS PLUS ATTRAYANTS LES UNS QUE LES AUTRES, VOUS ATTENDENT. FAITES VOTRE CHOIX A BONNE HEURE

SONDAGE D'OPINION DE L'ECHO

Deménagement des travailleurs du Bas St-Laurent à la Côte-Nord

L'instabilité de la main-d'oeuvre forestière est sans cesse un problème. Et la raison principale de cette instabilité est sans doute la grande distance qui existe entre le lieu des opérations des compagnies sur la Côte Nord et le lieu de résidence de 90% de la main-d'oeuvre forestière provenant des comtés de la rive sud : Rimouski, Matane et Matapédia.

Pour parer à cet état de chose, un groupe d'hommes d'affaires et certaines compagnies de la Côte Nord ont fait des recommandation au gouvernement provincial et particulièrement au ministère des Terres et Forêts leur demandant d'accorder des subventions pour favoriser la mobilité de la main-d'oeuvre.

Les travailleurs qui voudront déménager sur la Côte Nord, à proximité des villes industrielles comme Baie-Comeau ou Forestville, pourront profiter de la nouvelle loi fédérale prévoyant des allocations pouvant aller jusqu'à $1,000 pour le déménagement des familles et de leurs biens mobiliers.

Les compagnies forestières s'accordent pour affirmer qu'elles peuvent garantir un emploi pour une période de 9 à 10 mois par année à ceux qui résideraient à proximité d'industries qui exploitent les forêts de la Côte Nord.

Certaines compagnies affirment que plusieurs familles demeurant en Gaspésie et dans les colonies à faibles revenus consentiraient à habiter la Côte Nord, mais leurs dispositions financières les empêchent d'y songer.

On sait que les compagnies forestières ont certaines difficultés à maintenir une main-d'oeuvre stable, dans les camps forestiers; QNSP a dû embaucher, pour sa part, 3,037 hommes pour en avoir 1,000 de disponibles. Cette difficulté provient, répétons-le, de la grande distance qui sépare les travailleurs de leurs familles.

Le nouveau programme de mobilité de la main-d'oeuvre, accordant des prêts et des subsides aux travailleurs désirant prendre des positions nécessitant un déménagement, est entré en vigueur le 28 décembre. Ce programme aidera à réduire le nombre de régions où il y a pénurie de main-d'oeuvre qui peuvent entraver la croissance économique du pays.

A la suite des recommandations faites par des groupes et par des compagnies forestières de la Côte Nord, nous avons fait une brève enquête afin de connaître l'opinion de représentants de groupements et il est intéressant de constater que les opinions que nous avons recueillies sont différentes les unes des autres.

G. F.

•

M. F.-X. LEGARE, directeur régional de la CSN : "Je crois qu'avant tout il faut créer de l'emploi chez nous. Toutefois, il sera nécessaire d'exporter une partie de la main-d'oeuvre. Dans notre région, 12,000 travailleurs forestiers occupent un emploi 5 mois par année et on prévoit qu'il sera nécessaire de prolonger l'emploi jusqu'à 10 mois par année, afin de permettre à ces travailleurs une vie plus normale. La moitié de ces travailleurs forestiers devront alors s'expatrier.

M. RAYMOND NOREAU, gérant du Bureau National de Placement : "Je n'ai pas d'objection majeure à ce que les gens de la rive sud déménagent à proximité de leur emploi, mais je pense que toute personne doit déterminer elle-même le choix de sa résidence. Depuis des années, les gens partent de la rive sud pour aller travailler sur la Côte Nord, il est encore possible de continuer ainsi.

•

M. JULES BLAIS, agent recruteur pour l'Anglo Canadian Pulp & Paper : "C'est un coup de politique que veulent faire les deux députés de la Côte Nord. Qui vendra sa maison, ici ? Dans le moment, et depuis très longtemps, les travailleurs forestiers vont de la rive sud à la rive nord, pourquoi ne pas continuer ? Ces travailleurs ont 5 jours de congé par mois pour visiter leur famille; un boni, offert par les compagnies, sert à leurs frais de transport. Il faut conserver l'espoir de créer de l'emploi dans la région.

•

M. LEONARD OTIS, président de l'UCC et de l'Office des Producteurs de Bois : "C'est avec l'idée de garder tout le bois sur la Côte Nord et pour ne pas alimenter les moulins de la rive sud que les députés de la Côte Nord ont fait cette recommandation. Les compagnies forestières de la Côte Nord pourraient fournir une certaine quantité de bois, soit pour une période de 30 à 40 ans, le temps de rebâtir nos forêts. Par la suite, les compagnies forestières de la rive sud pourraient, à leur tour, aider les compagnies de la Côte Nord, sans, pour cela, négliger la rive sud.

Mlle HELENE BELANGER, du Service Social du diocèse de Rimouski : "On propose de régler un problème d'ensemble en demandant de déplacer quelques familles. Je pense que c'est illogique. C'est difficile d'intégrer les gens d'un milieu à un autre milieu, surtout à cause de la différence de leur milieu culturel. Il y a d'autre chose de plus profond que le côté monétaire. C'est toute une aventure que de déménager des familles dans une autre région.

•

M. ANDRE FECTEAU, secrétaire de l'UCC : "En bon baslaurentien, je pense que M. le maire avait raison de considérer ridicule la recommandation pour le déménagement de la population de la rive sud sur la Côte Nord. Les deux régions sont interdépendantes l'une de l'autre. A l'heure actuelle, nous avons fourni suffisamment d'éléments physiques sur la Côte Nord. Si nous faisions une enquête démographique, nous constaterions qu'il y a un grand nombre de gens qui sont déménagés sur la Côte Nord, pour y occuper un emploi quelconque. Je suis pour que les travailleurs qui ont une bonne position sur la Côte Nord y déménagent, mais je suis contre un mouvement de déménagement.

•

M. EDMOND LEVESQUE, préfet du comté de Rimouski : "C'est une chose insignifiante que de vouloir déménager une partie de la population de la rive sud sur la Côte Nord. On est aussi bien d'implanter une industrie ici, à Rimouski. Avec cette industrie, une partie de la population n'aurait pas besoin de déménager sur la Côte Nord.

•

Dr ROBERT FOURNIER, président de la Chambre de Commerce du Bas St-Laurent : "Pourquoi ne s'arrangerait-on pas pour donner du travail ici, aux personnes qui vont travailler sur la Côte Nord. C'est la force des choses qui oblige ces personnes à travailler à l'extérieur. Si nous avions des industries dans notre région, je ne crois pas que la population soit intéressée à travailler sur la Côte Nord. Par ailleurs, nous avons un plan d'aménagement qui sera bientôt prêt et qui donnera très certainement beaucoup de travail, au moins à une partie de la population.

QNSP demande l'aide de l'Etat pour stabiliser la main-d'oeuvre forestière

Dans un rapport qu'elle présentait, il y a quelques semaines, au ministre des Terres et Forêts du Québec, la Compagnie Quebec North Shore Paper, de Baie-Comeau, signifie son assentiment à un projet qui permettrait la réadaptation sur la Côte Nord de ses employés qui résident actuellement sur la rive sud. La Compagnie recommande même au ministre de se servir de son influence sur d'autres services gouvernementaux, tant provinciaux que fédéraux, afin de réaliser le plus rapidement possible ce déménagement d'une partie de la main-d'oeuvre sur la Côte Nord.

Cette compagnie forestière désire également que le BAEQ, qui poursuit actuellement l'étude de ce problème, n'envisage pas seulement ce qui pourrait être fait sur la rive sud pour venir en aide à la population mais ce qui pourrait être également fait pour l'établir plus près des opportunités d'emplois permanents.

Selon elle, cette mesure aiderait grandement l'industrie en augmentant les chances de gains annuels accrus de l'individu dont une grande partie est actuellement gaspillée par la perte de temps due à ses nombreux déplacements. De plus, affirme la compagnie, l'instabilité de la main-d'oeuvre forestière est sans cesse un problème majeur qui amène une discontinuité dans une opération efficace.

Comme preuve de son énoncé, la compagnie Quebec North Shore Paper révèle que 3,037 hommes ont été embauchés pour maintenir, durant la saison 1964-65, une main-d'oeuvre moyenne de 1,000 hommes dans les camps forestiers. **Le stage moyen des bûcherons n'est que de 56 jours,** alors que le stage moyen de tous les ouvriers est de 75 jours. Une des raisons principales de cette instabilité est, selon la compagnie, la grande distance entre ses opérations sur la Côte Nord et le lieu de résidence de **90 pour cent** de sa main-d'oeuvre qui provient du Bas St-Laurent.

Confort et mécanisation

Pourtant, la compagnie Quebec North Shore Paper est à l'avant-garde de la mécanisation de l'exploitation forestière si bien que, durant la présente saison, 70 pour cent de son programme de coupe sera manipulé par 134 débusqueurs évalués à $1,400,000. La valeur totale de toute sa machinerie en usage sur ses concessions dépasse les $3,000,000.

En plus, durant la saison 1964-65, Quebec North Shore Paper a gardé ouvert un camp pendant 12 mois mais rarement a-t-il été rempli. En moyenne, la compagnie peut offrir, dans le cours de ses opérations, de l'emploi continu au moins 10 mois par année. Quant aux gains journaliers, ils peuvent se comparer avantageusement avec ceux des travailleurs de l'usine de papier-journal. Les travailleurs forestiers gagnaient, en moyenne, cette année, $25.63 par jour.

Pour ce qui est de la vie de l'ouvrier forestier, les conditions s'améliorent continuellement et, maintenant, les camps forestiers comportent toutes sortes de facilités modernes de logement : cuisines-cafétéria, menus selon les données les plus récentes de la diététique, voies de communications permettant les déplacements rapides vers les centres urbains, radio-téléphone F-M pour toutes communications urgentes et nécessaires entre l'ouvrier et sa famille, locaux de récréation comportant télévision, radio et projection de films, cours de perfectionnement pour tous les corps de métiers, comités conjoints de loisirs dans chaque camp, service de premiers soins et d'ambulance en cas d'accident.

Malgré tous ces efforts de modernisation, de facilité de communications, d'aménagement de salles de récréation, etc., la compagnie Quebec North Shore n'a obtenu qu'un mince succès dans son projet visant à stabiliser sa main-d'oeuvre forestière.

Le déménagement de la population : ridicule et illogique (Tessier)

M. Henri-L. Coiteux contredit le ministre des Terres et Forêts

Une recommandation soumise au gouvernement, récemment, par des compagnies forestières, un groupe de citoyens de la Côte Nord appuyés par les députés provinciaux des comtés de Saguenay et de Duplessis, Me Pierre Maltais et M. Henri-L. Coiteux, proposant le déplacement d'une partie de la population de la Rive Sud vers la Côte Nord, a été qualifiée de ridicule et d'illogique par le maire de Rimouski, Me Maurice Tessier, lors de la dernière séance du conseil municipal.

Au cours de sa mise au point, le maire de la Cité s'en est pris à M. Henri-L. Coiteux qu'il a accusé de vouloir s'amasser du capital politique en déclarant impensable que la Côte Nord serve longtemps encore de source d'alimentation à la Rive Sud. Par cette déclaration, M. Coiteux s'opposait à l'établissement à Rimouski d'une industrie forestière alimentée par du bois de la Côte Nord.

Me Tessier a également souligné que la déclaration de M. Coiteux allait à l'encontre de celle du ministre des Terres et Forêts, M. Lucien Cliche, qui a assuré la délégation rimouskoise, au parlement, qu'on réserverait une option sur la réserve forestire du bassin de la rivière aux Outardes, devant la possibilité qu'une industrie forestière s'établisse à Rimouski. Selon le maire, il est illogique de voir l'adjoint parlementaire du ministre des Terres et Forêts crier au scandale alors que le ministre lui-même croit en la possibilité de se servir du bois de la Côte Nord pour une industrie sur la Rive Sud.

Autre projet d'industrie

Le maire de la Cité a poursuivi son intervention en disant que Rimouski va continuer ses efforts en vue de l'établissement d'une industrie forestière dans cette ville. Il a révélé qu'une autre projet très sérieux est actuellement à l'étude. En terminant, le premier magistrat a déclaré qune ce n'était pas une aberration économique que de vouloir implanter sur la Rive Sud une usine de pâte et papier s'approvisionnant en matière première sur la Côte Nord et plus particulièrement dans le bassin de la rivière aux Outardes.

LES RESTAURATEURS de Rimouski

avisent la population d'une légère hausse des prix

VOICI LES RAISONS
QUI MOTIVENT CETTE AUGMENTATION:

- **HAUSSE des taxes par la cité et les municipalités**
- **RETARD à suivre l'augmentation constante des prix depuis plusieurs années comparativement aux autres centres de la province.**
- **PRIX de revient accru des denrées alimentaire.**

RESTAURANT
MON COPAIN
LICENCIE — LIVRAISON GRATUITE
Bar-Salon — Salle Hélène de Champlain pour réceptions et assemblées
PIZZA - HOT CHICKEN - BAR-B-Q
STEAKS - SPAGHETTI ITALIEN
G. Michaud, prop. - Bernard Martin, gérant
131, St-Germain **723-6588**

RESTAURANT
LE RALLYE INC.
L. Bouillon, prop.
BAR-B-Q - SPAGHETTI ITALIEN
SMOKED MEAT - HOT CHICKEN
Repas complets à toutes heures
Stationnement pour accommoder la clientèle
LUNCHS POUR APPORTER
Coin Léonidas et boul. Jessop **723-6157**

RESTAURANT
AU GOURMET INC.
SALLE A MANGER
LA CHAUMIERE, ENR.
BAR-B-Q pour apporter - Spaghetti - Clubs
Spécialité : STEAKS SUR CHARBON
282, St-Germain **723-3800**

RESTAURANT
CHEZ LUIGI
Spécialités : CUISINE ITALIENNE et CANADIENNE
LE ROI DE LA PIZZA
Roger St-Pierre, prop.
113, St-Germain **724-4141**

RESTAURANT MONACO
Marcel Michaud, prop.
Spécialité : SMOKED MEAT - POULET BAR-B-Q
LIVRAISON GRATUITE A DOMICILE
68, Evêché coin Rouleau **723-6523**

OUVERT JOUR ET NUIT
Au p'tit BEDON
N. Langis, prop.
REPAS COMPLETS
CUISINE CANADIENNE
Service B.A. - Gazoline et Diésel
Boul. St-Germain-O. **723-6876**

ST-ROBERT BAR-B-Q
Renaud Cyr, prop.
Spécialités :
BAR-B-Q - HOMARD FRAIS A L'ANNEE
10, Michaud **723-9838**

AU CASSE-CROÛTE
Edmond Dechamplain, prop.
Spécialité :
HOT DOG GEANT
Repas léger
Boul. St-Germain **723-7230**

RESTAURANT
AU GOURMAND
SALLE A MANGER
COMPTOIR LUNCH
107, boul. Sacré-Coeur **723-8184**

RESTAURANT CHAMPLAIN
EMILE LEPAGE, prop.
OUVERT JOUR ET NUIT
67, St-Germain **RIMOUSKI-EST** **723-7195**

OUVERT 24 HEURES PAR JOUR
CORSAIRE CURB SERVICE
Spécialité : SMOKED MEATS
Aproximité de la traverse POINTE-AU-PERE, BAIE-COMEAU
SERVICE IRVING **723-6792**

Décès de Mme Joseph Boucher

A Ste-Foy, Québec, le 5 janvier, est décédée, à l'âge de 82 ans, dame Marie-Anne Drolet, épouse de feu Joseph Boucher, fondateur de la Maison Jos. Boucher Ltée; elle demeurait au 839, avenue Rochette.

La défunte laisse dans le deuil son fils, ses filles, ses gendres et ses belles-filles : M. et Mme Charles Boucher (Jeanne d'Arc Blais), Mme Jean-Paul Boucher (Alice Perron), Rév. Sr Marie-de-Lourdes, o.s.a. (Thérèse), de l'Hôtel-Dieu de Gaspé; M. et Mme Vincent Blanchard (Fernande), le juge et Mme G.-E. Blanchard (Cécile), de Rimouski; M. et Mme Lucien Boulet (Suzanne), Mlle Jacqueline Boucher, M. et Mme Jean Desjardins (Claire), M. et Mme Paul Fortin (Charlotte); ses frères, sa soeur et ses belles-soeurs : M. Emile Drolet, M. et Mme Charles Drolet, Rév. Sr St-Gérard-Magella (Lucienne), c.j.m., Mme Léo Boucher. Elle laisse aussi plusieurs petits-enfants et arrière-petits-enfants.

Les funérailles ont eu lieu à l'église St-Thomas d'Aquin et l'inhumation au cimetière Belmont.

DECES

M. Isaïe Desrosiers

En Ontario, le 29 décembre, est décédé accidentellement, à l'âge de 28 ans, M. Isaïe Desrosiers, époux de dame Rolande Desrosiers, d'Ontario.

M. Albini Lepage

Au sanatorium de Mont-Joli, le 30 décembre, est décédé, à l'âge de 57 ans, M. Albini Lepage, époux de dame Jeanne St-Laurent, de Baie-des-Sables. Son service a été chanté en l'église de Baie-des-Sables, le lundi 3 janvier.

M. Réjean Bergeron

A Montréal, le 31 décembre, est décédé accidentellement, à l'âge de 23 ans et 5 mois, M. Réjean Bergeron, fils de M. Georges Bergeron et de dame Béatrice Aubut. Son service a été chanté en l'église de Causapscal, le lundi 3 janvier.

M. Jean Santerre

A Baie St-Paul, le 29 décembre, est décédé, à l'âge de 17 ans et 3 mois, M. Jean Santerre, fils de M. Marc-André Santerre, de Baie St-Paul.

Mme Joseph Rioux

A Mont-Joli, le 28 décembre, est décédée, à l'âge de 74 ans et 6 mois, dame Alphonsine Bélanger, épouse de M. Joseph Rioux, de Trois-Pistoles. Son service a été chanté en l'église de Trois-Pistoles, le jeudi 30 décembre.

Mme Arthur Bouchard

A Rimouski, le 28 décembre, est décédée, à l'âge de 54 ans et 9 mois, dame Bernadette Ross, épouse de M. Arthur Bouchard, de St-Robert. Son service a été chanté en l'église de St-Robert, le vendredi 31 décembre.

Mme Ferdinand Bouchard

A Québec, le 28 décembre, est décédée, à l'âge de 80 ans et 8 mois, dame Hélène Lévesque, épouse de feu Ferdinand Bouchard, autrefois de Rimouski. Son service a été chanté en la cathédrale de Rimouski, le vendredi 31 décembre.

M. Arthur Caron

A St-Marcellin, le 28 décembre, est décédé subitement, à l'âge de 72 ans, M. Arthur Caron, époux en premières noces de feu Eva Rouleau et en deuxièmes noces de feu Marie Corbin. Son service a été chanté en l'église de St-Marcellin, le vendredi 31 décembre.

M. Arsène Gagnon

A St-Moïse, le 31 décembre, est décédé, à l'âge de 87 ans, M. Arsène Gagnon, de St-Moïse, autrefois de Sayabec, époux en premières noces de feu dame Alphonsine Demers et en deuxièmes noces de feu dame Rose-Délima Pouliot. Son service a été chanté en l'église de St-Moïse, le mardi 4 janvier.

Mme Philippe Lévesque

A Campbellton, le 1er janvier, est décédée, à l'âge de 80 ans et 9 mois, dame Henriette Desrosiers, épouse de M. Philippe Lévesque. Son service a été chanté en l'église de Ste-Florence, le mardi 4 janvier.

MONT-JOLI

Diminution de la population

L'addition des chiffres de la population des paroisses de Notre-Dame de Lourdes et Ste-Bernadette Soubirous, de Mont-Joli, confirme une diminution de 177 personnes dans la ville de Mont-Joli. Cette diminution est causée par le départ de 186 paroissiens de Notre-Dame de Lourdes et par l'arrivée de 9 personnes dans la paroisse Ste-Bernadette Soubirous, donnant une baisse totale de 177 pour une population actuelle de 7,226 personnes.

MATANE

Un service social médical

L'hôpital St-Rédempteur, de Matane, est devenu le premier hôpital régional de la province à créer un service social médical, qui verra à assurer le bien-être des patients dont les cas ne relèvent pas ou pas totalement de la médecine. Le but du service social médical est de tenter d'aider les patients à sortir de certaines difficultés paramédicales.

BAIE-COMEAU

Poursuite de $193,000.00

Un travailleur affecté aux travaux de réaménagement de la centrale hydroélectrique de Manic 1, M. Rémi Legaré, a intenté, il y a quelque temps, une poursuite au montant de $193,250 à la société Manicouagan Power. Les procureurs du demandeur allèguent que cette compagnie avait, au moment de l'accident qui a rendu M. Legaré presque invalide, la responsabilité de la sécurité et n'avait pas recours à toutes les mesures protectrices nécessaires.

HAUTERIVE

Incendie d'un garage

Un incendie suivi d'une explosition a complètement détruit, dernièrement, le garage de la Société Port-Cartier Transport, à proximité de l'aéroport de Baie-Comeau. Les dommages, qui sont très élevés, comprennent, entre autres, 4 camions qui sont une perte totale.

Les étudiants appuient l'Institut

Lors de la dernière assemblée régulière de l'Association Générale des Etudiants du Collège Classique de Hauterive il a été décidé d'appuyer toutes les revendications des autorités du collège et de l'Association des Parents pour conserver le niveau d'enseignement post-secondaire sur la Côte Nord.

SEPT-ILES

Des silos à céréales

La compagnie Continental Grain doterai Sept-Iles d'un deuxième ensemble de silos à céréales au coût de quelque $12,000,000. C'est ce qui ressort d'une déclaration du représentant du comté de Saguenay au fédéral, M. Gustave Blouin. La Société Continental Grain, dont les silos pourront contenir jusqu'à 27 millions de boisseaux, emploiera, à Sept-Iles, environ 50 hommes.

Installations portuaires : $14 millions

Sept-Iles serait dotée prochainement de nouvelles installations portuaires au coût approximatif de quelque $14,000,000. Il semble que le gouvernement fédéral ferait connaître ce vaste projet dans un avenir rapproché. En effet, les spécialistes de la question ont pris comme acquit l'acceptation du rapport présenté en 1960 par la Société C.D. Howe dans lequel on souhaite ces nouvelles installations.

CHAQUE SEMAINE AU-DELA DE 40 GRANDS SPECIAUX

EXTRA SPECIAL!

GEM "Roi des bas Prix"

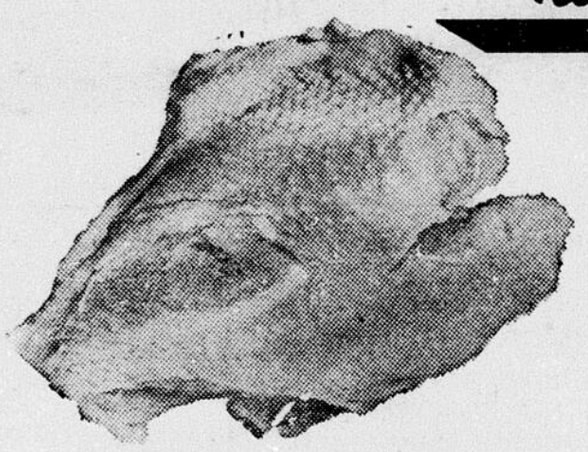

FOIE DE BOEUF Lb .29

PATTES DE PORC Lb .29

CRETONS "Amiot" Contenant 8 onces .41

FALLES DE GROS POULETS Lb .59

CUISSES DE GROS POULETS Lb .39

BOEUF DE L'OUEST ROTI PALETTE Lb .39

PETIT OS EPAULE Lb .59

RAISIN ROUGE "EMPEREUR" 3 lb .39

POMMES "McINTOSH" de fantaisie 5 lb .39

CONCOMBRES Frais No 1 2/.15

CAROTTES Numéro 1 du Québec 5 lb .29

Vente de janvier DE FAMEUX PRODUITS DE QUALITE "YORK"

POIS VERTS
FEVES VERTES
BLE d'INDE en crème
POIS ET CAROTTES
MACEDOINE
FEVES AU LARD

AU CHOIX .10 Boîte de 10 onces

TISSUS MOUCHOIRS "ROYAL" Boîte 333 .29

"MIR" DETERGENT LIQUIDE 3 btes .79

Nescafé instant Jarre 10 oz. 1.49

BISCUITS SODA "CHRISTIE" Boîte 1 lb .29

Papier de toilette "BALLET" 6 rlx .69

LOUIS AMIOT ENR.

BIERE ET PORTER

28, RUE LAVOIE RIMOUSKI TELEPHONE : 723-3361

L'ECHO DU BAS ST-LAURENT
Jeudi, le 13 janvier 1966 L'Echo du Bas St-Laurent Page 17

Réception civique du Jour de l'An

Les réalisations de 1965, à Rimouski, donnent confiance en l'avenir

C'est à l'occasion du Jour de l'An que le conseil municipal de la Cité de Rimouski recevait, à l'hôtel de ville, un fort groupe de contribuables de Rimouski et des environs pour l'échange de voeux.

En l'absence du maire de la Cité, Me Maurice Tessier, le conseiller et maire suppléant M. Léonidas Lévesque, déclara que l'année 1965 avait permis au conseil municipal de connaître des réalisations importantes dont l'étude presque terminée de la fusion des municipalités qui formeront le Rimouski de demain.

M. Lévesque a également insisté sur le fait que la Cité avait fait l'acquisition du Centre Culturel qui permettra de mettre à la disposition de la population un édifice plus fonctionnel et surtout plus conforme à ses aspirations dans le domaine des loisirs culturels.

Quant aux loisirs sportifs, a ajouté le maire suppléant, le nouveau colisée, dont la construction devrait être parachevée d'ici quelques mois, apportera aux amateurs de sports tous les loisirs dont ils rêvent depuis longtemps.

Par contre, a poursuivi M. Lévesque, le projet de création d'un centre d'études universitaire se concrétise de plus en plus et le conseil municipal en suit tous les développements. Divers autres travaux publics ont également été réalisés pour permettre des développements domiciliaires très importants.

Le conseil municipal de Rimouski a donc l'impression que toutes ces réalisations sont une invitation à la confiance dans l'avenir, a dit M. Lévesque qui a aussi formulé, à l'intention de la population du grand Rimouski, ses souhaits pour une bonne, heureuse et prospère année 1966.

M. Lévesque a terminé en remerciant tous les employés municipaux pour leur collaboration dans l'administration des affaires de la Cité ainsi qu'en offrant aux autorités religieuses l'entière coopération du conseil municipal de Rimouski.

Hôtesse de l'air étranglée L'accusé se pend en prison

Mlle Claire Laroche, 21 ans, hôtesse de l'air qui était à l'emploi de la compagnie d'aviation Québecair, de Rimouski, a connu une mort violente, le 26 décembre dernier, à Montréal, lorsqu'un jeune homme du même âge l'étrangla et lui asséna un coup de couteau au coeur à la suite d'une querelle engendrée par la jalousie du meurtrier.

Pierre Toutant, âgé de 21 ans, a été tenu criminellement responsable de la mort de Mlle Laroche, le 29 décembre dernier, et a été accusé de meurtre qualifié par la suite.

Après une brève enquête à la suite du drame, les policiers avaient arrêté Toutant chez sa mère. A l'arrivée des limiers, il avait déclaré : **"C'est moi que vous cherchez ? C'est moi qui l'ai tuée, si vous voulez le savoir. Je n'ai rien à cacher".**

Il se pend

Quelques jours après son incarcération, Pierre Toutant s'enlevait la vie dans sa cellule de la prison de Bordeaux, peut-être par remord ou par peur d'affronter les conséquences de son acte.

Projet d'améliorations portuaires à Trois-Pistoles

Le député du comté de Rimouski au fédéral, M. Guy Leblanc, a souhaité, pour le nouvel an, que la ville de Trois-Pistoles soit dotée d'un port de plaisance qui pourrait profiter à toute la population de la ville et de la région de même qu'aux touristes, Il a également souligné que des améliorations s'imposaient au quai de l'endroit et qu'il serait nécessaire de construire une jetée de 1,500 pieds pour faciliter l'accostage du traversier.

M. Leblanc a aussi déclaré que le débarcadère devrait également être prolongé, à cause des marées, le traversier ne rend pas les services voulus à la population. Selon le député, la population de Trois-Pistoles demande depuis longtemps ces travaux qui pourraient se faire dans le cadre de la loi ARDA.

L'industrie et le tourisme

Toujours selon M. Leblanc, Trois-Pistoles a besoin d'une poussée au point de vue industriel même si cette ville est l'une des plus prospères de la région. Le député a aussi fait allusion au développement touristique Trois-Pistoles-Bic recommandé par le BAEQ et dont la réalisation aidera sûrement au développement économique de cette partie du comté.

Un aéroport et un port régionaux

M. Guy Leblanc, M.P., a déclaré, au début de 1966, que des améliorations devraient être apportées au statut de l'aéroport de Mont-Joli en vue de munir cet endroit de meilleures installations dans le but d'en faire un aéroport régional.

Ports

Pour Rimouski, le député a souhaité voir bientôt l'aménagement d'une partie du port de Rimouski-Est pour abriter d'une façon adéquate les bateaux d'un certain tonnage. M. Leblanc a mentionné la nécessité de solutionner le plus vite possible le problème d'u port régional dont il est question depuis longtemps.

Centre universitaire

M. Leblanc a aussi déclaré que Rimouski est une ville éducationnelle et qu'il souhaitait voir son caractère culturel se préciser davantage et voir également l'établissement d'un centre universitaire; dans ce domaine, Rimouski pourrait profiter de la législation du fédéral.

Les députés à l'école du BAEQ

A l'issue d'une journée d'information organisée à l'intention des députés provinciaux et fédéraux du territoire-pilote, Me Georges-Henri Dubé, président du Bureau d'Aménagement, s'est déclaré heureux que cette visite ait eu lieu. M. Dubé a insisté sur la nécessité pour un organisme comme le Bureau d'Aménagement de l'Est du Québec d'informer les députés du territoire. Il a rappelé que ce n'est pas la première fois que le BAEQ prend l'initiative d'inviter les députés à le rencontrer afin de se renseigner sur ses travaux.

Depuis le début de l'expérience, quelques réunions ont eu lieu dans ce but, et le président du BAEQ a souhaité que d'ici à ce que soit présenté le plan, les membres du Parlement et de l'Assemblée législative représentant les comtés du territoire-pilote soient constamment au courant des développements nouveaux qui surviennent.

M. Dubé a ajouté que ces réunions sont de la plus grande importance puisque les députés, qui doivent éventuellement légiférer sur les questions d'aménagement du territoire, ont besoin d'une connaissance précise et constamment mise à jour des problèmes qui se posent.

Le porte-parole du BAEQ a précisé que, durant la première partie de cette journée d'étude, les participants ont pris connaissance de quelques programmes préliminaires concrets susceptibles de découler du plan global, par exemple sur **le reboisement, la consolidation des usines laitières, la restructuration des conseils régionaux,** etc. Au cours de la seconde moitié de la rencontre, les députés se sont penchés plus particulièrement sur la question de **la coordination des décisions qu'implique la planification et sur la création d'un organisme régional de développement.**

Les membres du Conseil du Plan ont présenté un historique de la consultation obtenue à date sur cette question d'un organisme régional de développement, tant dans la région qu'auprès du gouvernement. Ils ont insisté, a précisé Me Dubé, sur les dimensions qui constituent le fond du problème, soit la cooordination, la planification régionale, la participation de la population et l'exécution des programmes et projets du plan.

Etaient présents à la réunion, MM. Guy Fortier, député provincial de Gaspé-Sud; François Gagnon, député provincial de Gaspé-Nord; Albert Dionne, député provincial de Rimouski; Russel Keays, député fédéral de Gaspé; Albert Béchard, député fédral de Bonaventure, et Guy Leblanc, député fédéral de Rimouski.

GAGNANTE DU GIGANTESQUE BAS DE NOEL A LA FERRONNERIE DU GOLFE INC.

Mme Jos. Moreau, 114 rue St-Laurent, Rimouski, fut l'heureuse gagnante du magnifique Bas de Noël offert par le magasin Ferronnerie du Golfe Inc. Après le tirage fait par le Chef de Police, M. Yvon Desrosiers, un appel téléphonique avertissait Mme Moreau, le 24 décembre au soir, qu'elle gagnait le prix et durant la même soirée on lui apportait le fameux Bas de Noël chez elle.

Félicitations à la famille Jos. Moreau et sincères remerciements à tous nos clients qui ont rendu ce tirage possible.

CLAUDE BOISVERT — par FRASER WILSON

le coeur vers le bonheur

Aimer sa femme, c'est quoi ?

Q. Dernièrement, dans ce courrier, vous avez donné des recettes aux femmes pour rendre leurs maris heureux. Depuis qu'ils vous ont lue, les hommes ne cessent de nous harceler à ce sujet et vraiment ils exagèrent. Or, plusieurs de mes amies et moi-même aimerions bien leur rendre la pareille. Ne pourriez-vous pas suggérer à ces messieurs quelques conseils qu'ils pourraient à leur tour appliquer pour assurer notre bonheur ! Merci de votre attention. Votre courrier est très intéressant.

Une qui aime beaucoup vous lire

R. Il suffirait tout simplement de faire relire à vos époux l'épître et les oraisons spéciales de la messe du mariage pour leur remettre en mémoire les devoirs et les obligations de leur état : "Et vous, maris, aimez vos femmes comme Jésus-Christ a aimé l'Eglise... Les maris doivent aimer leurs femmes comme leur propre corps. Celui qui aime sa femme s'aime soi-même... L'homme laissera son père et sa mère pour s'attacher à sa femme. Faites qu'elle soit sous un joug de dilection et de paix"...

Aimer sa femme, pour un mari, c'est d'abord l'accepter telle que Dieu l'a bâtie avec ses qualités, ses défauts et son tempérament, peu importe qu'il soit pauvre ou difficile.

Aimer sa femme, c'est acquérir des connaissances nouvelles et améliorer sans cesse les technique de son métier et de sa profession, afin d'être en mesure de pourvoir régulièrement et constamment aux besoins multiples de la famille.

Aimer sa femme, c'est ne pas oublier la date de son anniversaire, ni celle de son mariage; c'est s'inquiéter de sa santé; c'est l'informer des événements de la journée; c'est manifester sa reconnaissance et son appréciation pour un plat soigneusement apprêté ou un travail bien fait.

Aimer sa femme, c'est lui cueillir une fleur à l'occasion.

Aimer sa femme, c'est lui céder un fauteuil confortable; c'est la distraire en lui racontant les menus incidents du jour ou en lui offrant une sortie dont elle a manifesté le désir; c'est se préoccuper de la culture de son esprit et du développement de son intelligence en l'initiant aux grands problèmes de l'heure ou en lui indiquant un livre à lire ou un film à ne pas manquer.

Aimer sa femme. c'est se laver. se raser et accepter de prendre un bain au moins une fois par semaine.

Aimer sa femme, pour un mari, c'est éviter de l'ahurir avec le rappel incessant de tout ce qu'accomplissait sa mère.

Aimer sa femme, c'est reconnaître qu'elle a quelquefois besoin d'un chapeau et d'une nouvelle robe.

Aimer sa femme, c'est respecter les affections qui la lient à sa famille, à ses amis et à son passé; c'est accepter de partager dans le domaine du coeur quand le partage est raisonnable et légitime.

Aimer sa femme, c'est ménager ses forces et diminuer sa tâche en donnant un coup de main, soit pour les enfants, soit pour la vaisselle ou tout au moins en ne laissant rien traîner de ses affaires personnelles.

Aimer sa femme, c'est assumer ses responsabilités de père de famille; être disponible et donner l'exemple d'une vie droite sans défaillance grave.

Aimer sa femme, pour un mari, c'est s'appliquer, par tous les moyens honnêtes mis à sa disposition, à développer chez elle cet amour du plaisir légitime permis dans le mariage et auquel elle a droit, qu'elle peut désirer et regarder bien en face sans un sentiment de culpabilité.

Aimer sa femme, c'est à l'occasion mêler le sentiment et les mots à ses actes, car "une femme frustrée sur le plan spirituel se venge presque toujours d'un homme moralement impuissant". Très rares sont les femmes anormales, mais bien plus courant le type de maris qui, croyant avoir acquis des droits, veulent tout bâcler.

Aimer sa femme, c'est l'initier au rouage de ses affaires, afin d'éviter la panique et le désarroi le jour où elle perdrait son époux; c'est aller jusqu'à prévoir ce qui adviendrait alors d'elle et des enfants le cas échéant.

"Le plus beau métier d'homme est celui qui permet à l'autre de s'épanouir. Il y faut bien plus qu'une générosité occasionnelle". Ça prend beaucoup d'amour et de pardons !

Confiez vos problèmes à :

MARIE-BRIGITTE,

LE COEUR VERS LE BONHEUR,

C. P. 410 — RIMOUSKI.

LE BONHEUR

Un peu de charité
S'il vous plaît
Je ne vous demande
Rien de matériel
Qui vous coûte
Monétairement
Quelque chose

Un peu de charité
S'il vous plaît
J'ai besoin de
Repos
Pour travailler
A votre bien-être
Un peu de silence
Que je comprenne
La voix
Qui n'articule
Physiquement
Pas

J'ai be soin de paix
Pourquoi parlez-vous
Presque toujours
Aussi sottement
Arrêtez
Au beau milieu d'une phrase
Regardez
Le bonheur est là
Dans votre
Oubli...
De vous.
Un peu de charité
S'il vous plaît.

NISKA

L'amour

L'amours, ça vit, ça meurt et ça revient
L'amour, c'est cher ou bien ça coûte rien
L'amour, c'est rien, c'est tout mais c'est si bien
L'amour, c'est fait de joie ou de chagrin
L'amour, c'est toi et moi quand on veut bien
C'est dans les yeux de cet enfant
C'est dans le coeur de ces amants

L'amour, le vrai, le grand chacun son tour
L'amour, des yeux et puis du rêve autour
L'amour, si fort qu'il fait battre tambour
L'amour, celui de ville et de faubourg
L'amour, c'est toi, puis moi quand on revient
C'est dans les pages d'un roman
C'est dans les fleurs de ce printemps
Ça vit, ça meurt et ça revient
Ça vit, ça meurt et ça revient
Ça vit, ça meurt et ça revient

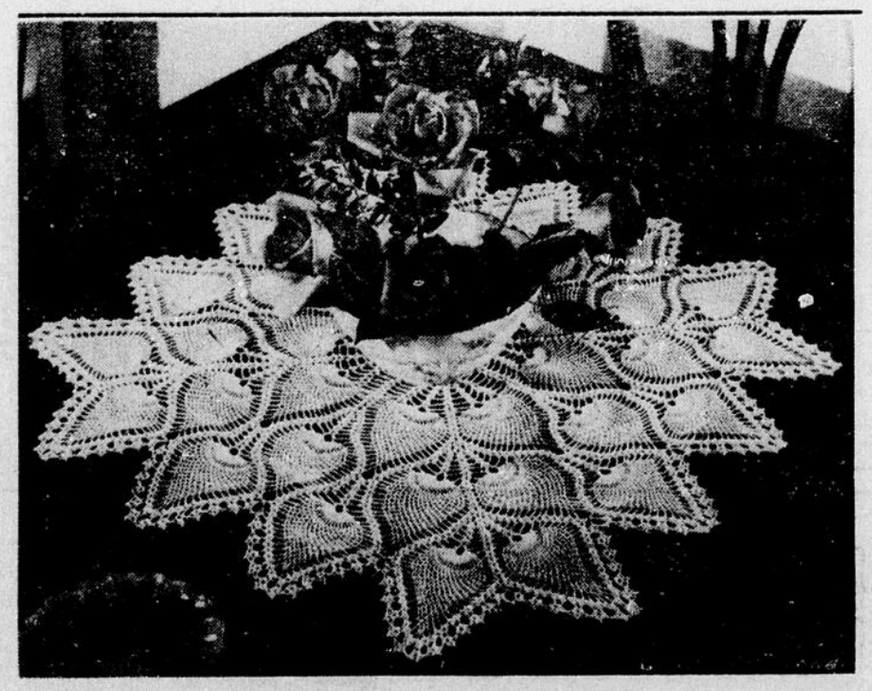

CENTRE CARRE

● Ce centre carré aux motifs d'ananas, peut être agrandi pour faire une nappe. C'est un modèle simple, qui est très populaire.

Vous pouve zobtenir les explications en français, en demandant le modèle No C-7776-F, à l'Echo du Bas St-Laurent, C. P. 410, Rimouski, Qué., en incluant 0.10 en timbre.

Soin de beauté tout naturel

Si chaque matin vous pressez un citron pour le déjeuner, réservez l'écorce et pendant qu'elle est encore humide et huileuse massez-en votre visage. vos coudes. vos talons et puis vos mains. Laissez-lui le temps d'agir puis rincez à l'eau froide. La sensation est stimulante et l'effet bienfaisant. Votre peau deviendra douce comme du satin. Recommencez tant qu'il vous plaira : l'écorce de citron se conserve au froid dans un sac plastique pour que ses vertus ne s'évaporent pas trop vite.

Subvention aux Festivals de Musique

Le ministre des Affaires culturelles du Québec, M. Pierre Laporte, annonce qu'une subvention de $500 a été octroyée aux Festivals de Musique du Québec Inc., section de Rimouski. C'est la première subvention du ministère des Affaires culturelles à cet organisme.

Mariage

Le 27 décembre, en la chapelle de la Visitation, de Fonds d'Ormes, M. Yvon Côté, de Chibougamau, fils de Mme Lucien Côté, d'Esprit-Saint, a épousé Mlle Noëlla Ross, fille de M. et Mme Stanislas Ross, de Fonds d'Ormes.

Ste-Florence

A une réunion des paroissiens de Ste-Florence, tenue le 12 décembre, six marguilliers furent élus. Il s'agit de M. Aurèle Bérubé, M. Maxime Gendron, M. Adrien Fortin, M. Emile Normand, Mme J.-Bte Lavoie, M. Adrien Bastien.

Bons mots

"Le bonheur conjugal, c'est l'art d'être aussi heureux à deux qu'on aurait pu l'être tout seul".

"Un gentleman, c'est un monsieur capable de décrire Lollobrigida sans dessiner des courbes dans l'air". Maurice Chevalier.

"J'ai trouvé un truc sensationnel pour maigrir : cinq livres de haricots par jour. Je les flanque par terre, et je les ramasse un à un !" Gabriello.

"C'est la seule femme au monde qui puisse prendre une douche sans se mouiller les pieds". Bob Hope (parlant le Jayne Mansfield).

"Un chanteur d'opéra, c'est un type qui reçoit un coup de couteau dans le dos, et qui, au lieu de saigner, se met à chanter". Henri Jeanson.

"De nos jours, les tribunaux ne rendent plus la justice. Ils la vomissent !" Henri Jeanson.

"Un homme sur mille est un meneur d'hommes. Les 999 autres sont des suiveurs de femmes !" Anna Magnani.

"Eve est la première femme qui ait fait manger une pomme à une poire". Edmond Meunier.

— Docteur, je ne peux plus dormir.
— Prenez un bon verre de whisky toutes les demi-heures.
— Cela me fera dormir ?
— Je ne sais pas, mais le temps passera d'une façon bien plus agréable.

— Figure-toi, mon vieux Jacob, que ce maudit Isaac prête son argent à vingt-cinq pour cent en hiver et à trente pour cent en été.
— Pourquoi cette différence?
— Il prétend qu'en été les jours sont beaucoup plus longs!

Bertin
& FILS LTEE.
DECORATEURS
REMBOURREURS
Remodelage de meubles
Polissage
Réparations de matelas
Fabricants de matelas
et meubles
Spécialistes en tapis
383, St-Germain RIMOUSKI
Tél. : 723-6555

POUR AIDER LES MISSIONS :
- AUMONES
- RENTES VIAGERES
- LEGS TESTAMENTAIRES

Adresse :
M. l'abbé ROBERT MICHAUD,
Directeur de la Propagation de la Foi
Grand Séminaire, Rimouski

L'art de la coiffure pour la jeune fille

Mme Janine Dubé-Breton, coiffeuse

Invitée à l'école secondaire Langevin pour une conférence aux etudiantes.

Les jeunes qui ne se laissent pas damer le pion par leurs soeurs aînées dans différents domaines, ont voulu se renseigner davantage dans le domaine de la coiffure; elles avaient invité Mme Janine Dubé-Breton, propriétaire du Salon Janine, pour leur donner une causerie avec démonstration de coiffures modernes et pratiques pour l'étudiante.

La conférencière félicita les jeunes d'avoir voulu se renseigner afin d'éviter certains dégâts causés par l'inexpérience dans ce domaine. Vous ne l'ignorez pas, dit-elle, le métier de coiffeur nécessite de longues années d'expérience pour savoir faire face à toutes sortes de difficultés qui se posent.

Vous lisez, sans doute, des tas de revues, vous parcourez des dépliants publicitaires et les modes d'emploi de produits qui vous promettent une chevelure de rêve... et, en fin de compte, vous êtes aussi ignorantes qu'auparavant, car il s'agit de votre coiffure personnelle, et il est impossible de soigner correctement sa propre chevelure sans apprendre à la connaître.

Nos cheveux font partie intégrante de notre anatomie; à ce titre, posons-nous quelques questions. Comment poussent les cheveux ? Par où sont-ils nourris ? Quelle est leur structure interne ? De quelle matière sont-ils constitués ? De quoi dépend leur coloration ? Il faut être capable de répondre à ces questions avant d'être à même de donner à sa chevelure le soin qu'elle mérite.

Qu'est-ce que le cuir chevelu ? On peut dire que c'est la peau, mais cette peau montre une richesse particulière en deux de ses constituants, soit ses poils et ses glandes. Vous savez tous que le peau est constituée de deux couches superposées, l'épiderme et le derme.

Le poil

Au sens anatomique, on entend par poil aussi bien le fin duvet qui recouvre les bras et les jambes que les cheveux. En effet, la structure de toutes ces formations est identique par leur mode de croissance, leur calibre et leur profondeur d'implantation. Tout poil se compose d'une racine plantée obliquement, et d'une tige dont une partie est visible hors de la peau; plus le poil est volumineux, plus il est ancré profondément dans le derme, ainsi la partie la plus basse des fins duvets de la peau est située dans la partie superficielle du derme près de sa limite avec l'épiderme, celle des cheveux, par contre, atteint par endroit l'hippoderme. Le cuir chevelu est donc une zone de peau où les follicules pileux sont extrêmement abondants et particulièrement profonds.

Les glandes

Il existe également dans la peau deux types de glandes : les glandes sudoripares et les glandes sébacées; les premières secrètent la sueur, les autres secrètent une matière grasse, le sébum, et sont toujours annexées aux poils et leur taille est proportionnelle au calibre du poil; elles sont donc très abondantes et volumineuses au niveau du cuir chevelu et absentes ailleurs, c'est-à-dire à certains endroits non velus.

Moyenne de croissance des cheveux

La croissance varie légèrement selon les personnes. La moyenne d'une pousse de cheveu est de un pouce par 5 semaines; elle est toujours plus accentuée entre 20 et 30 ans et plus rapide l'été que l'hiver.

La coloration naturelle du cheveu

Que vos cheveux soient bruns, blonds, noirs, châtains, leur coloration est due essentiellement à la présence d'un pigment naturel. Un cheveu fin et blond est aussi solide qu'un cheveu plus foncé; il peut supporter un poids de 4 à 5 onces sans se briser, et par son élasticité il peut s'allonger jusqu'à un cinquième de sa longueur; c'est alors un cheveu normal.

Soins des cheveux

Il est à conseiller de se brosser les cheveux mais pas avec n'importe quelle sorte de brosse. Les meilleures sont en poil de sanglier, mais il y a aussi d'autres bonnes brosses.

Le shampooing

Quand on connaît son cheveu et qu'on connaît l'importance de le traiter, on choisit un shampooing adapté; il ne suffit donc pas de prendre une bouteille qui nous tombe sous la main et savonner. Il faut une propreté parfaite de la tête avec un shampooing approprié, qui s'adapte à la nature de son cheveu et si le cheveu n'est pas dans un état normal, il sera difficile de garder en place une mise en pli.

Mme Dubé-Breton montra ensuite quelques mannequins portant des coiffures appropriées et dit quelques mots de ce qui n'est pas porté pour l'hiver; elle parla de l'importance pour plusieurs de s'adresser à capilliculteur.

L'adage est toujours de mode "les cheveux sont le plus bel ornement de la femme, il faut donc leur donner les soins voulus". Les modèles avaient été montés par Aline Pelletier, Gilbert Jean, Ghislaine Lepage, Ghislaine St-Laurent et Diane Lepage, tous du Salon Janine.

A remarquer, dit la conférencière, qu'il n'est jamais de bon goût pour une étudiante ou une jeune de porter une coiffure trop élaborée qui vieillit et ne respecte pas le charme naturel de la jeunesse.

Un forum suivit cet entretien que les adolescentes ont fort apprécié.

R.-E. H.

BIEN CUISINER...
BIEN MANGER...

Voici quelques recettes éclair au cacao qui sont autant de ravissantes sucreries pour célébrer le joyeux temps des Fêtes.

MACARONS AU CHOCOLAT

Dans une casserole d'une capacité de 2 pintes, mélanger 2 tasses de cassonade, ⅓ de tasse de cacao, ⅓ de tasse de graisse végétale, ⅓ de tasse de lait et ½ c. à thé de sel. Amener à ébullition sur un feu doux. Laisser mijoter 5 minutes en brassant de temps à autre. Laisser tiédir et ajouter 1 c. à thé d'essence de vanille. Ajouter 2 tasses d'avoine roulée et 1 tasse de noix hachées. Bien mêler le tout. Déposer par cuillerées à thé sur un papier ciré. Faire prendre pendant 35 minutes environ.

Cette recette donne 2½ douzaines de macarons.

Poème

Il me faut courir
Plus vite
Que la nuit
Sur le sable éteint.
Jamais je n'atteindrai
Cette frontière
De la peur
Qui se glisse
Entre moi
Et...

Gémir, cracher
Des étincelles de tristesse
Pour voir,
A leurs maigres lueurs
Dans le lointain,
L'avenir...

Sans jamais dire
Un seul mot vivant,
Sans jamais chanter
La bouche pleine d'opales,
Pour faire crier les fauvettes
Enchantées
Qui s'enlacent
Dans un amour épicé
Selon des goûts
Difficiles à mordre
Comme des Pastèques
De glace
A qui on aurait rogné
Les ailes d'organdi mauve.

Riga

Divorce et séparation

Lorsque, dans un ménage, l'harmonie se distend ou se brise, il peut arriver que la vie commune devienne impossible. Dans ce cas, la loi met à la disposition des époux, deux moyens pour régulariser leur situation : la séparation de corps et le divorce.

Le divorce dissout le mariage civil et rend aux conjoints leur complète liberté, mais il n'est pas accepté par l'Eglise.

La séparation de corps n'a pas le caractère définitif et absolu du divorce; c'est la raison pour laquelle, dans certains cas, l'Eglise catholique l'accepte. Elle dispense les époux de la vie commune, mais maintient pour le reste tous les effets du mariage. Les époux séparés restent mariés. Ils continuent de se devoir assistance et fidélité. Aucune modification n'est apportée aux registres d'état civil.

La séparation de corps prononcée, le mari perd ses droits et son privilège de chef de famille. Cependant, il conserve toujours, comme dans le divorce, l'exercice de la puissance paternelle. La femme peut, si elle le désire, demander au tribunal de la dispenser de porter le nom de son mari.

La séparation de corps reste toujours précaire et un époux qui a obtenu la séparation doit éviter de correspondre avec son conjoints ou de le revoir, celui-ci pouvant en tirer parti pour reprendre les avantages perdus.

Autrement dit, un époux légalement séparé doit, sa vie durant, dresser et entretenir contre son conjoint, un mur de silence, sinon d'opprobre destiné à le protéger contre les agissements possibles de ce dernier. Qui ne voit combien cette façon de procéder est incompatible avec l'élémentaire charité chrétienne ?

La séparation de fait est très mauvaise et voici pourquoi. L'épouse abandonnée risque, d'une part de perdre pour elle et ses enfants les moyens d'existence, car c'est toujours le mari qui administre les ressources du ménage. Il y a tout lieu de penser qu'il coupera les vivres, et cela, pour différentes raisons. L'épouse risque également de perdre ses enfants, car le mari non divorcé ou non séparé conserve tous ses droits de chef de famille. Il peut, de la sorte, séparer la mère de ses enfants.

Si longtemps qu'ait duré la séparation de fait, jamais la dite séparation ne pourra se transformer légalement en divorce ou en séparation de corps sans le recours aux tribunaux. Même après une séparation effective de trente ans et plus, le lien conjugal n'est pas considéré comme rompu et des époux qui voudraient alors se séparer devraient obligatoirement en saisir la justice. Ils auraient alors à démontrer la réalité et la gravité de leurs griefs, ceux-ci étant d'autant plus difficiles à prouver que trop d'eau aurait passé sous les ponts.

(Extrait du livre Femmes Séparées, écrit par Céline Rolin).

FILLE DE VIE

Ma maîtresse est jolie
Elle m'apprend
Et me donne
Beaucoup de choses
Vous la connaissez ?
La vie.

Niska

Pour une très courte période...

❁

Vous pouvez vous offrir le luxe des draps Tex-Made aux prix modiques de la vente de blanc.

AU CANADA, LES LITS LES MIEUX GARNIS S'HABILLENT DE

DRAPS TEX-MADE

DOMINION TEXTILE COMPANY, LIMITED, MONTRÉAL

Visite du train et de la caravane de la Confédération, ici, en 1967

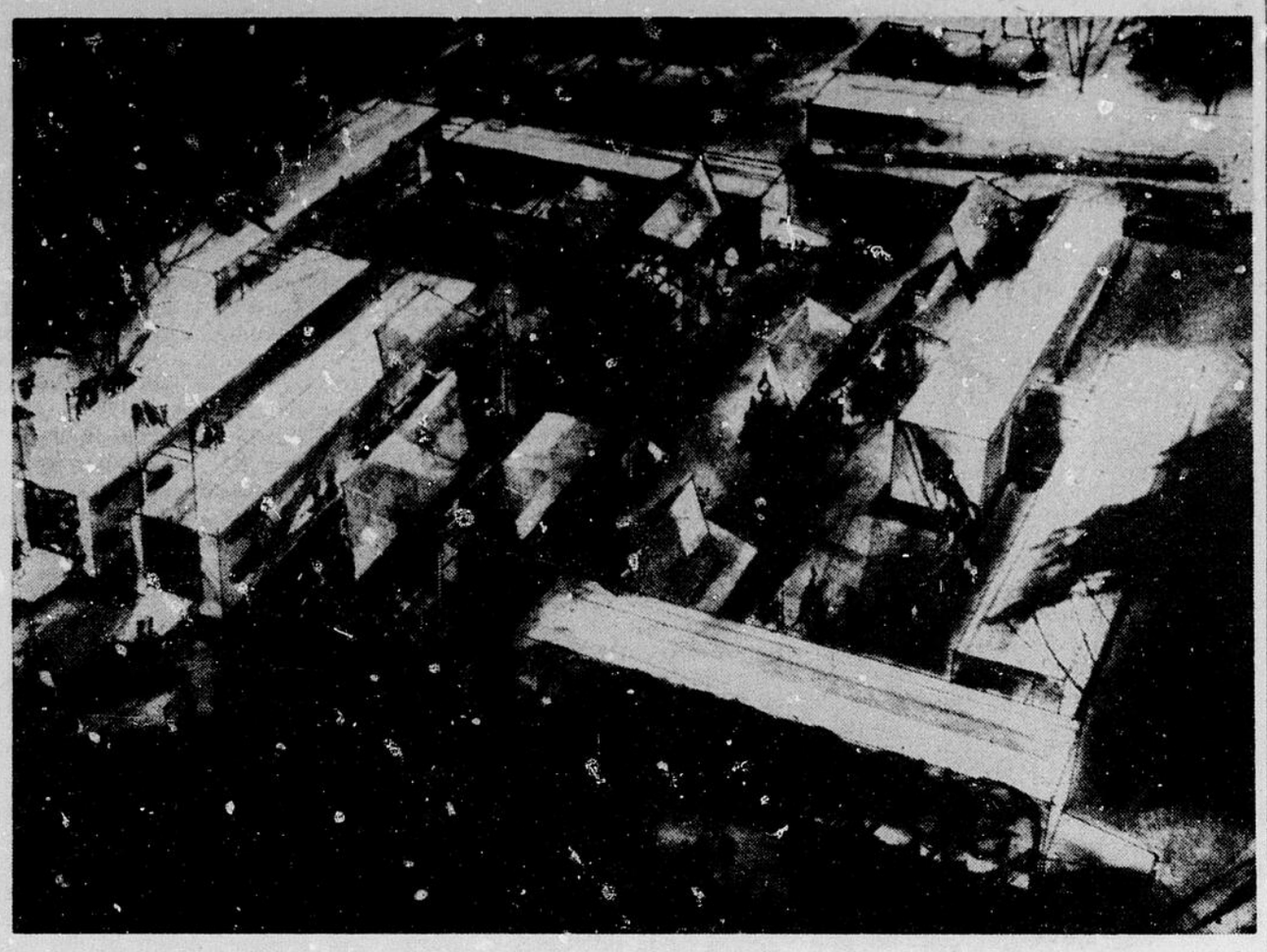

● Ce croquis indique comment les huit tracteurs-remorques seront disposés à l'emplacement de l'exposition.

Certains aspects de l'intérieur des voitures seront différents selon les provinces, mais le thème général sera le même pour toutes les régions. L'exposition s'étend sur plus de 20,000 pieds carrés de superficie. La Commission du Centenaire a organisé le train et les caravanes de la Confédération afin que la plupart des Canadiens puissent évoquer le passé de notre pays durant l'année du centenaire.

Le train et les caravanes de la Confédération parcoureront plus de 6,700 milles dans le Québec en 1967 et s'arrêteront dans 134 municipalités de la province.

C'est ce qu'annonce M. Jean-Pierre Houle, c.r., directeur des recherches de la Commission du Centenaire.

Le train doit s'arrêter dans 18 centres urbains du Québec. Là où le convoi, composé de huit wagons-exposition, ne pourra pas se rendre, les deux caravanes y parviendront. Les caravanes feront halte dans 116 municipalités du Québec, depuis Ville-Marie jusqu'à la Gaspésie.

L'itinéraire du train et des caravanes pour notre région, est le suivant : Rimouski, les vendredi et samedi 10 et 11 novembre; Cabano, champ de balle, derrière le collège, le 19 juillet; Rivière-du-Loup, terrain de stationnement de l'hôtel de ville, les 20, 21, 22 et 23 juillet; Trois-Pistoles, terrain de jeux, les 25 et 26 juillet; Mont-Joli, terrain de jeux, avenue Ross, les 27 et 29 juillet; Sayabec, champ de balle, le 30 juillet; Amqui, champ de baseball, les 1er et 3 août; Causapscal, champ de baseball, rue St-Jean-Baptiste, les 3 et 4 août; Matapédia, terrain de l'école protestante, le 5 août; Ste-Anne-des-Monts, terrain de l'église, le 18 août; Matane, terrain de stationnement de l'aréna, les 19, 20, 21, 22 et 23 août; Forestville, terrain de jeux, le 29 juillet; Sept-Iles, terrain de jeux de Sept-Iles, les 1er, 2, 3, 4 et 5 août; Baie-Comeau, terrain de stationnement de la ville, les 6, 7, 8 et 9 août.

Ce convoi, qui a une longueur de ¾ de mille, parcourera 45,000 milles, durant la tournée qui commencera le 1er mai pour se terminer au 15 novembre 1967.

Décès de M. J.-G. Bérubé

de St-Donat

A l'Hôtel-Dieu de Québec, à l'âge de 33 ans et 3 mois, est décédé M. Jean-Guy Bérubé, époux de Louise Desgagnés.

Outre son épouse, il laisse ses enfants Gilles et Yves. Il laisse aussi son père, M. J.-Zénon Bérubé, de St-Donat; ses beaux-parents, M. et Mme Alphonse Desgagnés; ses frères et soeurs: Sr Ste-Marcelle (Laurence), des Srs de la Ste-Famlle, à Ottawa; Georges, de Québec; Mme Emmanuel Desjardins (Marcelle), de Luceville; Mme Roger Roy (Alma), de St-Donat; Mme Viateur Roy (Madeleine), de St-Ulric de Rivière-Blanche; Mme Magella Lévesque (Pauline), de St-Donat; Charles-Hubert, de Québec; Pierre, professeur à l'Institut de Technologie de Rimouski; Jacques, professeur à Québec; ses beaux-frères : MM. Emmanuel Desjardins, Roger Roy, le Dr Viateur Roy, Magella Lévesque; ses belles-soeurs : M. et Mme Roger Desgagnés, de Luceville; M. et Mme Georges Desgagnés, aussi de Luceville; M. et Mme Ernest Desgagnés, de Rimouski; M. et Mme Léonard Desgagnés, de Luceville; M. et Mme Jean-Marie Desgagnés, de Montréal; Frère Elphège, jésuite, de St-Boniface, Manitoba; M. et Mme Claude Desgagnés, de Mont-Joli; Sr Ste-Germaine, s.m. (Germaine), de Montréal; Sr Céline du Carmel, r.s.r., de Rimouski; M. Pierre Desgagnés, de Luceville; M. et Mme Robert Desgagnés, de St-Donat.

Originaire de St-Donat, le défunt demeurait sur la ferme paternelle. Il était maître de chapelle de l'endroit, administrateur de la Caisse Populaire, membre du comité paroissial de l'Arda, secrétaire de la SSJB et de l'UCC.

Les funérailles ont eu lieu le vendredi 17 décembre, à St-Donat. Le service a été chanté par M. l'abbé Pierre-Noël Hallé, cousin, assisté de M. l'abbé René Bérubé, cousin, du Séminaire de Rimouski, et du Rév. Père Louis-Germain Lévesque, des Pères des Sts-Apôtres, aussi cousin du défunt, lesquels agissaient comme diacre et sous-diacre.

Demande de soumissions

Dans l'affaire de faillite de

DECORATION RIMOUSKI INC.

62 Evêché, Rimouski, Qué.

On demande des soumissions pour la vente du stock de marchandises ainsi que le mobilier de bureau et de magasin. Les soumissions seront reçues jusqu'au 15 janvier 1966. L'on ne s'engage à accepter ni la plus haute, ni la plus basse ni aucune des soumissions. Les intéressés pourront examiner les item en vente en s'adressant au syndic soussigné.

PHILIPPE MICHAUD, C.A.

SYNDIC

119, Evêché RIMOUSKI Tél. : 724-4449

Causapscal

Baptême

En l'église St-Jacques-le-Majeur, de Causapscal, le 22 décembre, M. l'abbé Clément Roussel a baptisé Marie-Sonia-Martine, enfant de M. et Mme Georges Boulay (Réjane D'Anjou), de Causapscal. Parrain et marraine, M. et Mme Fernand Gagné, oncle et tante de l'enfant. Mme Yvon D'Anjou portait sa nièce pour la cérémonie baptismale.

St-Mathieu

Décès

A St-Mathieu, le 2 décembre, est décédée, à l'âge de 84 ans et 8 mois, dame Ernestine Caron, épouse de M. Joseph Rousseau, autrefois de St-Simon.

Elle laisse dans le deuil, son époux, M. Joseph Rousseau, de St-Mathieu; ses filles, Mme Emile Voisine (Jeanne), de St-Mathieu; Mme Antoine Caouette (Luce), de St-Simon; Mme Raymond Gagnon (Elisabeth), de Trois-Pistoles; ses fils, M. Elisée Rousseau, de Québec; M. Gonzague Rousseau, de Montréal; M. François Rousseau, de St-Simon.

Le service a été chanté en l'église de St-Simon, le 26 novembre.

SQUATEC

FUNERAILLES DE M. WILLIE LECLERC

A l'Hôtel-Dieu de Québec, le 4 décembre, est décédé, à l'âge de 62 ans, M. Willie Leclerc, époux de dame Marie-Anne Pelletier, de Squatec.

Outre son épouse, le défunt laisse dans le deuil ses enfants : Cyrille, de Lévis; Laurence et Yolande, de Squatec; Mariette, de Rivière-du-Loup; ses frères : M. Cyrille Leclerc, de Cabano; M. Antoine Leclerc, d'Ontario; ses soeurs : Mme Philias Pelletier (Jeanne) et Mme Théodore Martin (Diane), de Squatec; son gendre, M. Roméo Dubé, de Rivière-du-Loup; sa bru, Mme Cyrille Leclerc Jacqueline Ouellet), de Lévis; ses beaux-frères et belles-soeurs : M. Joseph Dallaire (Irène Pelletier), de Squatec; M. Arthur Morneau (Marie-Ange Pelletier), de Squatec; M. Roland Beaulieu Marie-Laure Pelletier), de Squatec; M. Léonard Lebel (Gertrude Pelletier), de Squatec; M. Simon Pelletier Lucienne Beaulieu), de Squatec; M. Richard Pelletier (Lucette Pelletier), de Squatec; M. Rosario Lebel (Eugénie Pelletier), du Nouveau-Brunswick; M. Sylvio Pelletier (Georgiana Leclerc), de Squatec.

Son service a été chanté en l'église de Squatec, le 11 décembre, par M. l'abbé Edouard Lepage, assisté de MM. les abbés Donat Ouellet et Lucien Roy, lesquels agissaient comme diacre et sous-diacre.

La direction des funérailles avait été confiée à la Maison Wilfrid Lévesque, de Cabano.

Nos condoléances.

CN

Appel d'offres

POUR

Construction d'un passage inférieur sous les voies de la compagnie sur la Route No 6 près d'Escuminac, P. Q., au mille 27.3 de la Subdivision de Cascapédia.

Les soumissions devront être présentées sous enveloppe cachetée portant l'inscription "Document confidentiel - soumission relative au passage inférier d'Escuminac, P. Q." et adressées à M. R.P. Puddester, ingénieur régional, chemins de fer Nationaux du Canada, Moncton, N.-B. Elles seront reçues jusqu'à 2 heures de l'après-midi, heure normale de l'Atlantique, le 8 février 1966.

On peut prendre connaissance des directives relatives à cet appel d'offres au bureau de l'ingénieur régional à Moncton, N.-B., ou de l'ingénieur de secteur à Campbellton, N.-B. Les plans, le cahier des charges et la formule de contrat peuvent être obtenus contre remise d'un chèque visé au montant de cent dollars, à l'ordre du trésorier, chemins de fer Nationaux du Canada, Moncton, N.-B. Ce dépôt sera remboursé contre remise des plans et du cahier des charges en bon état dans un délai de trente jours après l'adjudication.

Pour être acceptables, les soumissions doivent être présentées sur des formules fournies par le chemin de fer et conformément à ses directives. Le CN ne s'engage à accepter aucune soumission, fut-ce la plus basse.

H.C. Grayston,
Vice-président,
Moncton, N.-B.

LES GENS ACTIFS EXIGENT O'KEEFE

la bière douce

distribuée par

ZÉNON OUELLET

et son équipe

66-28F

Dépistage visuel de 600 enfants grâce aux Lions

Le dépistage visuel organisé par le Club Lion de Rimouski dans les différentes écoles de la Commission scolaire de Rimouski a débuté au mois de décembre dernier et se fait au moyen de l'ortho-rather, un appareil très précis qui peut déterminer la qualité de la vision à distance et de près. Grâce à cet appareil, on étudie aussi l'équilibre entre les deux yeux et on apprécie la vision des couleurs.

Les parents des enfants examinés reçoivent un rapport indiquant le résultat obtenu par l'élève. A date, plus de 600 enfants ont été examinés et le dépistage se poursuit, les classes étant réouvertes.

Naissances à l'hôpital St-Joseph

de Rimouski

A M. et Mme Emilien Proulx, 102-A, 5e rue, Rimouski, est née une fille.

A M. et Mme Martin Caron, Baie-des-Sables, est né un fils.

A M. et Mme Raymond Gagné, 6 ave Michaud, Rimouski, est né un fils.

A M. et Mme Bertrand Desrosiers, 528 boul. Jessop, Rimouski, est née une fille.

A M. et Mme Emmanuel Bernier, Trinité-des-Monts, est né un fils.

A M. et Mme Wilfrid Dubé, Ste-Blandine, est née une fille.

A M. et Mme Jules Samson, Lac-des-Aigles, est née une fille.

A M. et Mme Jean-Guy Lavoie, 1 Jean-Rioux, Trois-Pistoles, est née une fille.

A M. et Mme Paul-Emile Lechasseur, Trinité-des-Monts, est né un fils.

A M. et Mme Raymond Roy, St-Fabien, est né un fils.

A M. et Mme Gervais Théberge, St-Fabien, est né un fils.

A M. et Mme Jean-Paul St-Laurent, 1 rue de la Fabrique, est née une fille.

A M. et Mme Pierre-Paul Beaulieu, Bic, est né un fils.

A M. et Mme Maurice Gagnon, 102 Cathédrale, Rimouski, est né un fils.

A M. et Mme Jean-Guy Lepage, rue Dionne, Pointe-au-Père, est née une fille.

A M. et Mme Herménégilde Nadeau, 2 ave du Rosaire, Rimouski, est né un fils

A M. et Mme Ovila Vaillancourt, St-Mathieu, est né un fils.

A M. et Mme Viateur Fournier, Bic, est né un fils.

A M. et Mme Florian Deschênes, Ste-Blandine, est né un fils.

A M. et Mme Jean-Hugues Lavoie, 24-B St-André, Rimouski, est né un fils.

A M. et Mme Benoît Bélanger, 3e rang, Trois-Pistoles, est née une fille.

A M. et Mme Claude Blanchette, 62 rue Tessier, Rimouski, est née une fille.

A M. et Mme Gabriel Gobeil, St-Narcisse, sont nées deux filles.

A M. et Mme Alphonse Sirois, 10 rue de l'Eglise, Rimouski, est née une fille.

A M. et Mme Jean-Guy Chénard, 811, 1ère rue, Rimouski, est née une fille.

A M. et Mme Réal Gagné, 363 rue St-René, Rimouski, est née une fille.

A M. et Mme Dominique Heppell, Pointe-au-Père, est né un fils.

A M. et Mme Charles Plante, Ste-Angèle, est né un fils.

A M. et Mme Gilles Tremblay, 59-A rue Rouleau, Rimouski, est né un fils.

A M. et Mme Renaud St-Laurent, 403 rue St-Germain, Rimouski, est né un fils.

A M. et Mme Roger Garon, 336 rue St-Germain, Rimouski, est née une fille.

A M. et Mme Yvon Boucher, Esprit-Saint, est né un fils.

Squatec

Nouveaux marguilliers

Six nouveaux marguilliers ont été élus lors de la dernière assemblée. Il s'agit de MM. Noël Bérubé, Désiré Lévesque, Jules Caron, Napoléon Caron, Omer Gagnon et Roméo Pelletier.

Va-et-vient

M. et Mme Conrad Viel et leurs enfants Claude et Josée, de Montréal, sont présentement à Squatec.

M. et Mme Laurent Sénéchal, de Hauterive, étaient de passage à Squatec, à l'occasion de Noël.

M. et Mme Félicien Ouellet et leurs enfants Suzy et Louise, de Montréal, étaient en visite à Squatec pour la fête de Noël.

M. et Mme Benoît Ouellet et leurs enfants Michel et Maryse, de Québec, étaient à Squatec à Noël.

M. et Mme Roch Beaulieu, M. Léo Beaulieu, M. Jeannot Beaulieu et Mlle Adrienne Beaulieu, tous de Montréal, ont visité leurs parents, à l'occasion de Noël.

M. et Mme Sylvio Perreault et leur fille Janine, ainsi que Mlles Janette et Blandine Pelletier, tous de Montréal, étaient à Squatec pour fêter Noël chez M. et Mme Simon Pelletier.

M. et Mme Eliud Garon et leur famille ont quitté leur terre pour venir résider au village.

Naissances à Mont-Joli

HOPITAL N.-D. DU ROSAIRE
DECEMBRE 1965

2, Martin, fils de M. et Mme Herman Potvin (Monique Ouellet), St-Charles Garnier.

2, Sonia, fille de M. et Mme Fernand Bélanger (Gertrude Bérubé), Baie-des-Sables.

4, Daniel, fils de M. et Mme Bermond Roussel (Georgette Boulay). St-Moïse.

5, Sylvain, fils de M. et Mme Arthur Lévesque (Thérèse Desrosiers), Mont-Joli.

6, Brigitte, fille de M. et Mme Martin Lord (Yvette Bourgeois), Price.

8, Jean, fils de M. et Mme Maurice Fournier (Huguette Langlois,) Mont-Joli.

8, Lise, fille de M. et Mme Renaud Robichaud (Hélène Bélanger), La Rédemption.

10, Danielle, fille de M. et Mme André Rioux (Gilberte Asselin), Mont-Joli.

10, Sylvianne, fille de M. et Mme Pierre Chouinard (Rose-Alice Ouellet), Price.

11, Michel, fils de M. et Mme Fernand Desrosiers (Jeannine Dionne), Mont-Joli.

11, Sonia, fille de M. et Mme Roger Langlois (Marthe Jacques), Dolbeau.

12, Michel-Denis, fils de M. et Mme Jacques Marcheterre (Yolande Michaud), Les Boules.

14, Lucie, fille de M. et Mme Jean-Luc Gaudreault (Stella Imbeault), Ste-Flavie.

15, Lorenzo, fils de M. et Mme Laurent Lavoie (Laurianne Litalien), Padoue.

16, Marie-Line, fille de M. et Mme Germain Aubut (Rosa Lévesque), Sayabec.

17, Nathalie, fille de M. et Mme Marc Ross (Colette Chamberland), Mont-Joli.

17, Hélène, fille de M. et Mme Jean-Pierre Montesinos (Sylvia Pacheco). Mont-Joli.

19, Mario, fils de M. et Mme Yvon Lepage (Jeanne-Mance Deschênes), St-Moïse.

24, Dany, fils de M. et Mme Moïse Corbin (Marie-Anne Bélanger), St-Damase.

26, Marie-Josée, fille de M. et Mme Aurélien Larue (Huguette Michaud), St-Moïse.

27, Normand, fils de M. et Mme Wilfrid Caron (Huguette Ouellet), Baie-des-Sables.

27, Cathy, fille de M. et Mme Jean-Louis Bérubé (Marie-Anne Duretie), St-Noël.

30, Carl, fils de M. et Mme Jean-Louis Lavoie (Odette Guimond), Mont-Joli.

30, Dave, fils de M. et Mme Benoît Emond (Colette Larue), Price.

30, Marjolaine, fille de M. et Mme Réal Ouellet (Janine Gagné), Mont-Joli.

30, Nancy, fille de M. et Mme Augustin Côté (Gracia Savard), Price.

Clinique de
L'UNITE SANITAIRE

Cliniques d'immunisation et de vaccination :
Rimouski-Est : jeudi 22 janvier de 10 à 10 h. 30 a.m.
Ste-Agnès : jeudi 20 janvier de 2 à 2 h. 30 p.m.
Rimouski (U.S.) : vendredi 21 janvier de 2 à 4 heures p.m.

Clinique antituberculeuse :
Rimouski (U.S.) : mardi 18 janvier à 1 h. 30 p.m.

J'OUVRE VOTRE PORTE
AU BONHEUR ET A LA JOIE

Des parents adoptifs nous écrivent :

"L'enfant adoptif ne rend pas seulement à ses parents une affection filiale, il renouvelle leur propre amour conjugal".

Pour une demande d'adoption, consulter :
SERVICE DE L'ADOPTION

Le Service Social du Diocèse de Rimouski
95, de l'Evêché - C. P. 909 - 723-7895

ÉPARGNEZ JUSQU'À $2.00

Épargnez jusqu'à $2.00 sur les gaines en Lycra* de Playtex

Toute nouvelle—la gaine Playtex en Lycra. Confort plus grand; ne pèse que 4½ onces mais exerce une véritable action amincissante. Plus douce, plus fraîche, plus légère. Plus durable même après des lavages quotidiens à la machine dans du javellant. Reste blanche, ne plisse pas, ne jaunit pas, ne s'évente pas. Blanche, tailles P, M, G.

Gaine-fourreau, ord. $8.00 — MAINTENANT $7.00
Gaine-culotte, ord. $9.00 — MAINTENANT $7.50
Gaine-culotte à jambes longues, ord. $11.00 — MAINTENANT $9.00

Taille XG, $1.00 de plus

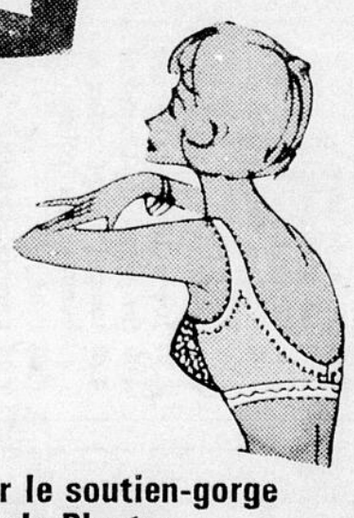

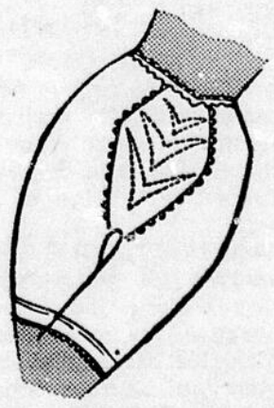

Épargnez $1.00 sur le soutien-gorge extensible Living* de Playtex

Le soutien-gorge extensible Living avec goussets de coton brodé et panneaux latéraux. Bretelles extensibles ajustables qui ne roulent pas, ne tortillent pas, restent extensibles. Dos en élastique diaphane Stretch-Ever*, extensible dans toutes les directions.
Blanc, tailles 32A-40C, ord. $4.95. — MAINTENANT $3.95

Le soutien-gorge extensible Living avec goussets en dentelle doublés de coton. Bretelles extensibles ajustables, rembourrées pour donner plus de confort. Dos et côtes en frais élastique Stretch-Ever* soutiennent vraiment.
Blanc, tailles 32A-40C, ord. $6.00 — MAINTENANT $5.00

Goussets "D", $1.00 de plus

A LA LINGERIE POUR DAMES ET ENFANTS CHEZ

ALBERT MICHAUD INC

*MARQUES DÉPOSÉES • PLAYTEX LTD., PLAYTEX PARK, ARNPRIOR, ONTARIO

CJBR-TV

Mercredi, 19 janvier
11.00 Télévision scolaire
11.30 Long métrage : Au voleur
1.00 Manchettes et météo
1.05 Long métrage : Bagarreur du Kentucky
3.00 Femmes d'aujourd'hui
4.00 Bobino
4.30 Boîte à surprise
5.00 Thierry la Fronde
5.30 La vie qui bat
6.30 1ère édition et météo
6.35 Le BAEQ vous informe
6.40 Nouvelles régionales
6.50 Nouvelles du sport
7.00 Le Grand Prix Musical B.A.
7.30 La famille Stone
8.00 Le bonheur des autres
8.30 Cinéma de Paris
10.15 Cartes sur table
10.45 Histoire des civilisations
11.00 Téléjournal
11.19 Supplément régional
11.30 Les incorruptibles

Mardi, 18 janvier
11.00 Télévision scolaire
11.30 Long métrage : Sahara d'hier et d'aujourd'hui
1.00 Manchettes et météo
1.05 Long métrage: Ophélia
3.00 Femmes d'aujourd'hui
4.00 Bobino
4.30 La boîte à surprise
5.00 Bob Morane
5.30 Ti-Jean Caribou
6.00 Jeunesse oblige
6.30 1ère édition et météo
6.35 Le BAEQ vous informe
6.40 Nouvelles régionales
6.50 Nouvelles du sport
7.00 Perry Mason
8.30 Route 66
8.00 Septième Nord
9.30 De 9 à 5
10.00 Cré Basile
10.30 Le Québec en marche
10.45 Film
11.00 Téléjournal
11.19 Supplément régional
11.26 Nouvelles du sport
11.30 Festival du cinéma polonais : Cendres et diamants

Lundi, 17 janvier
11.30 Long métrage : Brahma, taureau sauvage
1.05 Long métrage : Conduite à gauche
3.00 Femmes d'aujourd'hui
4.00 Bobino
4.30 Boîte à surprise
5.00 Les enquêtes Jobidon
5.30 Atôme et galaxies
6.00 Au Jour le Jour
6.30 Première édition
6.35 Le BAEQ vous informe
6.40 Nouvelles régionales
6.50 Nouvelles du sport
7.00 La belle époque
7.30 Adam ou Eve
8.00 Les belles histoires
8.30 Face à la musique
9.00 Bras dessus, bras dessous
9.30 Entre ciel et terre
10.30 Caméra 66
11.00 Téléjournal
11.19 Supplément régional
11.26 Nouvelles du sport
11.30 L'année canadienne
11.30 Long métrage : L'école des vedettes

Dimanche, 16 janvier
9.15 Cours universitaires
10.00 Cours universitaires
10.45 Cours universitaires
11.30 Le jour du Seigneur
12.30 Lecture pour tous
1.15 Magazine religieux
1.30 Travaux et les jours
2.00 Le Grand Prix
2.30 Magazine International des Jeunes
3.00 L'univers des sports
4.00 Cinéma '66
4.30 Trois étoiles
5.00 Signes des temps
5.30 L'heure des quilles
6.30 Jeunes talents Catelli
7.00 Walt Disney présente
8.00 Music-Hall
9.00 Téléthéâtre : Les papiers d'Aspera
10.30 Professeur Guillemin
11.00 Téléjournal
11.16 Sports-dimanche
11.30 D'hier à demain : Dieu est avec nous

Samedi, 15 janvier
9.15 Cours universitaires
10.00 Cours universitaires
10.45 Cours universitaires
11.30 Tour de terre
12.00 La souris verte
12.30 Pépinot
1.00 Golf et tennis
2.00 Elles
3.00 L'enfant du cirque
3.30 100 millions de jeunes
4.00 Sir Winston Churchill
4.30 Images en tête : Douze hommes en colère
6.30 Film
6.45 Langue vivante
7.00 Jeunesse d'aujourd'hui
8.00 Poule aux oeufs d'or
9.30 La soirée du hockey : Chicago à Montréal
10.15 Votre choix
10.45 Paris-musique
11.00 Téléjournal
11.16 Nouvelles du sport
11.30 Cinéma : Les adolescentes

Vendredi, 14 janvier
11.30 Long métrage : L'esclave blanche
1.00 Manchettes et météo
1.05 Long métrage : L'aventurier
3.00 Femmes d'aujourd'hui
4.00 Bobino
4.30 Boîte à surprise
5.00 Radisson
5.30 Nos frères les hommes
6.00 Au jour le jour
6.30 Le BAEQ vous informe
6.40 Nouvelles régionales et nouvelles du sport
7.00 Cinéma Kraft : Suspense au 2e Bureau
8.30 Cinéma international : Chevalier sans terre
10.15 Les couche-tard
10.45 Micheline
11.00 Téléjournal
11.30 Cinéma : Ça va éclater
12.16 Cinéma : Des gens sans importance

Jeudi, 20 janvier :
11.00 Télévision scolaire
11.30 Mon loufoque de mari
1.00 Manchettes et météo
1.05 Long métrage
3.00 Femmes d'aujourd'hui
4.00 Bobino
4.30 La boîte à surprises
5.00 Les cadets de la forêt
5.30 Comment, pourquoi
6.00 Jeunesse oblige
6.30 Première édition
6.40 Nouvelles régionales
6.50 Nouvelles du sport
7.00 Relevez les manchettes
7.30 Devinez juste
8.00 Tous pour un
8.30 Destination danger
9.30 2 millions de femmes
10.00 L'heure du concert
11.00 Téléjournal
11.19 Supplément régional
11.26 Nouvelles du sport
11.31 Théâtre Dick Powell

Découpez et conservez

MOTS CROISÉS

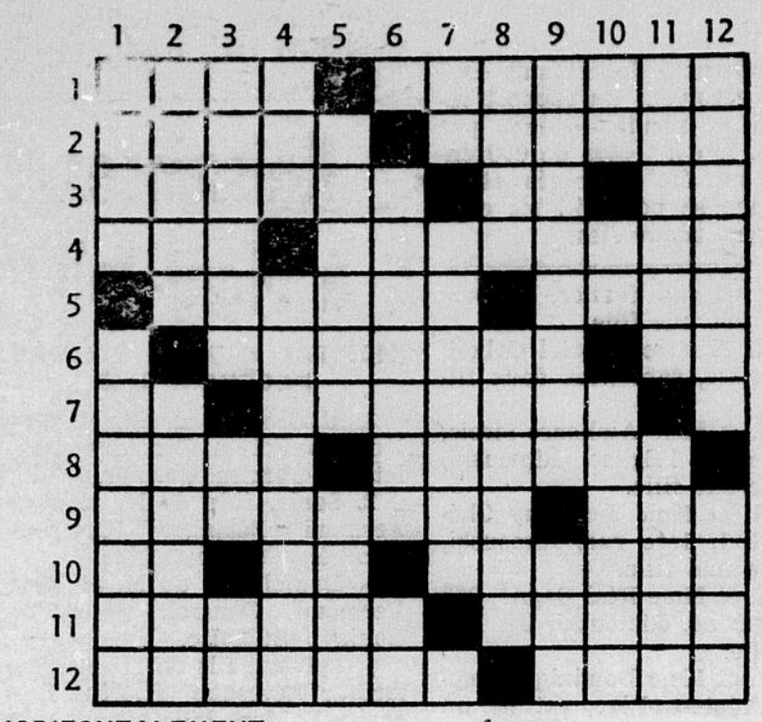

HORIZONTALEMENT
1—Habitants. Prince troyen, époux de Vénus dont il eut Enée.
2—Ville du Québec (Stanstead) à 15 milles de Sherbrooke. Tête de lit.
3—On dit que l'arche de Noé s'arrêta sur ce massif volcanique d'Anatolie. Infinitif. Six.
4—Salé et séché à la fumée. Rendre plus fin, plus pur.
5—Vase de terre cuite. A qui l'on peut se fier.
6—Courses de bateaux. Infinitif.
7—De la gamme. Administreras.
8—Pièce de bois pour soutenir. Met en colère.
9—Femme aimée. Première femme.
10—Article contracté (inverse). Tellement (inverse). Mammifères ongulé d'Afrique, voisins des chevaux.
11—Hommes libres qui prêtaient serment de fidélité au roi. Suintant.
12—Attendre. Paysage.

VERTICALEMENT
1—Accumulation. Qui croit trop facilement ce qu'on lui dit.
2—Royaume de l'Afrique du Nord. Salles de travail.
3—Troubler, dérouter. Aluminium. Du verbe pouvoir (inverse).
4—Salé et séché à la fumée. Assassin d'un roi.
5—Atelier, remise. Anagramme de "sire".
6—Singe d'Amérique du Sud. Pronom personnel.
7—New-Carlisle. Célébrerez.
8—Celui qui est à la tête. Allées çà et là, à l'aventure.
9—Dressai les chevaux. Avalai un liquide.
10—Quatre. Sans vêtement. Mesurai au stère.
11—Austère. Narine des cétacés.
12—Etendra, allongera. Intente en justice.

Jean-Claude Langlois

Solution du problème précédent

HORIZONTALEMENT
1—PERIME HAPPA
2—ETOLE PHIL
3—ROBERVAL OSE
4—DIA CITERNES
5—IL CANICHE
6—TENON RHUMB
7—ROUTE AMERE
8—UTILISE EV
9—TAVELONS EVA
10—AME EGOISMES
11—LIAI EDITE
12—ESULE AZUREE

VERTICALEMENT
1—PERDIT ETALE
2—ETOILER AMIS
3—ROBA NOUVEAU
4—ILE COUTE IL
5—MERCANTILE
6—VIN ELOGE
7—PATIR INO
8—LECHASSIEZ
9—AP RHUME SDU
10—PHONEME EMIR
11—PISE BREVETE
12—ALESE EVASEE

DANS LA REGION

M. Paul-André Joly, directeur des relations publiques du Parti Libéral du Québec, fera une tournée dans le Bas St-Laurent et la Gaspésie, du 30 janvier au 5 février.

"Oeil pour dent"

(Katy Touchette)

"OEIL POUR DENT" est une pièce de théâtre que seule une femme pouvait écrire. C'est l'histoire d'amour d'une femme, une histoire faite de rêve et de fatalité, de vertige et de tendresse.

Dans "OEIL POUR DENT" on découvre les péripéties romanesques d'une jeune femme amoureuse, les méchancetés des amies, les cancans autour d'un amour qui semble échapper à l'héroïne de la pièce. Plus tard, cependant, contrairement à la chanson, la vie réunit ceux qui s'aiment et l'amour triomphe. Dans les pays de "OEIL POUR DENT" il y a du suspense, de la puissance, de la poésie et un vrai sens de vie de femme. Le lecteur arrivera à regret à la fin de la pièce tant les personnages de "OEIL POUR DENT" sont présents et les dialogues de Katy Touchette sonnent vrai et tant son action est attachante.

"OEIL POUR DENT" est en vente partout à $1.00 l'exemplaire ou à l'Agence de Distribution Populaire Enr., 1130 est, de la Gauchetière, Montréal.

A LA SOCIETE DES CONCERTS

Helen VANNI,

mezzo-soprano,
donnera un récital, à Rimouski,
le mercredi 26 janvier.

LA BIBLE VOUS PARLE
Textes choisis par la Société Catholique de la Bible

La lumière se lève pour le juste, et pour l'homme au coeur droit, la joie.

(Ps 97, 11)

Cristaux fragiles

Etoile des neiges
Qui vient blanchir la terre
Tu ressembles à un rêve
Tu n'es pas de cet univers

De là-haut tu descends comme un ange
Qui vole au gré de sa fantaisie
Cherchant une âme blanche
Pour lui tenir compagnie

Etoile merveilleuse
Tu te laisse tomber
Sur la terre amoureuse
De la chaleur de l'été

Tu nous apporte l'hiver
Et nous fait trembler
Mais tu es si frêle et si légère
Que tu réussis à nous charmer

Nathalie

Tous les vendredis soir à 8 heures, Yolande Leclerc et Pierre Perrault, les dynamiques animateurs *Du côté de Québec*, présentent des chanteurs et poussent eux-mêmes la chansonnette. Cette émission, produite dans la Vieille Capitale, est télévisée au réseau français de Radio-Canada. Chaque semaine, des folkloristes, des chansonniers et des jeunes chanteurs du Canada français sont invités à présenter des numéros de leur répertoire.

Echos mondains

M. Grégoire Leblanc, de l'aviation canadienne, à Vancouver, a passé les vacances des Fêtes chez ses parents, à Carleton.

Gardine Nicole Vignola, technicienne en puériculture, de Montréal, a passé des vacances à Rimouski et au Lac-au-Saumon et s'est rendue passer le jour de l'An avec son père, à Labrador City.

M. et Mme Gérard Gosselin, de Rimouski; Mlle Hildegarde Lévesque, de Ste-Cécile du Bic; M. Arthur Roussel, M. et Mme Emilien Lavoie, MM. Albert et Lazare Canuel, M. Benoît Cloutier, Mlle Emilie Beaulieu, de St-Valérien; M. et Mme Ernest Paradis, M. et Mme René Paradis, M. et Mme Roger Decourval étaient de passage à Causapscal à l'occasion des funérailles de M. Félix Boulay.

Mlle Thérèse Bernatchez, de Montréal; M. Jean-Louis Rousseau, de Québec, Mme Rousseau et leurs enfants; Mme Claude Morin, de Montréal; M. et Mme Jean-Yves Bernatchez, M. et Mme A.-T.-J. Rioux, de Montréal, sont allés passer la fête de Noël chez leurs parents à Causapscal.

M. et Mme Lauréat Richard, de Québec, ont visité leurs enfants de Causapscal, M. et Mme Maurice Richard, M. et Mme Georges Charest.

Mme Damase Limoges, de St-Lambert; Mlle Pauline Limoges, de Montréal, ont visité des parents à Routhierville, Campbellton et Heppell, Causapscal.

M. et Mme J. Arsenault, de Montréal, ont passé des vacances chez leur mère, Mme J.-Emile Lévesque, à Causapscal.

Ninon de Lenclos :

Je vis le plus honnêtement possible hors du mariage et du célibat.

une nouvelle vedette CHRYSLER en '66

La Sport 300 est une magnifique innovation parmi les Chrysler. Son allure de grosse voiture luxueuse allie un style et un rendement remarquables et la distingue parmi les autres. Son moteur est le puissant V-8 Firepower 440 TNT. L'intérieur admirable se complète par les nouveaux sièges baquet, d'un confort exclusif. D'autres compléments comme le système d'éclairage "Sentinelle de sécurité", le volant inclinable, les sièges réglables à 6 positions sont aussi disponibles. La Sport 300 est vraiment digne de la marque Chrysler. C'est une auto qu'il faut conduire pour l'apprécier à sa juste valeur.

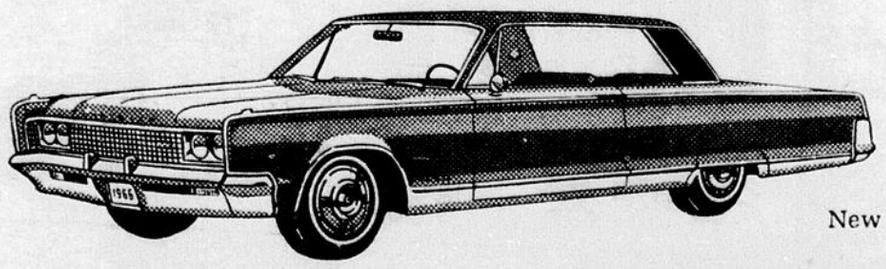

New Yorker hardtop à 2 portes

distinguez-vous...adoptez la joie de vivre CHRYSLER

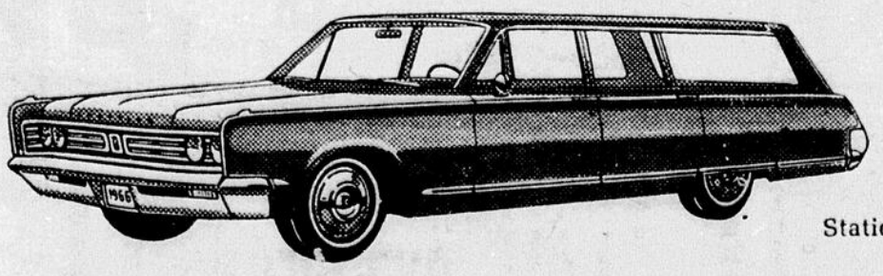

Station-wagon Town & Country

L'AUTO AVEC LA GARANTIE DE 5 ANS — 50,000 MILLES DU ROUAGE D'ENTRAÎNEMENT

CHRYSLER CANADA LTD.

Michaud Automobiles Inc.
58, de l'Evêché Rimouski Tél. : 723-2236

Ruest & Arsenault Auto Ltée
519, boul. Jessop Rimouski Tél. : 723-9281

AUTOS USAGÉES de Qualité

Pour la ménagère avisée et économe, L'ANNÉE COMMENCE Chez MICHAUD

La ménagère avisée et
me profite de tous
VICES et prend avant
son ESCOMPTE de

3%

SPECI

"KELLO

1 GROSSE B
"Frosted

1 GROSSE B
"Stars"

LES
2
POUR .4

BOEUF DE L'OUEST

ROTI PALETTE Lb **.39** 2 livres et plus

BOEUF désossé
Pour braiser Lb **.69**

CROUPE ECONOMIQUE TENDRE
DE BOEUF
5 livres et plus Lb **.49**

STEAK
haché
Première qualité Lb **.69**

BOLOGNA
"FEDERAL"
Frais ou fumé
Lb **.29**

CRETONS
FRAIS
"MICHAUD"
Bol de 12 oz.
2/.79

FRUITS ET LÉGUME

POMMES
McINTOSH
Numéro 1
Grosses
Sac 10 lb **.75**

RAISIN ROUGE No 1, EMPEREUR **3** Lb

PAMPLEMOUSSES
Importés de Floride,
jeuteux, grosseur 48
8 pour

CAROTTES
Fraîches, No 1, du Québec
SAC 5 lb

LAIT en poudre
Boîte 3 lb
1.09

LAIT évaporé
"CRINO"
5 btes 16 oz. **.79**

Nettoyeur à évier
AJAX
AU JAVENOL **3/.59**
ORDINAIRE **3/.47**

EMPOIS LIQ
"STAFLO"
Boîte
24 oz. .5

ée et écono-
us SER-
avantage de
e

SUR SES
COUPONS
DE CAISSE

SPECIAL
KELLOGG"
GROSSE BOITE
'Frosted Flake"
GROSSE BOITE
'Stars"
R .43

UMES

Lb .39

pour .59

BAC
lb .29

S LIQUIDE
STAFLO"
.59

OEUFS
FRAIS
"A" GROS
2 dz. .99

Brioches
DE LA
BOULANGERIE THERRIAULT
2 pqts .49

JUS D'ORANGES
"CROSBY"
Jarre 48 oz.
2 / .89

EAU DE JAVEL
MIX-O
128 ONCES
.69

PROFITEZ DE CES FAMEUX *Spéciaux*

CONFITURE AUX FRAISES
"GAUVIN"
Jarre 48 oz.
.89

KETCHUP

2 bouteilles 11 onces .45

Tissus mouchoirs
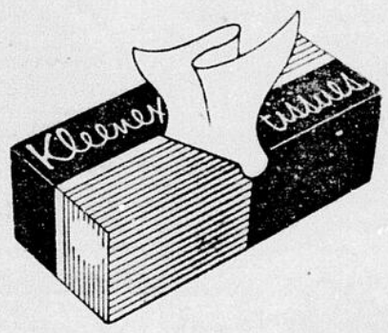

3 btes 400 .85

PAPIER DE TOILETTE
"VOGUE"
Emballage 4 rouleaux
8 rlx .75

JELL-O
Saveurs assorties
4 pqts 3 oz. .45

BISCUITS
CHOCOLAT PUR
"Coquette" de David
3 pqts .85

MARMELADE
"Vachon"
Orange et 3 fruits
2 pots 12 oz. .65

JUS DE POMMES
"Rougemont"
2 btes 48 oz. .69

FARINE
"Robin Hood"
Sac 25 lb
2.29

MARGARINE
"Merry"
ordinaire
3 btes 1 lb .85

DETERGENT EN POUDRE
"AJAX"
1 FORMAT GEANT
PLUS UN GRAND
.89

NOUVEAU
"HALO"
SPRAY NET
pour cheveux rebelles
ou ordinaires
Format 11 oz. .69

DETERGENT A VAISSELLE
"MIR"
2 cont. 24 oz. .75

CAFE

Sac 1 lb .79

affaires municipales

SEANCE REGULIERE DU CONSEIL
20 décembre 1965

Sont présents : Son Honneur le maire Maurice Tessier, MM. les échevins Victor Lepage, Jean-Médard Dastous, Paul Malenfant, Paul-R. Dufour et Léonidas Lévesque formant quorum sous la présidence de Son Honneur le Maire.

Engagement d'un avocat et d'un greffier

Il est proposé par l'échevin Paul Malenfant, appuyé par l'échevin Paul-R. Dufour et résolu à l'unanimité que Me Martin-Claude Lepage, avocat, de Rimouski, soit nommé, jusqu'à révocation, comme avocat de la Cour Municipale de Rimouski pour toutes les causes qui seront contestées devant ladite Cour; ses honoraires pour agir ainsi seront ceux déterminés par le Conseil ou par le ministère de la Justice, selon le cas.

Il est proposé par l'échevin Paul-R. Dufour, appuyé par l'échevin Victor Lepage et résolu à l'unanimité que M. Hubert Dubé, assistant-greffier de la Cité, soit nommé, à compter du 16 janvier 1966, à titre de greffier de la Cité et de la Cour Municipale de Rimouski, avec traitement additionnel de $600 comme greffier de la Cour Municipale; les devoirs de ces charges étant ceux déterminés par la loi.

Maire suppléant

Il est proposé par l'échevin Paul-R. Dufour, appuyé par l'échevin Paul Malenfant et résolu à l'unanimité que l'échevin Léonidas Lévesque soit élu maire suppléant de la Cité pour le prochain terme de trois mois, en remplacement de l'échevin Paul-R. Dufour dont le terme d'office est expiré.

Vente d'eau à St-Anaclet

Attendu l'offre faite par la Cité de Rimouski à la Corporation municipale de St-Anaclet de Lessard, le 17 mars 1965, pour alimenter en eau potable une partie de la population de cette municipalité;

Attendu que la Corporation municipale de St-Anaclet de Lessard, par résolution de son conseil en date du 22 novembre 1965, a demandé la rédaction d'un contrat suivant les termes contenus dans l'offre déjà faite par la Cité de Rimouski pour lui vendre de l'eau potable;

En conséquence, il est proposé par l'échevin Paul Malenfant, appuyé par l'échevin Paul-R. Dufour et résolu à l'unanimité que la Cité de Rimouski consente à approvisionner en eau potable la Corporation municipale de St-Anaclet de Lessard, aux conditions suivantes :

L'eau potable sera fournie par la Cité de Rimouski à tous les propriétaires, locataires, occupants et autres abonnés au réseau d'aqueduc de ladite Corporation municipale de St-Anaclet de Lessard, à partir du point de raccordement de la conduite d'amenée de ladite Corporation municipale avec celle appartenant à la Cité de Rimouski en provenance du lac à l'Anguille.

Ladite Corporation municipale de St-Anaclet de Lessard devra, avant de permettre à ses abonnés de faire usage de cette eau, construire et maintenir en opération, à ses propres frais, une station de chloration y compris ses accessoires ainsi qu'un compteur d'eau et une vanne de réduction de pression aux endroits jugés les plus propices selon les règles de l'art;

L'eau vendue par la Cité de Rimouski à la Municipalité de St-Anaclet de Lessard sera de $0.10 le mille gallons.

La présente entente est faite pour une période d'un an à compter du 1er janvier 1966 et sera renouvelable par tacite reconduction à moins d'un avis écrit de l'une ou l'autre des parties, 60 jours avant l'expiration du contrat.

Cependant, dans le cas de fusion des deux municipalités, la présente entente deviendra nulle et de nul effet à compter de l'entrée en vigueur de ladite fusion.

Achat du barrage "Beauséjour"

Il est proposé par l'échevin Victor Lepage, appuyé par l'échevin Jean-Médard Dastous et résolu à l'unanimité que la Cité de Rimouski achète de la Compagnie Price Limitée l'immeuble suivant : tous les droits et intérêts qu'elle peut avoir dans un certain barrage ou écluse communément appelé "Beauséjour", ainsi que le mur du réservoir de la turbine (bief d'amont), situés sur la rivière Rimouski, le lit de ladite rivière où se trouvent le barrage et le mur du réservoir compris, à l'endroit des lots 282 du cadastre de la paroisse de St-Germain de Rimouski, du côté est, et 141 du cadastre de la paroisse de Notre-Dame du Sacré-Coeur, du côté ouest, dans l'état et condition où lesdits ouvrages se trouvent actuellement et dont la Cité de Rimouski se déclare contente et satisfaite pour les bien connaître.

GARANTIES

Les parties ont convenu que la Compagnie Price Limitée ne sera tenue à aucune garantie, sauf celle de ses faits personnels envers la Cité, ni de la superficie ni de l'éviction ni des défauts cachés de la chose vendue, ladite Compagnie Price Limitée ne transportant par les présentes à ladite Cité que les droits et intérêts qu'elle détient ou peut détenir dans les biens ci-dessus vendus tels que ces derniers existent ou peut exister.

La Compagnie Price Limitée ne sera pas obligée de fournir copie des titres à la Cité ni les certificats de recherches ni de localisation.

La Compagnie Price Limitée vend lesdits immeubles dans l'état où ils se trouvent présentement et la Cité de Rimouski, qui les a visités et examinés, s'en déclare satisfaite.

Dommage, assaut, infractions

GREFFE DE LA PAIX
3 au 8 janvier

Pour avoir causé des dommages dans un hôtel de Pointe-au-Père, un jeune homme de St-Donat a été envoyé en prison pour quinze jours; il a, de plus, signé un cautionnement de paix pour un an.

Un résident de Pointe-au-Père, à la suite de deux assauts sur son épouse, a été condamné à payer $50 d'amende et à signer un cautionnement de paix pour un an.

Une maison d'affaires, de Rimouski, coupable d'avoir commis une infraction à la Loi des Aliments et Drogues, a payé $200 d'amende et les frais.

POLICIER : une carrière pour vous?

Au jeune homme qui désire se bâtir un avenir de choix, une carrière intéressante, la Sûreté Provinciale de Québec offre des possibilités majeures.

Pour subvenir aux nécessités de l'heure, la direction de la province a autorisé pour la Sûreté Provinciale de Québec un effectif de 2,300 membres.

Pour combler cet effectif, la Sûreté a besoin d'un grand nombre de candidats auxquels elle assure un avenir prometteur, de bonnes conditions de travail, plans d'assurances et de fonds de pension collectifs ainsi qu'une intéressante échelle de traitement.

Lors de l'entraînement (stage d'une durée de deux mois à l'Ecole de Police du Québec) le futur membre reçoit une formation académique très poussée en matière policière et doit se soumettre à divers exercices physiques destinés à lui donner une plus grande assurance en lui-même et à affermir son caractère.

Si la carrière policière offre d'appréciables avantages, elle exige du candidat, pour lui garantir le succès, un intérêt soutenu pour son travail et une forte dose de bonne volonté.

Tout jeune homme désirant une demande d'emploi peut se présenter à l'un des 112 postes extérieurs de ce corps policier ou encore s'adresser au Bureau du Personnel, Sûreté Provinciale du Québec, 360 rue McGill, Montréal.

$100 d'amende à 2 hôteliers

GREFFE DE LA PAIX
80 au 25 décembre

Deux hôteliers de la région, pour ventes illégales outrepassant les restrictions de leur permis, ont été condamnés à $100 d'amende et aux frais chacun.

Un conducteur d'automobile, de Sayabec, pour quatre infractions au code de la route : conduite sans permis, parties de véhicule défectueuses, a été condamné à payer $10 d'amende sur chacune des infractions et les frais.

Pour avoir chassé la nuit et transporté une arme chargée dans un véhicule en mouvement, un résident de Charny a payé $125 d'amende et les frais.

Un résident de Bic, ayant négligé l'envoi d'un rapport relativement à la Loi d'accise, a été condamné à $25 d'amende et aux frais.

27 au 31 décembre

Un propriétaire d'automobile, de Ste-Luce, ayant utilisé sa voiture avec des freins défectueux, a payé $10 d'amende et les frais.

Pour avoir chassé l'ours avec une arme de faible puissance, un résident de St-Charles Garnier a payé $10 d'amende et les frais.

Claude Poisson condamné à 4 mois de prison

QUEBEC — Claude Poisson, 21 ans, ancien élève du collège classique de Matane, a été condamné à quatre mois d'emprisonnement, vendredi, après s'être avoué coupable à une accusation de vol avec violence.

Poisson avait ét éarrêté le 1er novembre dans un centre d'achat de Ste-Foy, en banlieue de Québec, après qu'une femme eut perdu son sac à main contenant $35 aux mains d'un voleur à la tire. Lors de sa première comparution, Poisson avait plaidé non-coupable, mais il a changé son plaidoyer vendredi.

OFFRE D'EMPLOIS

QUEBEC NORTH SHORE & LABRADOR RAILWAY

Notre service de l'entretien à Sept-Iles requiert des jeunes gens ayant fait des études en mécanique ou électricité dans un institut de technologie afin de les former pour combler les futures positions d'homme de métier.

Salaire de début $2.35 l'heure. Semaine de travail de 48 heures. Temps et demi après 8 heures par jour et après 40 heures de temps régulier par semaine. Primes de postes et du dimanche.

AVANTAGES

Vacances annuelles payées jusqu'à concurrence de 10 jours après un an de service et jusqu'à 21 jours après 4 ans de service.

Caisses de retraite et de prévoyance.
Les candidats sont priés de faire parvenir un résumé de leurs qualités et expérience au :

Chef de l'embauchage,
Dossier No 315,
Iron Ore Company of Canada,
Sept-Iles, Qué.

CONTROLEUR

Notre client, une importante industrie laitière de Mont-Joli, requiert les services d'un contrôleur.

La personne qui occupera cette fonction aura la responsabilité de toute la comptabilité de l'entreprise et la direction du personne clérical. Ce contrôleur se rapporte directement au gérant général.

Le candidat devrait posséder une bonne formation dans les sciences commerciales et quelques années d'expérience. Une formation universitaire serait souhaitable mais pourrait être compensée par une expérience adéquate.

Le travail est très intéressant et permet beaucoup d'initiative personnelle.

Le salaire sera proportionné à la compétence et à l'expérience et il pourra se comparer avantageusement avec les salaires payés ailleurs pour une pareille fonction.

Toute application sera traitée confidentiellement par :

Madore, Fortin & Associés, c.a.,
C. P. 1,200,
Mont-Joli.

SOUMISSIONS DEMANDEES

TRANSPORT DES ELEVES :

Des soumissions sont demandées pour le transport d'élèves (environ 50) de Rimouski-Sud, aux écoles Ste-Agnès et Mgr Léonard, matin, midi et soir.

Tout soumissionnaire intéressé devra se procurer les spécifications et les formules de soumissions au bureau du sacrétaire-trésorier.

Les soumissions seront reçues jusqu'à mardi le 18 janvier 1966, au plus tard 8.00 heures p.m.

La Commission scolaire ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Rimouski, ce 5/1/66

La Commission Scolaire de la Ville de Rimouski.

ANDRE-A. ROSS, sec.-trésorier.

Les Chevaliers de Colomb distribuent des friandises aux enfants de Mont-Joli

● Dimanche dernier, en présence de nombreux parents, les Chevaliers de Colomb du conseil de Mont-Joli avaient le plaisir d'offrir des gâteries aux enfants de Mont-Joli. Plus de quinze cents sacs de friandises furent distribués par le Père Noël.

On remarquait la présence du grand chevalier, M. Albert Landreville, ainsi que de M. Maurice Arsenault, artisan de ces projets depuis plusieurs années. (Photo : Laurent Studio)

Vente du réseau électrique de Murdochville à l'Hydro-Québec

La Gazette Officielle de Québec publie, dans son dernier numéro du 31 décembre 1965, un avis disant que la Commission Hydroélectrique de Murdochville, autorisée par le conseil de la corporation municipale de Murdochville, s'adressera à la Législature de la province de Québec au cours de la prochaine session pour demander l'adoption d'une loi pour autoriser cette Commission à vendre le réseau électrique municipal de Murdochville à la Commission Hydroélectrique du Québec; à disposer de tous ses biens après avoir discontinué toutes ses opérations et après avoir payé toutes ses dettes; à abandonner sa charte constitutive.

Elections à la Croix-Rouge de Tr.-Pistoles

Le nouveau bureau de direction de la Société Canadienne de la Croix-Rouge a été formé lors de la dernière assemblée, tenue le mardi 14 décembre, à l'école Litalien. Ont été élus : président honoraire, M. le chanoine Omer-C. D'Amours, curé de la paroisse Notre-Dame-des-Neiges, de Trois-Pistoles; président, M. Roger Rioux; vice-présidents, Dr Jean-Paul Langlais, MM. René Leblond et Joseph Lavoie; secrétaire, Mlle Mariel-le Deschênes; trésorier, M. Adélard Rioux; représentants des localités : paroisse de Trois-Pistoles, M. Pierre Belzile; Rivière-Trois-Pistoles, M. Armand Rioux, Ste-Françoise, M. Clément Veilleux; St-Jean de Dieu, M. Raynald Rousseau; St-Médard, M. Philippe Malenfant; Lac-des-Aigles, M. Julien April; Ste-Rita, Mme Ludger Charron; St-Guy, Garde A.-A. Lebel; Biencourt, M. Jeannot Lagacé; St-Simon, M. Ovila Lévesque; St-Mathieu, M. Roland Ouellet. Les différents comités sont : campagne financière, M. Faber Gauvreau, de Trois-Pistoles; clinique des donneurs de sang, M. Philippe D'Auteuil; prêt d'accessoires pour chambre de malade, M. Roger Rioux; sécurité aquatique, M. François Côté; travail féminin, Mme Lucien Soulard; publicité, M. Gérard-Aurèle Dubé.

On remarquait à cette importante assemblée, M. Marc Richard, directeur régional de la Société de la Croix-Rouge, de Québec.

Fiancés de Noël

Mlle Georgette Thibault, fille de M. et Mme Alcide Thibault, de Ste-Angèle, avec M. Adéodat Langelier, fils de M. et Mme Isidore Langelier, de Ste-Angèle également.

Mlle Janine Gagné, fille de M. et Mme Gérard Gagné, de Rimouski, avec M. Gaston Dancause, fils de M. et Mme Gérard Dancause.

Lors du réveillon de Noël avaient lieu les fiançailles de Mlle Ginette Bélanger, b.a., é e o., fille de M. et Mme Paul Bélanger, de Ste-Foy, autrefois de Sayabec, à M. Jean-Marie Rochette, b.a., b.ph., é.e.l., fils de M. et Mme Donat Rochette, de Trois-Rivières.

Paiements de la CS du BSL aux institutions indépendantes : $124,000 pour 588 élèves

La Commission scolaire régionale du Bas St-Laurent a résolu d'approuver, lors de sa dernière assemblée régulière, la liste partielle suivante des paiements à être effectués aux institutions indépendantes dans le courant de l'année scolaire :

Nom et adresse de l'institution	Nombre d'élèves	Montant
Les Filles de Jésus New-Carlisle	3	636.00
Collège N.-D.-de-Bellevue, Québec	3	600.00
Mont-Villeneuve, St-Ferdinand	1	212.00
Séminaire Ste-Thérèse, Terrebonne	2	424.00
Soeurs Charité, Carleton	1	212.00
Séminaire St-François, Cap-Rouge	1	212.00
Séminaire des Sts-Apôtres, Laprairie	1	212.00
Collège Ste-Anne de la Pocatière	1	212.00
Collège St-Vallier, Québec-Ouest	3	636.00
Institut Croft, Price	32	6,784.00
Institut Mgr Courchesne, Rimouski	94	19,928,00
Séminaire Oblats, Ville Chambly	3	636.00
Institut Chan. Pelletier, St-Parcal	1	212.00
Institut Familial, Ste-Anne-des-Monts	4	848.00
Institut St-Louis France, Loretteville	1	200.00
Collège Jésus-Marie, Sillery	1	200.00
Institut Ste-Marie, St-Anselme	1	212.00
Institut St-Jean Bosco, Ste-Foy	2	424.00
Institut Alie, Montréal	3	600.00
Collège de Matane	13	2,756.00
Ursulines de Rimouski	123	26,245.60
Juvénat N.-D.-de-Grâces, Ste-Luce	35	7,420.00
Séminaire des Pères Maristes, Sillery	1	212.00
Séminaire de Rimouski	245	51,272.20
Ursulines de Québec	1	200.00
Collège d'Arthabaska	6	1,272.00
Maison Marie Fitzback, Québec	1	212.00
Collège N.-D. d'Acadie, Moncton	3	600.00
Couvent N.-D.-de-Grâces, Lévis	1	212.00
Académie Maillet, St-Basile, N.-B.	1	200.00
TOTAL	588	$124,001.80

REGIE DES ALCOOLS DU QUEBEC

AVIS

Avis est par la présente donné que les personnes ci-après mentionnées ont fait une demande de permis à la Régie des alcools du Québec.

NOM	ADRESSE	CATEGORIE
COMTE DE RIMOUSKI		
Sirois, Jean-Baptiste	88 Rouleau, Rimouski	**Epicerie**
Brown, Maurice	Biencourt	**Epicerie**
Bélanger, Sem	Biencourt	**Epicerie**

Quiconque désire formuler des objections à l'émission de ces permis doit le faire par écrit, dans les quinze jours de la publication du présent avis.

L'écrit contenant les raisons de l'objection à l'octroi d'un permis doit être signé et envoyé dans le délai ci-dessus, par poste recommandée au :

BUREAU DU GREFFIER

Régie des alcools du Québec

CASE POSTALE 2027, QUEBEC 2, P. Q.

la vie est belle
quand on se réjouit avec le goût vif d'une bière Dow

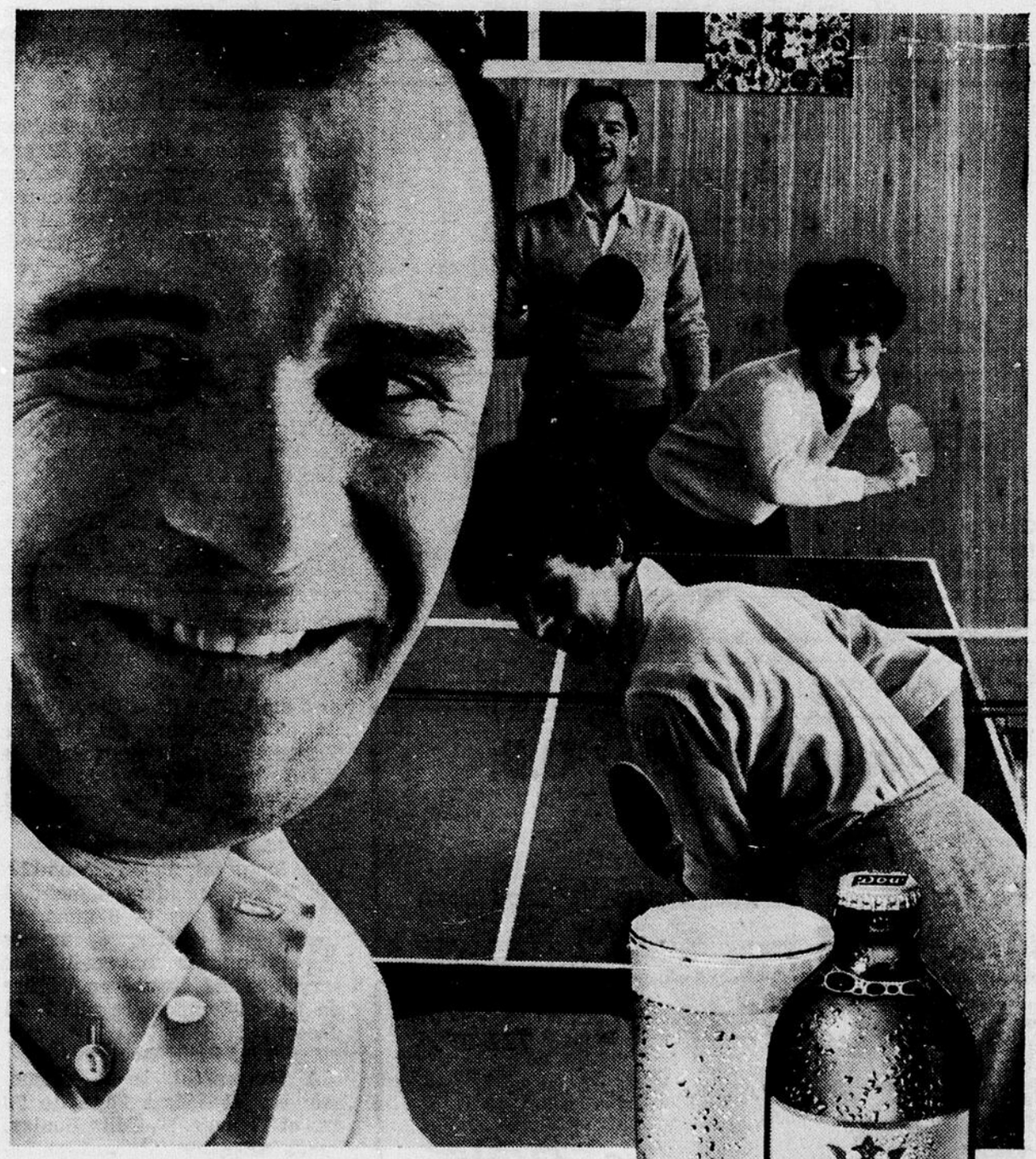

DOW...toujours de bon goût

BRASSÉE À MONTRÉAL ET À QUÉBEC PAR
DOW LES MAÎTRES-BRASSEURS DU QUÉBEC

HONNEUR A UN ROTARIEN

● Au cours d'une réception, les membres du Club Rotary honoraient un des membres à l'occasion de son 25e anniversaire de mariage.

Le président du Club, M. Jean-P. Trépanier, remet, au nom de tous les Rotariens, un cadeau-souvenir à M. et Mme Paul Lepage, les heureux jubilaires.

● Le cancer et les maladies de coeur sont les deux fléaux qui tuent actuellement le plus grand nombre de personnes mais, dans beaucoup de cas, on peut les maîtriser si le diagnostic se fait à temps et si le traitement se donne au début de la maladie. Il existe des symptômes avertisseurs et on ne devrait jamais les négliger.

Jean-Charles Fillion
représentant
SUN LIFE DU CANADA
Compagnie Mutuelle d'Assurance-Vie
TELEPHONES :
Bureau : 723-9201
Résidence : 723-2340

Cartes Professionnelles

L.-P. CLICHE, INC.
COURTIER D'ASSURANCES GENERALES
Vie - Feu - Automobile - Accidents - Maladie
Bureau : 302, St-Germain RIMOUSKI Téléphone 723-3775

Samson, Bélair, Côté, Lacroix et Associés
E. H. Knight & Co.
COMPTABLES AGREES
MONTREAL — QUEBEC — RIMOUSKI
54, ave de la Cathédrale — RIMOUSKI

GEORGET & BELLAVANCE
SYNDICS et LIQUIDATEURS
Camille Georget, B.A.
161, rue St-Pierre,
Rimouski, Qué.
Tél. 724-4967
Grégoire Bellavance, C.A.
760 Grande-Allée E.,
Québec, Qué.
Tél. 522-8279

SPÉCIALISTE DE LA VUE
Dr Claude Leclerc, O.D.
OPTOMETRISTE
VERRES DE CONTACT
148, St-Germain RIMOUSKI 724-4350
Edifice Woolworth-Dominion

SPECIALISTES DE LA VUE 723-6766 723-8755
HEURE DE BUREAU :
Tous les jours : 9 a.m. à 6 p.m.
Le samedi 9 a.m. à midi.
Le soir : mercredi et vendredi : 7 h. 30 à 9 h. 30.
Les autres soirs : sur rendez-vous.
Dr LEVIS SANTERRE, O. D.
Dr JACQUES MICHAUD, O. D.
Immeuble Woolworth-Dominion
148, rue Saint-Germain
Rimouski
Examen de la vue
Verres de contact
Rééducation visuelle

DECES

M. Edmond Jean

A Mont-Joli, le 20 décembre, est décédé, à l'âge de 83 ans, M. Edmond Jean, époux de dame Marie-Louise Roy, de Mont-Joli. Son service a été chanté en l'église de Mont-Joli, le vendredi 24 décembre.

Mme Valmore Dubé

A Rimouski, le 22 décembre, est décédée, à l'âge de 75 ans et 10 mois, dame Maria St-Pierre, épouse de M. Valmore Dubé, de Nazareth. Son service a été chanté en l'église de Nazareth, le vendredi 24 décembre.

M. Maurice D'Amours

A Rimouski, le 23 décembre, est décédé, à l'âge de 55 ans et 7 mois, M. Maurice D'Amours, époux de dame Marie-Anne Dion, de Trois-Pistoles.

M. André Poirier

A Rimouski, le 23 décembre, est décédé, à l'âge de 82 ans, M. André Poirier, époux de dame Malvina Brisson, de Luceville. Son service a été chanté en l'église de Luceville, le lundi 27 décembre.

M. Joseph Rioux

A Mont-Joli, le 19 décembre, est décédé, à l'âge de 86 ans et 9 mois, M. Joseph Rioux, époux en premières noces de feu Eugénie Lafrance et en deuxièmes noces de feu Marie-Louise Lagacé. Son service a été chanté en l'église de St-Jean de Dieu, le jeudi 23 décembre.

M. Albert Côté

A Amqui, le 20 décembre, est décédé, à l'âge de 79 ans et 6 mois, M. Albert Côté, époux de feu Maria Barrette. Son service a été chanté en l'église d'Amqui, le jeudi 23 décembre.

Mme Ernest Picard

A Rimouski, le 19 décembre, est décédée, à l'âge de 73 ans et 11 mois, dame Fébronie Massé, épouse de feu Ernest Picard. Son service a été chanté en l'église de St-Robert, le jeudi 23 décembre.

Mme Antoine Guérette

A Pointe-au-Père, le 20 décembre, est décédée, à l'âge de 44 ans, dame Fernande Beaudin, épouse de M. Antoine Guérette, de Pointe-au-Père. Son service a été chanté en l'église de Pointe-au-Père, le jeudi 23 décembre.

Mme Ernest Lévesque

A St-Fabien, le 19 décembre, est décédée, à l'âge de 82 ans et 3 mois, dame Elia Boucher, épouse de feu Ernest Lévesque. Son service a été chanté en l'église de St-Fabien, le mercredi 22 décembre.

M. Joseph Migneault

Au sanatorium de Mont-Joli, le 18 décembre, est décédé, à l'âge de 74 ans, M. Joseph Migneault, époux de dame Marie-Claire Guy, de Les Boules. Son service a été chanté en l'église de Les Boules, le mercredi 22 décembre.

Mlle Alice Craig

A Mont-Joli, le 20 décembre, est décédée, à l'âge de 86 ans, Mlle Alice Craig. Son service a été chanté en l'église de Legget Point, le mercredi 22 décembre.

M. Alfred Côté

A Rimouski, le 18 décembre, est décédé, à l'âge de 69 ans et 5 mois, M. Alfred Côté, époux de dame Yvonne Dumont, de Trois-Pistoles. Soon service a été chanté en l'église de Notre-Dame-des-Neiges, le mardi 21 décembre.

M. Louis-Jean Poirier

A Montréal, le 16 décembre, est décédé accidentellement, à l'âge de 24 ans et 6 mois, M. Louis-Jean Poirier, époux de dame Germina Imbeault. Son service a été chanté en l'église de Lac-au-Saumon, le mardi 21 décembre.

M. Félix Boulay

A Causapscal, le 18 décembre, est décédé, à l'âge de 70 ans et 11 mois, M. Félix Boulay, époux de dame Alphonsine Lévesque. Son service a été chanté en l'église de Causapscal, le mardi 21 décembre.

Mme Gaudiose Fortin

A Luceville, le 15 décembre, est décédée, à l'âge de 75 ans, dame Aurore Roussel, épouse de M. Gaudiose Fortin, de St-Charles Garnier. Son service a été chanté en l'église de St-Chs Garnier, le samedi 18 décembre.

Cartes professionnelles

AVOCATS

CASGRAIN, CASGRAIN & CREVIER
Perrault Casgrain, C.R.
André-P. Casgrain, B.C.L.
Marcel Crevier, M.Sc.C., LL.L.
83, rue de l'Evêché
Tél. 72 -2 02 RIMOUSKI

GAGNON, GAGNON & LEPAGE
AVOCATS
Paul-Emile Gagnon, C.R.
J.-Claude Gagnon
Martin-C. Lepage
152-A, rue de l'Evêché
RIMOUSKI

GENDREAU, BEAULIEU & GENDREAU
AVOCATS
Arthur Gendreau, C.R.
Chs-Alphonse Beaulieu, C.R.
Paul-Arthur Gendreau, B.A., LL.L.
160, de l'Evêché Tél. 724-4416
RIMOUSKI

TESSIER & D'ANJOU
Maurice Tessier, C.R.
Charles D'Anjou, C.R.
AVOCATS ET PROCUREURS
Tél. 723-7861-7862
148 St-Germain RIMOUSKI

INGENIEURS

J.-Marie Marquis
et Associés
INGENIEURS-CONSEILS
Structures, travaux municipaux, travaux maritimes, expertises
211, Cathédrale - RIMOUSKI
Tél. 723-661

Leroux, Roy & Associés
INGENIEURS-CONSEILS
Travaux municipaux - Structure
Expertise - Evaluations - Electricité - Chauffage - Plomberie
Ventilation - Surveillance
Tél. bur : 723-5027; rés. 723-6109
Bureau : 8 rue St-Edmond
Résidence : 202 Cathédrale
C. P. 3 0 — RIMOUSKI

Ménard & Marsan
INGENIEURS-CONSEILS
Travaux maritimes et municipaux
Structures, expertises, Surveillance
Tél. 723-6644
76, av. Cathédrale RIMOUSKI

Gilbert, Bourassa, Gagné, Morin
INGENIEURS-CONSEILS
Spécialités :
Plomberie, ventilation, chauffage, électricité, air climatisé.
83, Evêché Tél. 723-7531
RIMOUSKI

SYNDIC

Henri-A. Martin
SYNDIC LICENCIE
Téléphone :
Bur. 723-2244; rés. 723-3456
160 de l'Evêché RIMOUSKI

PLACEMENTS

Rendement de 5 à 10%
Augmentez vos revenus. Profitez d'un pouvoir d'achat garanti contre la hausse constante du coût de la vie.
Gérard Rivard
Agent-Courtier
FIDUCIE P.R.F. FONDS MUTUEL P.R.M.
Rés. 167 St-Pierre Tél. 723-3732
Bur. 160 Evêché Tél. 723-6573
Rimouski, Qué.

ARCHITECTE

Edgar Courchesne
B.A. - ARCHITECTE
RIMOUSKI - Tél. 723-2598
Bureau : 87 de la Cathédrale
Résidence : M. Garneau, asst.
191, de la Cathédrale 723-2509

ARPENTEURS

Leblanc & Houde
ARPENTEURS-GEOMETRES
INGENIEUR
FORESTIER-CONSEIL
Guy Leblanc, ing. f., a.g.
Raymond Houde, a.-g.
Roger Sensal, a.-g.
160, Evêché RIMOUSKI
B. P. 787 - Tél. 723-3836
Si occupé, signaler 723-3846

Ls-Léo Doyon
ARPENTEUR-GEOMETRE
INGENIEUR-FORESTIER
CONSEIL
209 St-Germain - RIMOUSKI
Edifice Lepage
Bur. 723-7324; rés. 723-2640

ASSURANCES

Roland Heppell
Courtier d'assurance agréé
C. P. 246 — RIMOUSKI
Tél. bur. 723-3570; rés. 723-6134
Bureau : 160 Evêché, Ch. 101
Feu, automobile, vie, vol, accidents, maladie

CHIROPRATICIEN

J.-M. Guay, D.C.
CHIROPRATICIEN
210, St-Germain Tél. 723-3655

Jules Lambert D.C.
CHIROPRATICIEN
NervoScope - Rayons X
24, Cathédrale Tél. 723-6326

DENTISTES

Dr GEORGES RAYMOND,
D. D. S.
Centre médical
CHIRURGIEN-DENTISTE
298 St-Germain Tél. 723-3839
Le soir, lundi, mercredi, vendredi : 7.30 à 9.30 p.m.
Lundi au vendredi : 9.00 a.m. à midi 1.30 p.m. à 5 p.m.

NOTAIRES

Joseph Bérubé
NOTAIRE
Cessionnaire du greffe du notaire Eudore Couture
160, de l'Evêché Tél. 723-2342
RIMOUSKI

Albert Goulet
NOTAIRE
(édifice Gilbert)
Bureau à 144, boul. de l'Evêché
Tél. 723-3485 RIMOUSKI
Bureau à Luceville à chaque soir, du lundi au samedi à sa résidence
Téléphone : 739-4352

Ronaldo Raboin
NOTAIRE
119, Evêché
RIMOUSKI
En face du séminaire

La Banque d'Expansion Industrielle prête surtout aux petites entreprises

Au cours de l'exercice financier terminé le 30 septembre 1965, la Banque d'expansion industrielle a autorisé 2,209 prêts représentant une somme globale de $96.1 millions. Voilà ce que révèle le vingt-et-unième rapport annuel de la Banque.

En date du 30 septembre, les prêts en cours ou sur le point d'être déboursés s'élevaient à $296.9 millions et le nombre d'entreprises bénéficiaires de ces prêts à 6,961, comparativement à $263.4 millions et 6,027 clients à la fin de l'exercice précédent.

Dans son rapport annuel, le président de la Banque, M. Louis Rasminsky, mentionne que, comme par les années passées, plus de la moitié des prêts que la Banque a approuvés en 1965 furent de $25,000 ou moins. Le nombre de prêts de plus de $100,000 a constitué environ 5 pour cent de l'ensemble des prêts consentis et leur montant, 30 pour cent.

Le montant moyen des prêts que la Banque a approuvés au cours de l'exercice financier 1965 a été de $43,500; ce montant est à peu près identique à celui des dernières années. M. Rasminsky précise que le montant relativement peu élevé du prêt moyen, de même que le nombre accru de demandes reçues et de prêts consentis, soulignent la nécessité pour la petite entreprise d'avoir accès à une aide financière constante et reflètent l'attention particulière que la Banque accorde aux demandes des petites entreprises.

Parmi les clients de la Banque, le groupe le plus nombreux durant l'exercice 1965 a été celui des entreprises de fabrication qui ont obtenu 36 pour cent des prêts accordés. Suivent les commerces de gros et de détail avec 23 pour cent.

Les $96 millions que la Banque a prêtés durant l'année à l'étude ont servi à financer divers projets d'un coût total de $126 millions. Ces prêts ont surtout été affectés, soit dans la proportion d'un peu plus de 70 pour cent, à l'achat de terrains et de bâtiments, de pièces de machinerie et d'outillage.

On sait que la BEI maintient un bureau à Rimouski, situé à 133, rue St-Germain.

Les Editions Fides lançaient récemment de nouvelles Fiches de catéchèse: Dans les Chantiers du Père. **L'ouvrage du Père Bernard-M. Côté, c.s.c. est réparti sur deux ans. Chaque thème — il y en aura 22 — comporte un fascicule pour le professeur et un dossier artistiquement présenté pour l'étudiant. S'ajoute un cahier d'activités. Le tout peut être classé dans une pochette spéciale pour chaque année. Plusieurs personnalités religieuses et laïques assistaient au lancement. On voit sur notre photo le Père Côté entouré de ses collaborateurs. De gauche à droite, assis: Mlle Madeleine Prélaire, le Père Côté, Mlle Noëlla Crépeau. Debouts, dans le même ordre: M. Marcel Naud, le P. Fernand DesRoches, M. Louis-Adrien Beaulieu et M. Jean Perrac.**

Ordination sacerdotale du Rév. Père M. RIOUX

Le 26 décembre 1965, Son Ex. Mgr Louis Lévesque, archevêque de Rimouski, a conféré l'onction sacerdotale au Rév. Père Marc Rioux, fils de M. et Mme Adrien Rioux, de Causapscal.

Outre la famille du nouvel ordonné, assistaient à la cérémonie : ses oncles, M. le chanoine François Rioux, curé de Ste-Odile; M. le curé Paul-Emile Rioux, de St-Alphonse de Caplan; le Rév. Père Auger, supérieur des Eudistes; le Rév. Père Roger St-Laurent, eudiste, de Church Point, N.-B.; le Rév. Père Roger Valois, eudiste, de Montréal; le Rév. Père Carol Lavoie, des Missions Etrangères; M. l'abbé Paul-Emile Paré, du Séminaire de Rimouski; M. l'abbé Gabriel Lavoie, également du Séminaire de Rimouski; MM. les abbés Alphonse Beaulieu, N. Hudon, Y. Tremblay, G. Roussel et M. Belzile, tous de Causapscal.

Le Rév. Père Rioux chanta sa première messe le lendemain et celle-ci fut suivie d'une réception qui réunissait deux cents personnes.

AMQUI

Carnet mondain

M. et Mme Paul Lebrun sont présentement en voyage à Québec, St-Hyacinthe et Montréal.

Mme Frs-Eugène Paquet est de retour d'un voyage à Mont-Joli où elle a visité ses parents, M. et Mme J.-A. Paradis.

Mme Alphonse Paquet, d'Amqui, et Mme D. Bérubé, de St-Léon, étaient à Mont-Joli, récemment, à l'occasion du 90e anniversaire de naissance de Mme Eugène Michaud, de Mont-Joli,

20 hommes employés à une manufacture

M. E.-A. Rousseau, président-fondateur de la Cie Rousseau Ebéniste Inc., de Québec, a signé, dernièrement, le contrat d'achat de l'ancienne manufacture de meubles d'Amqui, en présence de M. le maire G.-E. Guérette.

La ville d'Amqui avait d'abord acquis l'immeuble, à l'aide des fonds prévus par le fonds industriel pour la revendre au même prix de $40,000 à la compagnie mentionnés plus haut.

La manufacture, qui ouvrira ses portes après quelques rénovations, emploiera environ 20 hommes au début, pour augmenter progressivement jusqu'à 35.

Annexion à la ville de Matane

La Gazette Officielle de Québec donne avis dans sa dernière publication que le Lieutenant-Gouverneur en conseil, conformément aux dispositions de l'article 43 de la loi des Cités et Villes, a approuvé un règlement du conseil de la ville de Matane qui voulait qu'une certaine partie de la paroisse de St-Jérôme de Matane soit détachés de cette dernière et annexée à la ville de Matane.

Ce décret a pris effet dès la publication de l'avis dans la Gazette Officielle, soit le 31 décembre 1965.

St-Fabien

DECES DE Mme ERNEST LEVESQUE

A St-Fabien, le 19 décembre, est décédée, à l'âge de 82 ans, dame Délia Boucher, épouse de feu Ernest Lévesque, de St-Fabien.

Elle laisse dans le deuil, ses enfants : M. Charles Lévesque, de Verdun; M. Philippe Lévesque, de Beauport; M. François Lévesque, de St-Jean; Mme Oscar Beaulieu, de St-Fabien.

Son service a été chanté en l'église de St-Fabien, le mercredi 29 décembre, par M. l'abbé Léo Hudon.

La direction des funérailles avait été confiée à la Maison Rioux & Frères, de Trois-Pistoles.

Lac-des-Aigles

Nouveaux marguilliers

Ont été élus marguilliers : MM. Adélard Dubé, Thimothée Lévesque, Omer Bourgoin, Romuald Bellavance, Mmes Romuald Bellavance et Gérard Thériault.

Echo mondain

M. et Mme Roméo Leblanc, de Boston, étaient de passage chez leurs parents, à l'occasion de Noël.

PROCUREZ-VOUS CETTE BROCHURE D'INFORMATION SUR LES PRÊTS DE LA B.E.I.

Si vous vous proposez d'établir, de développer ou de moderniser une entreprise et qu'il vous faut un emprunt à terme pour mettre ces projets à exécution, écrivez-nous pour obtenir cette brochure explicative ou visitez un bureau de la B.E.I.

bei BANQUE D'EXPANSION INDUSTRIELLE
27 SUCCURSALES AU CANADA
RIMOUSKI, P.Q.: 133, rue St-Germain — Téléphone: 724-4461

CERTIFICATS D'ÉPARGNE "SIX ANS" DE LA BANQUE DE MONTRÉAL

UN CERTIFICAT DE $10 VENDU $7.50
C'est un placement qui augmente du tiers en six ans!

A l'échéance, tout détenteur de ces certificats touchera $10 pour chaque somme de $7.50 investie...ce qui équivaut à un intérêt composé de 4.85% par an, calculé deux fois l'an, ou à un intérêt simple de 5.55% par an.

Ces certificats sont remboursables n'importe quand, avec intérêt progressif s'ajoutant après six mois.

"MA BANQUE" POUR 3 MILLIONS DE CANADIENS B de M

Certificats de $10 à $50,000 dans toute succursale de la Première Banque au Canada

Les Mutuellistes MFC
en finance et crédit de Rimouski
AVEZ-VOUS DE L'ARGENT A PLACER
Nous payons un intérêt de 7% à 8%
Gérant : H. E. Forrest
12, ave St-Louis, Appt 1 — Tél. : 723-2327
UTILISONS NOTRE ARGENT CHEZ NOUS

COURS D'ANGLAIS

facile et économique

avec MICHELLE TISSEYRE
et LOUIS CHASSE

Nous sommes heureux d'offrir gratuitement les leçons publiées ici.

N'envoyez pas d'argent, mais seulement votre nom et votre adresse; vous recevrez un microsillon 33⅓ r.p.m. contre $0.50 que vous paierez seulement après réception

Prix et avantages spéciaux pour les écoles, hôpitaux, laboratoires de langues, entreprises, cercles de fermières, oeuvres paroissiales, etc.

Adressez vos demandes à L'ECHO du Bas St-Laurent, C. P 410, Cours d'anglais, Rimouski.

5 Votre tante est-elle partie ?
Did your aunt leave ?
Oui, elle est partie mardi dernier.
Yes, she left last Tuesday.

6 Qui est arrivé ce matin par le train ?
Who arrived this morning by train ?
C'est mon père, il vient d'arriver après une absence de deux semaines.
It was my father, he is just back after a two weeks' absence.

7 Depuis quand êtes-vous de retour de voyage ?
When did you return from your journey ?
Nous ne sommes arrivés qu'au milieu de la semaine.
We only arrived in the middle of the week.

8 Voulez-vous venir avec moi la semaine prochaine ?
Will you come with me next week ?
Je ne sais pas, je suis très occupé.
I don't know, I am very busy.

9 Où allez-vous avec votre frère ?
Where are you going with your brother ?
Nous allons ensemble jusqu'à New-York.
We are going together to New-York.

10 Serons-nous de retour avant la fin de la semaine ?
Shall we be back before the week is out ?
Oui, nous reviendrons après demain.
Yes, we shall come back the day after tomorrow.

11 Quel vilain temps !
What nasty weather ?
Nous avons eu un voyage bien orageux.
We have had a very stormy trip.

Décès de M. Emile Boucher

de Rimouski

Le lundi 20 décembre, en l'église de St-Pie X, eurent lieu les funérailles de M. Emile Boucher, décédé subitement, à son foyer, vendredi, le 17 décembre. Il était âgé de 57 ans et 10 mois.

C'est M. le curé Raoul Roy qui officiait au service funèbre.

Il laisse, outre son épouse, dame Laura Bélanger, ses enfants : Mme Borromée Roussel (Ruth), de St-Robert; André, de Sept-Iles; Gérard et Jean-Guy, de Rimouski; son gendre, M. Borromée Roussel; ses beaux-frères et belles-soeurs : M. et Mme Gérard Caron, de Trois-Pistoles; M. et Mme Jean-Louis Bélanger, de Ste-Anne-des-Monts; Mlle Marie-Rose Bélanger, de Rimouski; Mlle Marie-Anne Bélanger, de Montréal. Lui survivent également trois petits-enfants : Alain, Chantal et Dany, ainsi que des neveux et nièces.

Funérailles de M. Joseph Bernier

du Bic

A l'âge de 74 ans et 5 mois, est décédé, le 28 décembre, M. Joseph Bernier, époux de dame Blanche Gagnon, du Bic.

Outre son épouse, le défunt laisse ses enfants : Mme Aurèle Doucet (Laurette), de Montréal; Léonide, de Rimouski; Mme Jules Langis (Rachel), de Rimouski; Mme Deguise Lahaie (Gertrude), de Montréal; Jean-Paul, de Rimouski; le Dr André Bernier, de Rimouski; Huguette, du Bic; Marius, de Québec; Roch, de Bonaventure; Carol, de Montréal.

Il laisse aussi onze petits-enfants : MM. Aurèle Doucet, Jules Langis, Deguise Lahaie; Mme Léonide Bernier (Rita Verreault), Mme Jean-Paul Bernier (Thérèse Brillant), Mme Marius Bernier (Lise Gagné), Mme Roch Bernier (Monique Bernard).

Il laisse aussi onze petitsenfants, un frère, Jean-Bte Bernier, de St-Fabien, et deux soeurs, Mmes Archibald Berger (Délima), de St-Fabien, et Edouard Berger (Marie), également de St-Fabien.

Ses beaux-frères et belles-soeurs : MM. Archibald Berger, Edouard Berger et J.-Bte Bernier, tous de St-Fabien; M. et Mme Napoléon Michaud, de Nazareth; M. et Mme Samuel Gagnon, du Bic; M. et Mme Auguste Gagnon, de Jonquière; Mme Charles Gagnon, de Montréal; Mme Rose Gagnon, du Sacré-Coeur.

Originaire de St-Fabien, le défunt demeurait au Bic depuis une soixantaine d'années. Avantageusement connu, M. Bernier a été gérant de district pour la compagnie L'Islet pendant 40 ans et était à sa retraite depuis 1959. Le défunt était membre de la Ligue du Sacré-Coeur et de la Société St-Jean-Baptiste; il fut également président de la Caisse Populaire régionale.

Le service funèbre a été chanté, le vendredi 31 décembre, à 3 heures, en l'église du Bic, par M. le chanoine Zénon Soucy, curé du Bic, assisté de MM. les abbés Dominique Plante et Morin, professeurs au Séminaire de Rimouski. M. le chanoine Zénon Soucy a présidé à la levée du corps.

La croix qui précédait le cortège funèbre était portée par M. le notaire J.-Emile Gagnon, du Bic. Portaient le cercueil, MM. Gérard Roussel, Adrien Viel et Edgar Thériault, membres de l'Union régionale des Caisses Populaires, et MM. Emilien Lavoie, Pierre Voyer et Ls-Jacques Chénard, maire de la paroisse, tous administrateurs à la Caisse Populaire. Portait la bannière de la Ligue du Sacré-Coeur, M. Pierre Morin.

Parmi les assistants qui avaient tenu à rendre un dernier témoignage d'hommages au défunt, nous avons remarqué : Mme Dave Kelley, de Montréal; Daniel Bachand, de Montréal; M. Gérard Rioux, de Ste-Anne-des-Monts; M. et Mme Siméon Lavoie, de Trois-Pistoles; le Dr et Mme Roch Martin, de Lac-au-Saumon; M. Fernand Marmen, d'Amqui; M. Charles-Henri Laplante, de St-Eloi; M. Lucien Gagnon, de St-Paul-de-la-Croix, et plusieurs confrères du Dr Bernier, de l'hôpital St-Joseph.

La direction des funérailles avait été confiée à la Maison Bissonnette & Frère, du Bic.

● Si vous avez quarante ans ou plus, il importe de subir un examen médical. Si c'est la première fois que vous voyez le médecin, assurez-vous qu'il ait en mains votre dossier médical et familial. Ceci permettra au médecin de reconnaître des faiblesses ou tendances qui résulteraient de maladie ou de blessures graves.

MAISON A VENDRE
sept pièces, située à 14 Jean Brillant.
Prix très avantageux.
Tél. 723-5292

Est-ce ton cas ?
Si tu veux boire et le peux, **c'est ton affaire.**
Si tu ne veux pas boire et ne le peux, **c'est notre affaire.**
Alcooliques Anonymes
Case postale 13
RIMOUSKI
Tél. 723-6224

Pourquoi ATTENDRE ? FAITES-LE MAINTENANT

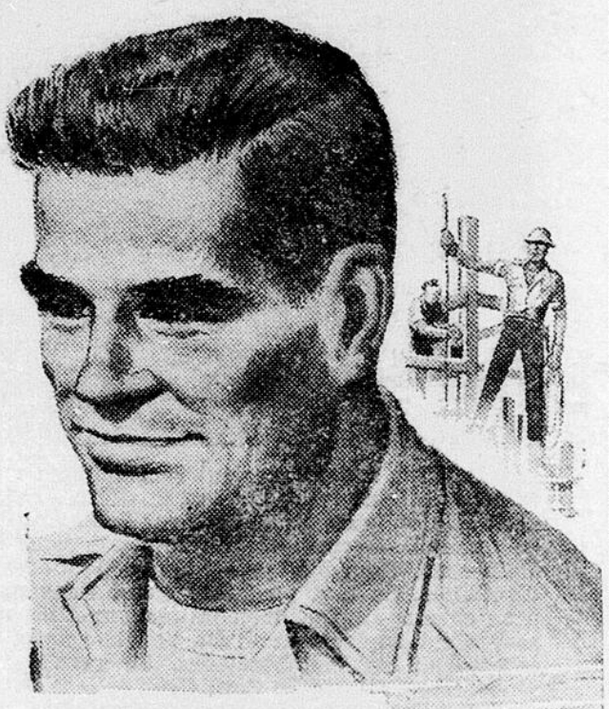

PROFITEZ DE L'HIVER

ALORS QU'IL Y A UNE PLUS GRANDE DISPONIBILITE DE MAIN-D'OEUVRE

L'hiver est un temps propice pour effectuer :

Réparation !
Décoration !
Rénovation !
Peinture !

DES OUVRIERS COMPETENTS, DANS TOUS LES METIERS, SONT DISPONIBLES ET N'ATTENDENT QUE VOTRE DECISION

Pour tous vos besoins de main-d'oeuvre, consultez votre

BUREAU NATIONAL DE PLACEMENT

42, avenue de la Cathédrale RIMOUSKI Téléphone 723-2257

BÂTIE EN HIVER

Donnons-nous tous la main, et appuyons notre campagne d'emplois d'hiver !

PAGE HABITATION 1966

$4,124,497. pour la construction

A RIMOUSKI EN 1965

L'année 1965 fut excellente en ce qui concerne la construction dans la cité de Rimouski. En effet, 433 permis de construction furent accordés totalisant une somme de $4,124,497. Bien que l'émission des permis ait subi une baisse de 10, le montant des investissements dans la construction a presque doublé celui de 1964 qui était de $2,405,297.

D'après un rapport fourni par l'inspecteur des bâtiments de la cité de Rimouski, M. Roger Lebel, nous publions plus en détail le nombre et les montants des permis accordés.

Quatre-vingt-sept permis pour habitations soit familiales, bifamiliales ou collectives, ont été accordés pour une somme de $1,542,700. Sept autres furent émis pour des édifices commerciaux pour un total de $556,000. Sept usines ou constructions industrielles ont reçu leurs permis totalisant $181,500. Aussi, sept permis de construction pour écoles et institutions ont été acceptés pour une somme de $1,316.52. Enfin, 325 permis ont été accordés pour diverses réparations ou améliorations des résidences au coût total de $528,146.

Avec son total dépassant $4,000,000, la construction en 1965 a été supérieure à la moyenne des années précédentes qui se chiffre aux environs de $3,000,000.

Genre de permis	Permis accordés	Coût
Habitations	87	$1,542,700
Edifices commerciaux	7	556,000
Usines, cons. industrielles	7	181,500
Ecoles, institutions	7	1,316,152
Réparations, améliorations	325	528,145
Totaux	433	$4,124,497

Décès de M. Félix Boulay

de Causapscal

Après quelques jours de maladie, à l'âge de 70 ans et 11 mois, le 18 décembre, est décédé M. Félix Boulay, époux de dame Alphonsine Lévesque, de Causapscal.

Outre son épouse, le défunt laisse ses enfants : Charles-Eugène, Georges et Alphonse, de Causapscal; Mme Elie Ouellet (Thérèse), Jean et Louis, de Baie-Comeau; Marius, Yvon et Lise, de Montréal; Mme Emile Deschênes (France), de Rimouski; ses gendres et brus : Mme Charles-Eugène Boulay (Thérèse Trépanier), Mme George Boulay (Réjane D'Anjou), Mme Marius Boulay (Jacqueline Girard), Mme Yvon Boulay (Lucontine Charest), Mme Jean Boulay (Raymonde Brassard), Mme Louis Boulay (Bernadette Goudreau), de Baie-Comeau; M. Emile Deschênes, de Rimouski. Ses belles-soeurs et beaux-frères : Mmes Honoré, de Charlo, N.-B.; Wilfrid, de Grosses-Roches; Charles Boulay, de Val-Brillant; M. Joseph Demers, de Fauquier, Ont.; M. et Mme Louis Lévesque, M. et Mme Joseph Lévesque, M. et Mme Gérard Lévesque, de Causapscal; Sr Ste-Léonie (Marie), des Srs de la Charité, à Cacouna; Mme Israël Lefebvre (Blanche Lévesque), de Montréal; Mlle Marthe Lévesque, de Montréal; M. Chs Lévesque, M. Emile Gendron, de Montréal; M. et Mme Isaïe Lévesque, de Québec; M. et Mme Albert Lévesque, de Sept-Iles; M. Florian Bastien, de Rimouski. Il laisse aussi vingt-et-un petits-enfants.

Originaire de St-Ulric de Rivière-Blanche, le défunt habitait depuis de nombreuses années à Causapscal.

Le service a été chanté, le 21 décembre, en l'église St-Jacques-le-Majeur, de Causapscal, par M. le curé Alphonse Beaulieu, de l'endroit, qui avait aussi présidé à la levée du corps, assisté de MM. les vicaires Nazaire Hudon et Clément Roussel, lesquels agissaient comme diacre et sous-diacre.

La croix et le cercueil étaient portés par des membres de la Brigade Ambulancière St-Jean.

St-Octave

Un groupe considérable de paroissiens de St-Octave et de Grand-Métis ont assisté aux funérailles de leur ancien curé, M. l'abbé Georges Gagnon, à Ste-Félicité, le jeudi 30 décembre.

•

La quête à la messe de minuit a rapporté la jolie somme de $1,000.00 et celle du premier de l'an $190.00.

•

Les étudiants et étudiantes qui ont passé les vacances des Fêtes chez leurs parents sont retournés à leurs études.

•

D'après la nouvelle loi des Fabriques, six marguilliers ont été élus : MM. Philippe Beaulieu, Louis-de-G. Thériault, Alfred Pelletier ont été réélus; MM. Florian Paradis, Auguste Voyer et Jean-Marc Larrivée ont été élus.

•

M. Marc Thibault, professeur à l'université Laval, était chez ses parents, M. et Mme O. Thibault, pour les Fêtes.

Cotisations au Comité conjoint de la Construction

L'hon. M. Carrier Fortin, ministre du Travail, donne avis dans la dernière publication de la Gazette Officielle de Québec, que le Comité Conjoint de la Construction de Rimouski, établi depuis le 17 juin 1964, a été autorisé à prélever des cotisations des employeurs professionnels, des artisans et des salariés asujettis au décret régissant ce Comité.

La période de cotisation à ce Comité s'étend du 31 décembre 1965 au 31 décembre 1966. Pour leur part, les employeurs professionnels devront payer au Comité paritaire une somme équivalente à une demie de 1 pour cent de la liste de paye de leurs employés assujettis au décret du Comité.

Par contre, ces mêmes salariés devront payer au Comité paritaire une somme équivalente à une demie de 1 pour cent des rémunérations qu'ils recevront durant la période où le prélèvement de cotisations sera en vigueur.

En vue de faciliter la perception de ces cotisations, le Comité paritaire mettra à la disposition des employeurs professionnels des formules de rapport sur lesquelles doivent être indiqués tous les renseignements exigés par le Comité. L'employeur professionnel devra percevoir à la fin de chaque semaine le prélèvement imposé à ses salariés au moyen d'une retenue sur les salaires de ces derniers et compléter un rapport, le signer et le faire parvenir au Comité paritaire à chaque mois.

MAISONS NEUVES A VENDRE

avec le boni fédéral de $500.00 et léger comptant

situées dans le nouveau site résidentiel de Ste-Agnès — S'ADRESSER A :

LA CONSTRUCTION DU GOLFE LTEE

71, St-Laurent - RIMOUSKI - Tél. 723-6826

DEVENEZ PROPRIETAIRE

ROLAND LEVESQUE

Entrepreneur en construction

200, Cathédrale Rimouski Tél. 723-3772

Terrains à votre choix dans St-Pie X, Sacré-Coeur et Ste-Agnès.

Attention, éleveurs de moutons !

Pour les meilleurs résultats — C'est le temps maintenant de traiter vos moutons contre les vers avec THIBENZOLE. Pour vous procurer THIBENZOLE et autres produits nécessaires à l'élevage de moutons - POUR LA VENTE DE VOTRE LAINE - POUR RENSEIGNEMENTS ET LISTE DE PRIX - adressez-vous à :

La Coopérative Canadienne des Producteurs de Laine Ltée

LENNOXVILLE, Québec.

Pourquoi attendre le printemps?

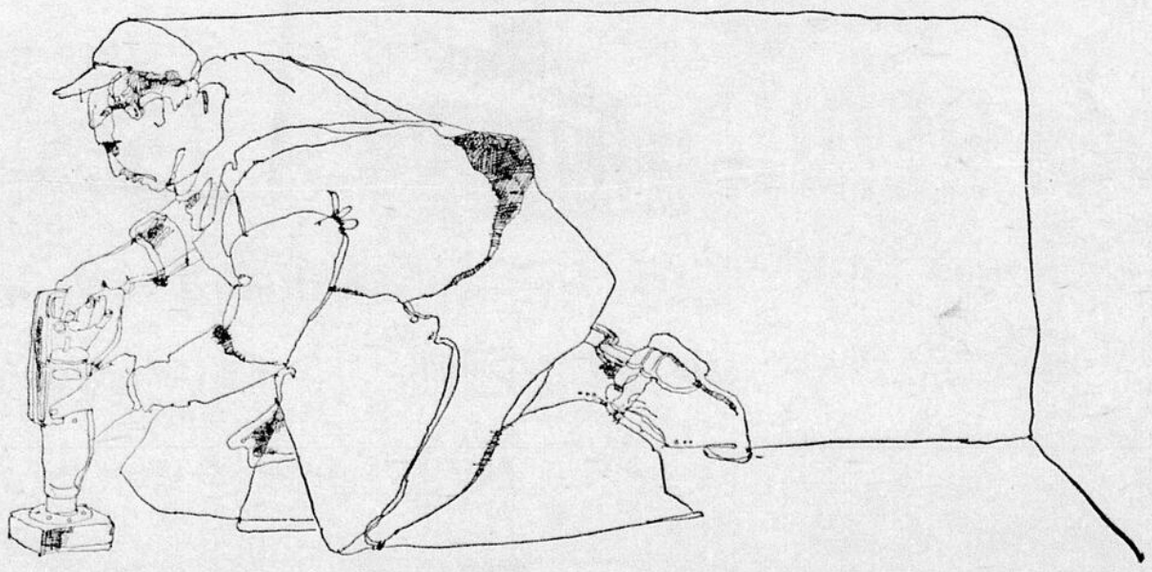

Faites-le maintenant!

Les gens avisés profitent de l'hiver. Les travailleurs spécialisés sont plus facilement disponibles— prêts à exécuter vos travaux de réparation et de rénovation lorsque vous le désirez. Les matériaux sont en abondance et vous avez souvent plus pour votre argent en hiver grâce aux rabais hors saison. Vous pouvez jouir du système par paiements différés. Il vous est possible d'obtenir de votre banque, en vertu de la LNH, un prêt à bas intérêt pour l'amélioration des maisons garanti par le gouvernement et ce jusqu'à $4,000 avec délai de dix ans pour le remboursement. Si vous êtes propriétaire d'une petite entreprise, vous pouvez alors profiter des prêts spéciaux à la petite entreprise disponibles à votre banque. Les cultivateurs peuvent obtenir jusqu'à $15,000 de prêt pour l'amélioration de la ferme, remboursable en dix ans.

Vous voyez donc qu'il y a de nombreuses bonnes raisons pour réaliser en hiver les travaux à faire à votre maison ou à votre place d'affaires. Faites-le maintenant!

Tout le monde profite d'une augmentation du travail d'hiver

Pour tout renseignement, veuillez communiquer avec votre Bureau du Service National de Placement.

DIN-166DF

Les Richelieu et les enfants malades

● Comme par les années passées. en collaboration avec les dames de la Croix Blanche, le Club Richelieu Mont-Joli rendait visite aux jeunes malades du sanatorium St-Georges, de Mont-Joli. A cette occasion, il y eut distribution de friandises par les membres du club sous la présidence de son nouveau président, M. Vincent Mercier, en présence des autorités du sanatorium St-Georges, le Dr Hermann Gauthier, médecin directeur, et de l'aumônier de l'institution.

(Photo : Laurent Studio)

DECES

M. Thomas Roy

A Ste-Flavie, le 30 décembre, est décédé, à l'âge de 74 ans, M. Thomas Roy, époux de dame Laura Lavoie. Son service a été chanté en l'église de Ste-Flavie, le lundi 3 janvier.

M. J.-Michel Guévin

A Rimouski, le 30 décembre, est décédé, à l'âge de 71 ans et 3 mois, M. J.-Michel Guévin, médecin-vétérinaire, époux de dame Annette Proulx. Son service a été chanté en la cathédrale de Rimouski, le 3 janvier.

Mme Louis Deroy

A Mont-Joli, le 30 décembre, est décédée, à l'âge de 86 ans et 3 mois, dame Rosanna D'Amours, épouse de M. Louis Deroy, de Ste-Agnès. Son service a été chanté en l'église de Ste-Agnès, le lundi 3 janvier.

M. l'abbé Charles-A. Langlois

A Rivière-Bleue, le 28 décembre, est décédé subitement, à l'âge de 58 ans, M. l'abbé Charles-A. Langlois, curé de Rivière-Bleue. Son service a été chanté en l'église de Rivière-Bleue, le dimanche 2 janvier.

M. Jean-Luc Proulx

Au Bic, le 27 décembre, est décédé accidentellement, à l'âge de 22 ans et 6 mois, M. Jean-Luc Proulx, fils de M. Hormisdas Proulx et de dame Thérèse Proulx, de Rimouski. Son service a été chanté en l'église de Ste-Agnès, le jeudi 30 décembre.

Mme Anthime Nadeau

A St-François-Xavier des Hauteurs, le 27 décembre, est décédée, à l'âge de 96 ans et 4 mois, dame Marie Thibault, épouse de feu Anthime Nadeau. Son service a été chanté en l'église de Les Hauteurs, le jeudi 30 décembre.

M. Albert Morissette

A Mont-Joli, le 26 décembre, est décédé, à l'âge de 69 ans, M. Albert Morissette, époux de dame Claudia Gagnon. Son servicevice a été chanté en l'église de Mont-Joli, le jeudi 30 décembre.

M. Alfred Dubé

A Montréal, le 29 décembre, est décédé, à l'âge de 75 ans et 8 mois, M. Alfred Dubé, époux de dame Eva Dubé, de St-Paul-de-la-Croix. Son service a été chanté en l'église de St-Paul-de-la-Croix, le lundi 3 janvier.

Mme Jean-Bte Pineau

A Amqui, le 29 décembre, est décédée, à l'âge de 80 ans et 2 mois, dame Azèle Arquette, épouse de feu Jean-Baptiste Pineau, d'Amqui. Son service a été chanté en l'église d'Amqui, le lundi 2 janvier.

M. Edouard Garon

A Montréal, le 28 décembre, est décédé, à l'âge de 65 ans et 3 mois, M. Edouard Garon, époux de dame Liliane Ouellet, autrefois de Bic. Son service a été chanté le vendredi 31 décembre.

Dans un appareil auditif sans égal:

UNE PILE LONGUE DUREE

500 heures et plus!

Grâce à la mise au point d'un nouveau circuit à basse impédance, les ingénieurs MAICO ont réduit le coût d'opération de cet appareil à seulement .01¢ par jour.

Le nouveau "Selectronic 1" a été mis à l'essai avec succès par des personnes utilisant un appareil auditif. Cette expérience pratique a confirmé les nombreux tests de laboratoire qui laissaient prévoir une durée d'au moins 30 jours; d'où un rendement et une économie jamais encore réalisés jusqu'ici.

L'usage de ce nouvel appareil vous émerveillera vous aussi. Ecrivez ou, mieux encore, venez vous renseigner sur cet étonnant perfectionnement chez les spécialistes de MAICO à Québec:

SERVICE AUDITIF MAICO
Centre Médico-Dentaire
895, Côte d'Abraham,
QUEBEC 4
Stationnement gratuit:
garage White Rose (voisin)

6

1966
Bon et heureux
ACHAT!

SATISFACTION
GARANTIE!

Grande Vente Annuelle
AVANT INVENTAIRE
DU 17 AU 31 JANVIER, AU
SALON DE LA Fourrure INC.
125, rue St-Germain, Rimouski

DES REDUCTIONS DE 25%, 50%, 60%
SUR TOUS NOS MANTEAUX EN MAGASIN

Mouton de Perse gris	Rég. $295	$100
Pattes de mouton (Noir avec collet de vison)	Rég. $325	$100
Mouton rasé (Garni de vison)	Rég. $325	$195
Mouton de Perse gris (Garni de vison noir)	Rég. $495	$300
Rat musqué brun	Rég. $495	$349
Rat musqué noir	Rég. $495	$375
Chat sauvage (Poil long, teint "Blaireau")	Rég. $450	$375
Baby Seal (Teinte pastelle)	Rég. $495	$375
Rat musqué teint noir	Rég. $595	$395
Castor rasé	Rég.	$395
Mouton de Perse gris (Garni de vison)	Rég. $695	$495
Mouton de Perse noir	Rég. $595	$465
Mouton de Perse noir (Garni de vison noir)	Rég. $795	$595
Castor rasé (Du Labrador)	Rég. $795	$595
Manteau 'Broadtail'	Rég. $1195	$875
Loutre canadienne	Rég. $1495	$995

ENCORE BIEN D'AUTRES SPECIAUX QUE NOUS NE POUVONS ENUMERER ICI

Lot de CHAPEAUX
DE FOURRURE
à sacrifier à ½ prix!

PROFITEZ DE NOS FACILITES DE PAIEMENT!

Service d'atelier
Mesdames, mesdemoiselles qui ne savez que faire de votre vieux manteau, laisse LE SALON DE LA FOURRURE INC. vous le transformer en un nouveau style. A ce temps de l'année, vous bénéficierez de prix trs spéciaux.